

Transcription : Frédérique Lemerle

Bref et sommaire recueil de ce qui a été fait,
et l'ordre tenu à la joyeuse et triomphante entrée
du très puissant, très magnanime et très chrétien prince Charles IX,
de ce nom Roi de France,
en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume,
le mardi sixième jour de mars.

Avec

Le couronnement de très haute,
très illustre et très excellente princesse
Madame Élisabeth d'Autriche son épouse,
le dimanche vingt-cinquième.

Et

Entrée de ladite dame
en icelle ville lundi 29 dudit mois de mars 1571.

À Paris

De l'imprimerie de Denis du Pré, pour Olivier Codoré,
rue Guillaume Josse, au Héraut d'armes, près la rue des Lombards.
1572.

Avec privilège du Roi.

[f. A 1v^o]
f. A 2

EXTRAIT DU PRIVILÈGE DU ROI.

Charles par la grâce de Dieu Roi de France à nos aimés et féaux les gens tenant nos cours de parlements, gouverneurs, baillis, sénéchaux, prévôts ou leurs lieutenants, et autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, salut. Notre bien aimé Olivier Codoré, tailleur et graveur de pierres précieuses, nous a fait entendre qu'il désirait singulièrement de graver ou faire imprimer par figures et lettres tout l'ordre qu'il sera tenu à l'Entrée que nous et notre très chère et très aimée compagne espérons faire tant en notre ville de Paris qu'autres villes de cestui notre royaume. Mais il craint qu'à ce faire il lui soit fait empêchement par nos officiers, s'il n'avait nos lettres de congé et permission de ce faire. Nous requérant très humblement à ces fins lui vouloir octroyer nos lettres nécessaires à ces causes et inclinant libéralement à la requête qui nous a été faite par notre très cher et très aimé cousin le duc de Genevois et de Nemours en sa faveur, avons à icelui Codoré permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons par ces présentes qu'il puisse et lui laisse imprimer et graver par figures et lettres tout l'ordre qui sera tenu à nos dites Entrées ès dites villes de notre dit royaume, sans qu'à ce il puisse être empêché par nos dits officiers ou autres ; et afin qu'il ait le moyen de se récompenser des frais et dépenses qu'il lui conviendra pour cette effet faire, avons inhibé et défendu, inhibons et défendons à tous autres imprimeurs et graveurs que durant le temps et terme de dix ans ensuivants et consécutifs à compter du jour et date que lesdites Entrées auront été imprimées et gravées par figures et lettres qu'ils n'aient à les imprimer ou graver, si ce n'est par congé et permission dudit Codoré. Et ce sur peine au contrevenant de mille écus d'amende, chacun applicable, partie à nous et l'autre audit Codoré, ensemble de la perte et confiscation desdites imprimeries et gravures. À la charge que lesdites gravures et impressions desdites Entrées seront vues et visitées par nos justiciers des lieux où elles seront, avant qu'ils (sic) soient mises en vente. Si voulons et vous mandons qu'à chacun de vous endroit soi, si comme à lui appartiendra que de tout le contenu en notre présente permission vous faites, souffrez et laissez ledit Codoré jouir et user paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements au contraire. Procédant contre lesdits contrevenants à ces présentes, par les peines contenues en nos ordonnances, car tel est notre plaisir. Donné au château de Boulogne le neuvième jour de février, l'an de grâce mille cinq cent soixante et onze.

Ainsi signé.

Par le Roi, Monsieur le duc de Nemours présent. De Neuville, et scellé sur simple queue en cire jaune, du grand seel [sceau].

[f. 2v^o]

Le Roi fait très expresses inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires, tant de cette ville de Paris que des autres de son royaume, de n'imprimer et exposer en vente l'ordre de l'Entrée de sa Majesté et autres choses qui en dépendent, sur peine de la confiscation des livres et presses, et d'être corporellement punis. Voulant sa Majesté que celui seul, auquel elle en a baillé permission, signée de l'un de ses quatre Secrétaires d'état, puisse faire imprimer ledit ordre d'Entrée. Enjoignant sa dit<e> Majesté au Prévôt de Paris ou son lieutenant, Prévôt des marchands et échevins tenir la main à l'observation de cette présente ordonnance et d'y user de toutes diligences requises et nécessaires.

Fait à Paris le septième jour de mars, mille cinq cent soixante et onze. Ainsi signé, Brulart.

Lu, et publié à son de trompe et cri public par les carrefours de cette ville de Paris, lieux et places accoutumés à faire cris et publications, par moi Pasquier Rossignol, crieur juré du Roi notre sire, aux ville, prévôté et vicomté de Paris, accompagné de Guillaume Denis, commis de Michel Noiret, trompette juré dudit seigneur ès dits lieux. Le septième jour de mars, mille cinq cent soixante et onze. Ainsi signé, Rossignol.

[f. 3]

Sur l'Entrée du roi faite en sa bonne ville de Paris.

*N'estime point (Lecteur) que ce soit une entrée,
Que tous ces somptueux appareils que tu vois,
Tous ces arcs triomphaux, ces superbes arroys,
Dont Paris notre ville est ores illustrée.*

*Ainsi que Rome on vit de lauriers tapissée
Embrasser le guerrier enflé de hauts exploits.
Ainsi à notre Charles, au plus grand de nos rois,
Pour rendre dans les ans sa mémoire enchâssée,*

*Paris d'un œil joyeux, Paris sa grande cité,
Lui dressant ce trophée à la postérité,
L'a voulu honorer d'un triomphe suprême.*

*Après avoir été trois fois en camp vainqueur,
Après avoir des siens surmonté la rancœur,
Et que d'un cœur plus fort il s'est vaincu soi-même.*

É. Pasquier Parisien.

[f. 3v^o]

Ὀνομα Βουκαίου τὸ πατρώνυμον ἀνέρα δηλοῖ
Τὸν κατὰ τοὺς ξυλόχους ἔμπονον ὑλοτόμον.
Καὶ σὺ ταμῶν ξύλα πολλὰ θεᾶν ἀνὰ νήριτον ἄλσος,
Εὐθαλὲς ἐπλεξας τοῦτο τὸ φυλλάδιον.
Ἐνθ' ὑπὸ τοῖς σκιεροῖσιν ἀηδόνες ἀκρεμόνεσσιν
Μυρία ἡδυμελῆ εὐστομέουσιν ἔπη.
Ἄνθεμα τῷ βασιλῆι, καὶ ἄνθεμα τῇ βασιλίσση,
Χρυσοῦ ἠδὲ λίθων παμπολυτιμότερον.
Σοὶ δὲ Χάρις μεγάλη μάλ' ὀφείλεται εἵνεκα τούτου,
Ὡ Βουκαῖε, δι' οὗ τοῖος ἐπλεκτο πλόκος.
Ἄξιον ἐν Χαρίτων καὶ μουσῶν ναφῷ ἄγαλμα,
Κεῖσθαι, Βουκαίου σύμβολον ἀστυνόμου.
ἰ. Αὐρατὸς Ποιητῆς βασιλικός.

Ἄστυ τὸ Παρρισίων πόλεων πόλις, ἢ πόλος ἄλλος,
Τῷ βασιλῆι γέρας τεύξεν ἐπεμβάσιον.
Εἰς δὲ τις ἀστυνόμων μουσαῖς μεμελημένος ἀνὴρ
Βουκαῖος τούτους εὐθέτισεν πίνακας.
Πολλὰ δὲ καλὰ φίλων ἐπιγράμματα, πολλὰ καὶ αὐτοῦ
Ἔργου λαμπρὰ πάρεργ' εἰς βίβλον ἠράνισεν.
Τοὺς δὲ λόγους κρυφίων ἐσαφήνισε μυθολογιῶν,
Εἰκόνας οἱ πάσας καὶ φανεροῦσι γραφάς.
Τέχνης δαίδαλον ἔργον ἄκρης δαπάνης τε πόνου τε
Ἄλλ' αἰεὶ χαλεπῶν τὸ κλέος ἐστὶ καλόν.
Οὐκ ἄρα μνηστὶς ὄλοιτο θριαμβοπρέπους προσόδοιο
Δίς διὰ Παρρισίων Συμπαραπεμπομένης.
Ν. Γουλ. Αὐρατ. Γαμβ.

f. <4>

In commentarium descriptionis pomparum et spectaculorum Regi Carolo IX et Reginae Elisabethae Austriae in ipsorum solemnibus in urbem ingressibus duobus diversis diebus Parisiis exhibitorem.

*Quantum alias immensa Lutetia præterit urbes,
 Cætera Rex quantum Gallicus imperia,
 Tantum magnificos superavit honore triumphos
 Quem dedit urbs, tua quos Galli tota dabit.
 Hujus ut aspectus gentes procul iret in omnes,
 Exprimit artifice sculpta tabella manu.
 Sed pictura, nisi sonus huic accedat, imago
 Muta tacet : scriptis nunc ea facta loquax.
 Ergo quæ porta populus spectavit ab ipsa
 Per seriem mixtæ lusibus historia,
 Singula declarata suis sunt juncta tabellis,
 Occultumque loquens littera quidque docet.
 In quibus ut sumptus, labor est et publicus urbis,
 Quam cum Præposito quattuor usque regunt.
 Sic vigil BOUQUETI cura peregit,
 Mandarat sibi sors quod socialis opus.*

[f. 4v^o]

*Ronsardo tamen est, est Auratoque aliisque
 Pars opere in tanto jure tenenda suo.
 Quorum alias alii patrias cecinere Camænas,
 Græca sed ipsa meæ, suntque Latina lyræ,
 Præter ab antiquis quæ sunt excerpta poetis.
 Sic nova per varias texta corolla manus.
 At tu felix Rex Carole, ter tua conjux,
 Et quater, et quoties non numerare licet.
 Cujus amor patriæ, cujus spectacula nulli,
 Præter quam summo cedere visa Deo.
 Omnibus in populis simul externisque tuisque,
 Dum liber hic vivet, vivida semper erunt.*

Io. Auratus Poeta Regius.

f. 5

Sonnet de Pierre de Ronsard à l'auteur.

*Comme une fille en toute diligence
 Voyant un pré émaillé de couleurs
 Entre dedans, et choisissant les fleurs,
 Un beau bouquet pour son sein elle agence,*

*Ainsi, BOUQUET, cueillant en abondance
 Fleurs dessus fleurs, dans le jardin des sœurs,
 Fais (choisissant les plus douces odeurs)
 Un beau bouquet de ton livre à la France,*

*L'honneur des Rois, de Paris la grandeur;
 L'heur des François emplissent la rondeur
 De ton BOUQUET, qui fleurit davantage*

*Contre le temps qui les autres défait.
 Car ton bouquet que les Muses ont fait,
 Ne craint l'hiver ni l'injure de l'âge.*

[f. 5v^o]

Sonnet de l'auteur.

*Celui qui voudra voir combien peut notre France;
Comme elle est invincible au fort de son malheur;
Comme il est impossible en savoir la valeur,
Le bonheur, la grandeur, la force et la puissance :*

*Celui qui voudra voir de Paris l'excellence,
De quelle affection, cœur, devoir et honneur,
Elle a reçu son Roi et souverain Seigneur,
Après son saint édit, témoin de sa clémence,*

*Relise ce livret, et surtout considère
Que ce Roi comme Dieu s'est montré Prince et père,
Qui regardant les siens de son œil de pitié*

*A fait cesser de Mars l'orage et le tonnerre,
Chassant de ses sujets la discorde et la guerre
Pour les rejoindre ensemble en parfaite amitié.*

f. 6

Bref recueil et sommaire de ce qui a été fait,
et de l'ordre tenu la joyeuse et triomphante Entrée de très puissant,
très magnanime et très chrétien prince Charles IX de ce nom, roi de France,
en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de ce royaume,
le mardi sixième jour de mars.

S'étant le roi allié par mariage avec très haute, très illustre et très excellente princesse Madame Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien, Empereur des Romains, et après avoir en la ville de Mézières, avec toutes sortes de triomphes et magnificences royales, célébré et solennisé ce sacré mariage, sa Majesté fit entendre au prévôt des marchands et échevins de sa bonne ville de Paris que son intention était faire son entrée en ladite ville au mois de février ou mars ensuivant. Lesquels reçurent avec très humble révérence comblée de joie et allégresse cette bonne nouvelle et se sentant bien heureux d'être ainsi honorés de leur roi et prince souverain, commencèrent incontinent à faire apprêts de toutes choses nécessaire, pour selon leur pouvoir et moyen recueillir et recevoir digne-

[f. 6v^o]

ment un si grand et si bon roi. Et en toute diligence durent dressés des portiques, arcs triomphaux, figures, peintures et devises en honneur de sa Majesté, de la reine sa mère, de la reine son épouse, de messieurs ses frères, et de toute la très illustre maison de France, et en l'honneur aussi et consécration de la mémoire sainte de François le grand et Henri ses père et aïeul, tout ainsi que ci-après il sera discouru et représenté au naturel en ce petit livre. Lequel témoignera (comme j'espère) à la postérité la très humble et serviable dévotion de la ville de Paris envers son roi, le désir qu'elle a toujours eu, par-dessus toutes les autres villes de ce royaume, de lui rendre, avec une entière obéissance, très fidèle et agréable service. Mais premier que d'entrer en la description, j'ai avisé (ami lecteur) faire un sommaire en ce lieu de ce qu'on peut recueillir des hiéroglyphiques, devises et inscriptions qui y étaient.

f. 7

Argument.

En premier lieu est remarquée la grandeur du royaume de France et origine de nos premiers rois : comme ce royaume s'est toujours maintenu victorieux et invincible, même en ses dernières guerres, par la grande prudence et félicité du roi, vertueuse conduite de la reine sa mère et aide de messeigneurs ses frères, avec une mémoire et commémoration des rois, François premier, Henri second ses aïeul et père. Qu'ayant tels ancêtres, aïeul, père, vertueuse mère et frères, et étant monarque d'un tel et si florissant royaume, ne peut que son empire n'augmente et agrandisse. Et comme il est prince très digne d'avoir succédé en telles et si grandes choses, n'a été moins heureux en son mariage. Quand à la poursuite et diligence de la reine sa mère, il a renouvelé et reconfirmé l'alliance qu'il avait avec cette ancienne maison d'Autriche, et épousé Elisabeth, fille de Maximilien, Empereur des Romains, l'une des plus sages et vertueuses princesses du monde. A l'occasion duquel mariage et de la bonté et clémence qui est en lui représentée par l'une des colonnes de sa devise (PIETATE) aurait après tant de grandes et glorieuses victoires par lui obtenues, et lors qu'il pouvait user d'icelles, fait pour le bien de son royaume et repos de ses pauvres sujets, publier l'édit de pacification, à l'exemple des Athéniens, lesquels après les longues discordes civiles, par le conseil de Solon, l'un des sages de son temps, usèrent d'un pareil remède, qu'ils appelèrent, ἀμνηστία, c'est-à-dire oubliance de tou-

[f. 7v^o]

tes injures et querelles tant d'un côté que d'autre, voulant notre roi en semblable que toutes choses passées soient ensevelies sous le cercueil de l'oubliance, et qu'une bonne paix, union, amitié, concorde et tranquillité stable demeure éternellement empreinte aux cœurs de ses sujets, en quoi consiste la plus grande de ses victoires. S'assurant aussi que comme il s'est démontré débonnaire, bénin et clément envers eux, ils continueront la très fidèle obéissance et subjection qu'ils lui doivent, qui sera le moyen de tollir et annuler toutes les partialités civiles. Que partant n'est plus besoin d'armes en France, ains seulement d'une bonne administration de justice, représentée par l'autre colonne de sa devise (JUSTICIA) étant le père du peuple et roi très véritable, père, dis-je, qui ne veut perdre les siens, et roi pour leur administrer justice à tous également.

f. 8

À la porte S<t-> Denis,

par laquelle ledit Seigneur entra, fut fait en lieu plus commode qu'on n'avait accoutumé, un avant-portail à la rustique d'ouvrage toscan, dédié à l'antique source et première origine des rois de France, fertilité et grandeur d'icelui royaume, invincible en quelque adversité que lui ait su venir.

Duquel portail la face, ouverture et hauteur, était plus grande qu'autre qui ait été vu ci-devant, car son diamètre par terre était de cinq toises en largeur sur cinq toises et demie de haut, ayant de douze à treize pieds d'ouverture dans-œuvre, sous dix-huit à dix-neuf pieds sous clef, le tout fait de pierre rustique bien fort ressemblant le naturel, à cause des herbes, limaces et lézards entremêlés parmi, et dont les spectateurs étaient en singulière admiration.

Au haut du milieu de cet arc était un frontispice, et sur le haut d'icelui un grand écu de France d'azur à trois fleurs de lis d'or couronné d'une grande couronne d'or, sous lequel et à chacun côté étaient deux cornes d'abondance remplies de fruits, faites de bronze, pour montrer que jamais ne fut que la France n'ait été abondante en tous biens. À côté dextre était la figure d'un roi conquérant, faite aussi de bronze vêtue et armée à l'antique, tenant une épée nue couronnée, pour représenter le grand Francion, duquel sont issus et descendus les rois de France. Et pour ce que Francion surpassa tous les capitaines de son temps en grandes et glorieuses vi-

[f. 8v^o]

ctoires était un aigle près de sa tête, démontrant la hauteur et magnanimité de son courage en l'exécution de ses entreprises, ainsi que l'aigle surmonte de son vol tous autres oiseaux, et aussi que c'est le propre signal des hommes qui laissent à leurs successeurs quelque marque d'immortalité. Sous les pieds de ce Francion était un piédestal de proportion diagonée, enrichi de moulures exquises, représentant le marbre gris, dedans le fond duquel était un loup courant,

signifiant que ledit Francion ne fit que passer et courir une bonne partie de la Gaule, chargé de proie et d'honneur, sans jamais s'arrêter en un lieu et signifiait cette bête l'heureuse conquête de l'étranger, de la manière qu'il apparut à Pyrrhus par l'image posée par Danaus en la ville d'Arge [Argos].

Au côté senestre était une autre figure royale, aussi de bronze, tenant pareillement une épée couronnée, représentant Pharamond, premier roi des Français, ayant près de sa tête un corbeau, oiseau dédié à Apollon, qui préside aux colonies, portant en son bec des épis de blé, pour montrer qu'il avait conduit son peuple d'un pays stérile en un pays plus fertile, auquel il s'arrêta, comme assez le démontrait une vache paissant, laquelle était dans le fond d'un autre piédestal, sur lequel était porté ce Pharamond de semblable ordonnance, mesure et enrichissement que celui de Francion. Laquelle vache signifie fertilité, comme il fut en pareil manifesté par l'oracle donné à Cadmus, fils d'Agénor. En signe de quoi nous voyons encore aujourd'hui plusieurs grandes et anciennes maisons de l'Europe, mêmes en France, por-

f. 9
ter la vache en leurs armoiries, pour signifier la bonté et fertilité de leurs pays, car cet animal pâit de son naturel volontiers en une terre franche et grasse telle qu'est la France. Et quant au corbeau, tel oiseau guida Battus quand il abandonna l'île de Thère, et s'en alla habiter Cyrène en Libye, ainsi qu'a écrit Callimaque, poète grec,

Κόραξ ἠγήσατο λαῶν

Δέξιός οἰκιστήρ.

Voulant dire que le corbeau est augure prospère à conduire un peuple pour fonder nouvelle colonie.

Ces deux figures se regardaient l'une l'autre, représentant les tiges des rois de France, l'un pour avoir conquis une bonne partie de la Gaule, et comme un éclair foudroyé ce qu'il aurait rencontré, l'autre pour avoir amené des colonies de Franconie sur les bords du Rhin et de Seine, lesquelles depuis poussées par Mérovée et Claudion plantèrent les bornes de France jusques aux rives de Loire, et par leurs successeurs jusques aux Alpes et monts Pyrénées.

Au-dessous des piédestaux qui portaient lesdites figures et frontispice ci-dessus mentionné, était une corniche représentant aussi le marbre gris, laquelle décorait grandement l'excellence de cet ouvrage et au-dessous d'icelles trois tables d'attente, l'une desquelles, qui était au milieu et dessus le cintre de l'arc, avait quatre pieds de haut sur sept pieds de large, en laquelle étaient écrits en grosse lettre noire, sur fond blanc ces vers,

[f. 9v^o]

De ce grand Francion vrai tige des François

Vint jadis Pharamond le premier de nos rois,

Lequel prit des Troyens et Germains sa naissance

Dont la race aujourd'hui se renouvelle en France.

B.

Et ce d'autant que Pharamond était de la nation d'Allemagne et que notre roi a voulu renouveler cette ancienne alliance par le mariage qu'il a fait avec notre reine, fille de l'empereur des Allemagnes.

À côté droit et justement sous le piédestal qui portait la figure de Francion était une autre d'icelles tables d'attente, en laquelle étaient écrits ces vers latins,

Francio ab Iliacis veniens (ut fama) ruinis

Et Xanthum et Simoenta in Rhenum mutat et Istrum,

Qui primus Francos Germanis dixit in oris.

Et à l'autre côté au-dessous justement du piédestal qui portait la figure de Pharamond, était l'autre table d'attente en laquelle étaient écrits ces vers,

Rex Francis leges Pharamundus tradidit auctis

Gallicum in imperium, quas gentes Carolus ambas

Ut primus junxit, sic tu nunc Carole jungis.

Outre lesquels ne veux oublier faire mention des vers français faits par maître Pierre de Ronsard, premier poète de France, lesquels pour le peu de place qui restait vide audit arc n'y auraient pu être mis.

*Ce Prince armé qu'à la dextre tu vois
Est Francion le (sic) tige des François
Enfant d'Hector, qui vint sans compagnie
Comme banni habiter Chaonie.
De là poussé par l'oracle amassa
Peu de vaisseaux et la mer traversa,
Et vint bâtir près la mer Istrienne
Une cité dite Sicambrienne,
Fit alliance à la fille d'un roi
Qu'il laissa grosse et enceinte de soi.
Puis se rendant la frayeur d'Allemagne
Comme un éclair foudroya la campagne,
Passa le Rhin et sur Seine Paris
Fonda du nom de son oncle Pâris.
Lui fait vainqueur par une prompte guerre
Des plus grands rois de la gauloise terre,
Finalement mourut entre les siens
Non guère loin des champs parisiens.
Longtemps après de cette reine enceinte,
Vint une race au fait des armes crainte,
Un Marcomire et ce grand Pharamond
De qui l'audace est peinte sur le front.
Ce Pharamond qui avait pris naissance
De la troyenne et germaine alliance,*

[f. 10v^o]

*Et du destin et d'ardeur animé,
Suivi de gloire et d'un grand peuple armé,
Traçant les pas de Francus son ancêtre
Reconquit Gaule, et sous lui fit renaître
Les murs tombés de Paris, et dehors
Les renforça de remparts et de forts.
Et se bravant d'une telle conquête
Jusques au ciel lui fit lever la tête,
Honneur fameux des cités du jourd'hui.
Les rois français sont descendus de lui
De père en fils d'une immortelle suite.
Telle ordonnance au ciel était prédite,
Que tous nos rois tant païens que chrétiens
Seraient ensemble Allemands et Troyens.
Et derechef la race est retournée
Par le bienfait d'un heureux hyménée,
Pour conquérir, comme il est destiné,
Le monde entier sous leurs lois gouverné.*

R.

À l'un des côté de cet arc, plus bas que la figure de Francion, était une niche dedans ledit ouvrage rustique, en laquelle était posée une Majesté de neuf pieds de haut, ayant un visage rave, et redouté, tenant un sceptre en une main, un bâton de justice en l'autre, et plusieurs petites couronnes et sceptres à l'entour d'elle, pour montrer que dès le commencement la majesté de nos rois a été grande, et ne s'est seulement maintenue en sa grandeur, mais s'est augmentée

f. 11

et accrue en plusieurs pays et provinces, qui furent autrefois royaumes. Portait cette Majesté un habillement à triple couronne, telle que les grands pontifes ont accoutumé de porter, à cause que ce royaume est seulement tenu de Dieu sans reconnaître autre supérieur, et sous ses pieds plusieurs villes et châteaux, pour représenter l'abondance des villes, cités et bourgades sujettes à la majestés de nos rois. Son manteau représentait un velours perse, semé de fleurs de lis d'or, fourré d'hermines, mais tant bien ressemblant le naturel que l'on ne pourrait mieux, et était écrit sous ses pieds,

Quo primum nata est tempore magna fuit.

À l'autre côté, plus bas que la figure de Pharamond, était une autre niche aussi entourée de rustique, en laquelle était aussi posée une Victoire armée à l'antique, de pareille hauteur de neuf pieds, ayant des ailes au dos rompues par la moitié, pressant une Fortune sous ses pieds, pour montrer que la Victoire est un partage héréditaire et perpétuel en la maison de France et qu'elle ne s'envole jamais de leur race, comme les autres qui ont des ailes inconstantes, et ne peuvent arrêter en un lieu, la puissance de laquelle Victoire, abaisse et rompt toutes Fortunes tant audacieuses qu'elles soient. Elle tenait en sa main dextre une branche de palme qu'elle présentait à la Majesté susdite, pour confirmer ce que dessus. Et en l'autre main la tête d'une Méduse, qui est le signe de la guerre, pour montrer le moyen qu'a la France de résister et faire tête à ceux qui voudraient envier sa victoire et eux fâcher qu'elle est inséparable de nos rois. Que partant le

[f. 11v^o]

plus grand heur que puissent avoir nos voisins est d'eux rendre toujours bons amis et confédérés de nos dits . Sous les pieds de laquelle Victoire était écrit en grec,

ΑΤΤΕΡΟΣ ΝΙΚΗ

Qui signifie, *Victoire sans ailes*

Et au-dessous en latin,

Staret ut hic, celeres Victoria perdidit alas.

Et ne faut oublier qu'au-dessus de chacune des niches desdites deux figures était une saillie portée sur deux consoleurs, où sous le plafond de chacune desquelles pendait un gros feston de fruits, signifiant fertilité, qui convenait fort bien pour l'ornement desdites deux figures.

Au-dessous de chacune desquelles figures était un stylobate de proportion et saillie convenable, selon l'ordre d'architecture, dont le carré de chacun représentait le jaspe, bien fort ressemblant le naturel.

Quand au berceau d'icelui depuis le haut jusques à l'imposte, c'était un compartiment de feuillages, roses et fleurs bien et dextrement élaboré, au milieu du haut duquel était la devise du Roi, qui sont les deux colonnes avec l'inscription, PIETATE ET JUSTICIA.

En l'une des joues de cet arc était un tableau de riche et excellente peinture, représentant une femme couchée et appuyée sur son coude, ayant plusieurs mamelles et petits enfants à l'entour d'elle, environnée

f. 12

de toutes sortes de fleurs, fruits, épis de blé et grappes de raisin, tenant en une main la corne d'Amalthée, et de l'autre la boîte de Pandore demie ouverte, et au-dessous ce quatrain,

France heureuse en mainte mamelle,

Ceinte d'épis et de raisins,

Nourrit des biens qui sont en elle

Les siens et ses proches voisins.

R.

En l'autre joue était un tableau de peinture très agréable, auquel étaient dépeints quantité de saules et serpes près les branches d'iceux. Signifiant cette France invincible en quelque adversité qu'elle puisse avoir, comme l'on voit que les saules plus sont coupés tant plus foisonnent et multiplient. Au-dessous duquel était écrit cet autre quatrain,

*Malgré la guerre notre Gaule
Riche de son dommage croît :
Plus on la coupe comme un saule
Et plus fertile elle apparaît.*

R.

Telle fut la description de cet avant-portail, auquel pour la plus grande décoration étaient en aucuns endroits masques de bronze, mêmement à chacun des côtés et sur la clef du milieu, en quoi se peut considérer que cet ouvrage avait été fait et conduit de main de maître, pour duquel mieux faire connaître les particularités, en est ici représentée la figure.

[f. 12v^o]

[f. 13

Illustration]

[f. 13v^o]

Depuis cet avant-portail jusques à l'entrée de la porte était un berceau de menuiserie couvert de lierre fort plaisant à regarder, ayant les mailles d'un pied de large, en chacune desquelles avait des grosses rosace d'or de relief, qui convenaient si bien avec la verdure qu'il semblait que ce fût chose naturelle et proprement un vrai berceau de jardin tant il était bien couvert d'ombrage, à quoi aidait et portait faveur le beau jour qu'il faisait lors. Ce berceau passé se trouvait le boulevard de la porte saint Denis, environné d'une ceinture de deux gros festons de lierre et or clinquant, dedans laquelle étaient les armoiries du roi, de la reine mère et de la reine son épouse, Monsieur, Monsieur le duc et princes de sang, environnées aussi de lierre et or semblable, qui ornait grandement ce boulevard, à quoi sa Majesté démontra recevoir grande délectation et plaisir.

Par lequel arc, figures, devises et peinture d'icelui était représenté l'antiquité et première origine de nos rois, ensemble la grandeur et fertilité de ce royaume de tout temps invincible en quelque adversité qu'il lui ait su venir, en passant on a voulu faire sommairement toucher par qui et comment il a été conservé de tant d'afflictions et assauts que lui sont survenus durant les troubles et guerres civiles, lesquelles depuis dix ans ont, par ne sais quel malheur, travaillé cet état.

À cette fin, un peu plus loin de ladite porte Saint-Denis, à la fontaine du Ponceau était la figure d'une déesse habillée à l'antique, dont le visage rap-

f. 14

portait singulièrement bien à celui de la reine, mère du roi, laquelle avait les deux mains ouvertes, élevées plus haut que sa tête, pour soutenir à peine une carte gallicane pleine de villes, bourgs, bourgades, prés, forêts, rivières, montagnes et vallées, au milieu de laquelle carte était écrit en grosse lettre,

GALLIA.

Au côté d'icelles étaient deux petits piliers ou termes sur l'un desquels s'élevait un sceptre, et à côté une œil et une oreille. Au pied duquel terme était une grue, un lièvre et un dauphin, pour faire entendre que cette reine très vertueuse a soutenu et supporté la France renversée et dérégée au plus fort de son mal : l'œil signifiant comme aussi fait la grue, le lièvre et le dauphin, la vigilance et promptitude dont elle a usé en si grandes affaires, et l'oreille, la facile audience qu'elle a prêtée sans jamais se fâcher d'importunité.

Sur l'autre terme était une grande coupe et deux mains qui la tenaient, et au-dessous deux cœurs attachés et liés ensemble d'un lacs d'amour, lequel se serrait autour de la prise de la coupe. Près desquels deux cœurs était un luth, et encore au-dessus de la coupe, une épée ayant le bout rompu, signifiant le soin et extrême diligence dont cette dame a usé pour apaiser les troubles et guerres civiles de ce royaume. Car la coupe est le signe de confédération, les deux mains et les

deux cœurs liés ensemble d'un lacs d'amour contre la coupe, la réconciliation des deux partis qui se sont conjoints aimablement ensemble (combien qu'ils fussent auparavant très ennemis) par une bien heu-

[f. 14v^o]

reuse paix et concorde tant recherchée par ladite reine, représentée par le luth. Lequel combien qu'il soit composé de cordes différentes et divers tons, si est ce qu'étant poussé et manié d'une main industrieuse rend de très bons et harmonieux accords, ainsi que (grâces à Dieu) a bien su faire cette reine, laquelle a si bien et heureusement accordé les parties discordantes qu'il en est sorti une très désirée paix, union et concorde, et a ôté le moyen de la guerre signifiée par la pointe de l'épée rompue. À la vérité qui considèrera comme ladite dame s'est sagement conduite en tant grandes affaires survenues durant la minorité du roi et de nos seigneurs ses enfants, et enfin avoir rendu les choses si paisibles et conservé cette couronne, ne peut nier qu'elle n'ait été par don et spéciale grâce guidée de l'esprit de Dieu, étant certain que la prudence et la sagesse et tout le conseil humain n'eût pu suffire à conduire et conserver un état si battu et agité, comme nous avons vu celui-ci depuis dix ans.

À ses pieds étaient les figures de Lucrece, Artémise, Camille et Clélie, en leurs habits royaux, pour montrer que cette dame a surpassé Lucrece en chasteté, n'ayant voulu depuis le décès de feu roi Henri son seigneur et mari rentrer en noces, combien qu'elle fût en âge médiocre et de virilité pour ce faire. Qu'elle a passé Artémise en piété envers son dit seigneur et marie, comme assez le démontre l'entreprise indicible et admirable qu'elle a fait commencer à Saint-Denis en France, pour honorer sa sépulture. Ouvrage que l'on peut dire l'un des plus grands,
f. 15

merveilleux et admirables du monde. Qu'elle a aussi surpassé Camille en toutes affaires d'importance, spécialement au fait de la guerre, où elle a d'une grandeur héroïque et courage invincible toujours accompagné le roi et messieurs ses frères, ayant outre le plus souvent elle seule fait plusieurs grands, fâcheux et périlleux voyages pour la conservation de cet état, même en temps d'hiver et des grandes gelées et glaces, ne trouvant rien difficile pour l'amour naturel qu'elle a porté et porte à nos dits seigneurs ses enfants, pour la manutention de cette couronne de France, et pourtant l'on aurait dit d'elle ce que dit Virgile au second livre de son Énéide,

– *Ducente Deo Flammam inter et hostes*

Expedior.

Et plus bas était un tableau dedans lequel était écrit en lettres d'or sur fond d'azur,

De maintenir un état florissant

En son entier n'est chose trop commune :

Mais le sauver quand il va périssant

Il n'est donné en ce monde qu'à une.

D. F.

Et près desdites Lucrece, Camille, Artémise, et Clélie étaient quatre autres tableaux de pareille grandeur et façon, dedans lesquels, à savoir celui qui était sous Artémise, était écrit,

ARTHEMISIA.

Non apud antiquas viduas fuit altera major

Conjugis in cineres pietas atque ossa sepulti

[f. 15v^o]

Quam mea, testatur quod nobile Mausoleum

Tu tamen e viduis me sola piissima vincis.

CAMILLA.

Ausa ego sum virgo juvenum tentare laborem

Scuta sudemque tenens, et Martia bella frequentans

Fortiter occubui, tua sed nunc gloria major

Quæ senior medias acies pro Rege subisti.

LUCRETIA.

*Nulla pudicitiae fama me femina vincit
Inter matronas veteres, quae morte piavi
Non mea probra mea, sed te nunc vincor ab una,
Quae sine morte probas fueris quam fida marito.*

CLOELIA.

*Obses pro patria Regi data, mascula virgo
Transnavi ruptis Tyberini flumina vinclis,
Servat Roma fidem, Rex me, solvitque puellas.
At tu non Tiberim, tota agmina rumpis inermis.*

Sur laquelle devise desdites quatre dames ont été faits les quatre sonnets qui ensuivent par Monsieur du Faur, Seigneur de Pibrac, Conseiller du roi en son privé conseil et avocat général de sa Majesté.

[f. 16]

ARTÉMISE.

*De sainte piété en un royal veuvage
Quoi que l'honneur premier jadis m'en fût donné
La mère des trois dieux sur son chef couronné
Emporte justement aujourd'hui l'avantage.*

*Je lui cède le los de l'immortel ouvrage
Qu'à mon époux j'avais pour sépulcre ordonné :
Dont le Romain jadis de le voir étonné
Dans ces vers le nomma miracle de son âge.*

*Autant que mon Mausole en royale bonté
Fut vaincu de Henri, d'autant est surmonté
Son tombeau par celui que la chaste Cybèle*

*Pour défier l'oubli des siècles à venir
Dévot a consacré au triste souvenir
De Henri son époux qui vit toujours en elle.*

[f. 16v^o]

CAMILLE.

*Le hasard des combats en mainte et mainte sorte
J'allais cherchant partout vierge et fille de roi
Le camp troyen j'avais lors mis en désarroi
Quand Arons de son dard me fit trébucher morte.*

*La mort ne me priva de l'honneur que l'on porte
Aux braves combattants qui meurent comme moi :
Turnus ce preux guerrier honora mon convoi
Appuyant mon cercueil sur son épaule forte.*

*Une lance, un bouclier, un coutelas tranchant,
Un escadron carré en bataille marchant,
Sont les plaisirs que j'ai suivis dès mon enfance.*

Cette reine a plus fait, car sans effort de ses bras

*Par victoire et merci a mis fin aux combats
Et uni les Français sous une obéissance.*

f. 17

LUCRÈCE.

*Sous l'effort malheureux de l'impudique force
Mon corps resta vaincu et mon esprit vainqueur :
Le sang du coup mortel, dont je navrai mon cœur
Expia le plaisir de la charnelle amorce.*

*Je fis voir au Romain que la femme qu'on force
Bien qu'il semble qu'entier lui demeure l'honneur
Absoudre l'on ne doit si son forcé malheur
Éteindre par sa mort de sa main ne s'efforce.*

*Ainsi donc j'effaçais l'effort qu'on m'avait fait
Et vengeant de ma main en moi l'autrui forfait
Honteuse ne voulus à mon honneur survivre.*

*Mais toi qui ne vis onc ton esprit assaillir
De vice, ni le corps si proche de faillir,
Tu dois Reine vouloir ici longuement vivre.*

[f. 17v^o]

CLÉLIE.

*En la fleur de mes ans par le sort inhumain
Au roi Toscan je fus en otage livrée,
Mais à l'œil de son ost je l'en suis délivrée
Passant sur un coursier le creux Tibre romain.*

*L'objet de ce haut fait rendit ce roi humain,
Car lorsque par nos lois je lui fus relivrée
Guerdonant ma vertu d'une riche livrée
Les otages rendit qu'il tenait sous sa main.*

*Si pour avoir passé sur un cheval à nage
Le Tibre, on va louant mon belliqueux courage
Et Rome me reçoit en si pompeux arroi,*

*Que pourra mériter celle qui désarmée
A, d'un cœur indompté, traversé mainte armée
Pour le salut commun de la France et du Roi?*

Le surplus des enrichissements qui étaient autour de cette fontaine sont représentés par la figure suivante,

f. 18

[Illustration]

[f. 18v^o]

Et pour ce que la porte aux peintres est une place de tout temps dédiée à telle solennité y avait en cette porte un arc triomphal à deux faces d'ordre corinthien de la plus belle et riche architecture que l'on pourrait inventer, orné de toutes les beautés artificielles qui se pourraient imaginer pour un tel ouvrage ; était cet arc dédié à la grandeur de notre roi, commémoration de ses aïeux et père, et honneur de Messieurs ses frères, et ce d'autant que lui ayant été ci-devant représenté l'origine et antiquité de ses prédécesseurs rois de France, abondance et grandeur de

son royaume invincible, et comme il s'est maintenu nonobstant tant de divers assauts, par la providence de la reine, sa mère, fut avisé pour continuer l'histoire lui dédier cet arc triomphal. La hauteur duquel, du rez-de-terre jusqu'à la sommité et sode était de six toises ou environ, son ouverture dans œuvre de quatorze pieds sous vingt deux et demi sous clef. À chacun côté duquel étaient deux grands stylobates, portant de plan en saillie deux colonnes de dix-huit pieds de haut représentant le marbre mixte, faites de sculpture, frisées, cannelées et rudentées, striées jusques à la tierce partie et ornées de leurs bases et chapiteaux feints de marbre blanc, enrichies de feuillages, cartouches et rosaces. Les soubassements tant dedans que dehors étaient remplis de fifres, tambourins, enseignes, arcs, traits, morions, pistoles et autres armes feintes de bronze, qui y donnait fort bon lustre. Par dessus les chapiteaux de ces colonnes régnaient l'architrave, frise et corniche en leurs mesures également selon ledit ordre corinthien, dont l'architrave de la corniche représentait le marbre gris et la frise un feuilla-

f. 19

ge d'or, élevé sus un fond d'émail de couleur azur, si industrieusement fait qu'il n'y avait celui de bon jugement qui ne s'arrêtait pour le considérer.

Sur la clef de chacune face étaient les armoiries de France couronnées et entourées de chapeaux de triomphe le tout de sculpture, qui donnaient un grand ornement à cet ouvrage.

Par-dessus cette corniche était un soubassement. Au milieu du haut duquel, pour la mémoire de défunt très victorieux roi Henri, était un vase à l'antique, lequel semblait être tiré du ciel par le bec et griffes d'un aigle étant au-dessus. Lequel vase était poussé par-dessous et élevé des épaules et mains des petits enfants royaux, sur lequel était un cœur royal couronné, démontrant les cendre de ce bon roi enfermées en icelui, et le corps humain être translaté en essence immortelle comme il est signifié par l'aigle oiseau dédié à Jupiter, volant plus près des cieux que nul autre, où se sont efforcés le pousser les petits enfants royaux représentant sa postérité ou ses héritiers par tous honorables moyens, tant de somptueuses sépultures que très charitable pitié en mémoire d'icelui. Et à l'entour était écrit,

Ἑρρίκου ἀποθέωσις.

Et sous lesdits enfants,

Ὁλβιος ὅστε θανῶν γόνον εὐσεβέων λίπε τέκνων.

Pour signifier que,

Les hommes sont heureux

Et en leurs morts louables

[f. 19v^o]

Qui laissent après eux

Des enfants pitoyables

B.

De telle façon usaient les Romains aux obsèques de l'empereur Sévère, pour montrer qu'il était mis et reçu au nombre des dieux.

Au-dessous de cette urne et en commémoration du grand François son aïeul, lequel restaura les bonnes lettres, était un tableau représentant le bronze, auquel était dépeint un Cadmus semant des dents en terre d'un dragon qui est l'Ignorance, et planta en France les bonnes lettres tant hébraïques, grecques que latines représentées par les dents du dragon semées.

Au côté dextre de ladite urne était la figure d'un prince couronné représentant le feu roi Henri étant deux colonnes, sous l'une desquelles étaient plusieurs livres fermés à grosses boucles et un éléphant ; et sous l'autre un grand œil en forme de soleil rayonnant. L'une signifiant la religion catholique par lesdits livres fermés auxquels sont contenus les saints mystères qui ne se doivent communiquer aisément au peuple. Et par l'éléphant la révérence que nous devons avoir à la religion. Et l'autre la justice par le soleil rayonnant, qui était au-dessous, qui signifie l'œil de Dieu, lequel jour et nuit nous regarde, comme dit Orphée en ses hymnes,

— Οἶτε δίκησι

Λαόν ὑπό σκολῆς, οἷτ' ἔμπαλιβ ἰθύνουσι.

f. 20

C'est-à-dire, ceux qui font bonne ou mauvaise justice au peuple. Ce qu'Homère a confirmé disant,

Δίος ἔκδικον ὄμμα.

L'œil de Dieu est justicier

Par lesquelles deux colonnes le feu roi Henri, son père, et ses prédécesseurs rois se sont maintenus, et aussi sans tels appuis un royaume ne peut prospérer, ne longtemps durer. Qu'à leur exemple notre roi a embrassé la religion et justice, lesquelles pour plus honorer il porte en ses devises.

Et au-dessous était écrit en grec,

Κίονας ἐκ πατέρος ἀρχῆς λάβεν υἱὸς ἔρεισμα.

Voulant dire,

Afin de maintenir son royaume prospère

Ces colonnes soutient, ainsi qu'a fait son père.

B.

Que par ce moyen la France se maintiendra toujours et subjuguera enfin tous ses ennemis. Comme il était représenté par une autre figure, étant à l'autre côté, qui était un Hercule dépeint comme pour accrevanter Anthée. Lequel Anthée touchant de la main en terre fit sortir des hommes, et fut à la fin lui et ses gens déconfits par la valeureuse force d'Alcide. Et au-dessous était écrit en grec,

Καίπερ πταίσμα πεσόντι φέρει παλινάγρετον ἀκμήν,

Ἄλλ' ἔμπης ἐδάμη κρατερωτέρου ἴφι μαχητοῦ.

Pour l'interprétation desquels vers grecs ont été faits les vers français, qui ensuivent, par le poète dessus nommé,

Bien que tout ennemi de France

Touchât sa terre comme Anthée

[f. 20v^o]

Pour faire issir en abondance

Un peuple aux armes redouté

Il sera toujours surmonté.

Car la France qui ne recule

Pleine d'un courage indompté

Ressemble au magnanime Hercule

Plus forte en son adversité.

R.

Entre les deux colonnes de l'un des côtés dudit arc était une niche, dans laquelle y avait une figure représentant la ville de Paris, bien richement revêtue, aux côtés de laquelle étaient deux fleuves, Seine et Marne, ayant des livres fermés sous l'un de ses bras, tenant d'une main des fascas et en l'autre une (*sic*) navire d'argent, sur la hune duquel était attachée une toison d'or, sous ses pieds un chien regardant derrière son dos et un coq. Cette ville est composée de ville, cité et université, dont le trafic et commerce de marchandise, qui se fait en icelle était représenté par la toison d'or étant sur le navire. Et par les fascas, le sénat et parlement qui se tient au Palais, assis en la cité et par les livres les arts et les sciences qui sont en l'université, laquelle ville chacun connaît être la plus grande, riche, abondante en tous arts, sciences, et plus peuplée que nul autre qui soit au monde, et en laquelle il n'y a jamais eu confusion ni désordre, ains a toujours été bien gouvernée et policée, par la sagesse et vigilance des gouverneurs d'icelle signifiée par le coq étant sous ses pieds. Et par le navire d'argent (qui sont les armoiries de ladite ville) qu'el-

f. 21

le tient en l'autre main comme l'offrant et présentant, est démontrée l'offre que font les habitants d'icelle à leur roi de leurs vies, personnes et biens en toute humilité dénotée par le chien regardant derrière son dos, d'autant que cet animal est le plus obéissant à son maître que nul autre. Et au-dessous était écrit,

Λευκετί εὐσεβίης μήτηρ, σοφίης τε δίκης τε

Signifiant

Paris la grande cité des arts mère et nourrice
Séjour de piété, siège de la justice.

B.

À l'autre côté dans une pareille niche était une autre figure représentant l'<e> génie de la France ayant autour de sa tête une couronne de cilles et cités, une lance en une main et en une autre des épis de blé et grappes de raisin, un pied d'or et l'autre d'argent, signifiant que la ville de Paris n'est seulement grande des grandeurs ci-dessus déduites, dont elle est remplie, mais de ce qu'elle est assise en un pays fertile et abondant en tous biens. Avait cette figure le pied d'or et l'autre d'argent, signifiant les t<r>ésors inépuisables, dont la France est remplie, et la lance la dextérité du peuple de cette nation, lesquels naturellement sont les meilleurs gendarmes du monde et toujours prêts à eux défendre si quelqu'un les veut assaillir. Et au-dessous était écrit

Χαίρε τροφῶν μήτηρ μεγάλη, μείζων δὲ καὶ ἀνδρῶν

Comme voulant dire,

France je te salue, heureuse tu te nommes

Pour être grande en biens, mais bien plus grande en hommes

B.

[f. 21v^o]

Telle était la première face de cet arc, duquel les piles feintes de pierre mixte convenaient fort bien à la décoration d'icelui, et pour ne plus ennuyer le lecteur des particularités qui y étaient, en est ici représenté le portrait.

[f. 22

Illustration]

[f. 22v^o]

Sur quoi furent faits les vers latins qui ensuivent par Jean Dorat, poète du roi ès langues grecque et latine, que je puis dire, sans faire tort aux autres, le premier de l'Europe. Par lequel aussi ont été faits tous les vers grecs et latins contenus en cet œuvre, excepté ceux qui ont été tirés des anciens, ainsi qu'il est contenu en son épigramme étant au commencement de ce livre.

Felix rex, cui contigerint felicia dona

Tot cælo indulgente, tibi nam magnus et armis,

Artibus et major Franciscus, præstat auitum

Exemplum ad virtutis et omnis, et artis amorem,

Cui tribus hæc linguis celeberrima condita sedes.

Hinc satus Henricus genitor tuus ille, paternæ

Nec virtutis egens, nec honestæ degener artis,

Francorum regnum, quod sumpserat a patre magnum,

In majus spatium diversis finibus egit,

Plurima cum superis pugnasset bella secundis.

Nec materna minus favet indulgentia divum

Blanda tibi, flos Italiae Catharina creatrix

Cui fuerit, natis ut fecundissima matrum

Egregiis, sic et natis pia mater alendis,

Servandisque inter bellorum summa pericla,

Fæmina fæminei dux prudentissima sexus,

Accedit tribus his quartus favor ille deorum,

Quod fatres tot, tamque pios fortesque dederunt.

Hæc tot magna favens tibi cum concesserit ultro

f. 23

CAROLE dona Deus, majus tamen omnibus unum

Addidit his donum, quo non felicius ullum,

Quod tu non tantum forma, nec viribus æquas,

Acribus aut animis robur genitoris, avique,

*Sed magis et cura pietatis, justiciæque.
 Nisus uterque quibus geminis perniciousis alis
 Sustulit in cælum Francum nomenque decusque
 Qua licuit, sed non simul omnibus omnia posse
 Maxima dii tribuunt, aliqua tuus est tenuis olim
 Ut progressus avus, sic et pater, ultima restant
 Nunc tangenda tibi tantæ fastigia laudis.
 Perge modo, et qua fata vocant, sequere impiger ultro,
 Ferrea ut e terris nobis jam secla repellas,
 Aurea et e cælo revoces, quibus omnia tuta,
 Omnia lata piis et justis gentibus, illo
 Ut sene falcifero quondam regnante vigeant,
 Sic nunc liligero vigeant te Carole Rege,
 Aut etiam tanto melius, quanto senis ævo
 Confecti potior tua pulchra, vicensque juvenus.*

De l'autre côté était une figure représentant le roi assis sur sa chaire de majesté, devant lequel étaient Vertu et Fortune se serrant les mains l'une dedans l'autre, ce roi, empoignant de sa dextre leurs mains, pour montrer que les empires ne se peuvent élever ni entretenir, si la Fortune n'accompagne la Vertu qui sont deux qualités, dont outre tant d'autres notre dit roi est doué. Et au-dessus était écrit

[f. 23v^o]

Ἀρχομένης ἀρετῆς ἀγαθὴ τύχη αἰέν ὀμαρτεῖ
 Signifiant,
*Quand vertu va devant la déesse Fortune,
 Aux affaires des rois est toujours opportune.*

B.

Au côté droit y avait une figure ressemblant à Monseigneur le duc d'Anjou frère du Roi portant en sa main senestre deux grandes couronnes de laurier, en la main dextre son épée nue, dans laquelle étaient des petites couronnes tant de feuilles de chêne que d'herbes obsidionales et murailles, auprès duquel était un foudre aux rayons moussu et non pointu. Les couronnes grandes et petites, et ladite épée, représentaient les grandes et petites victoires qu'il a plu à Dieu lui donner. Et le foudre couvert, la bonté et clémence de ce prince sous lequel était écrit,

Μειότεροι στέφανοι προαέθλια μείζοσιν εἰσιν
 Ἐσσομένοις μετόπισθε νέφ ἐκ βασιλείης
 Pour l'interprétation desquels ont été faits ces vers,
*Ces couronnes ne sont que l'ère
 D'une plus grande qu'il doit avoir,
 Quand un royaume en autre terre
 Aura soumis à son pouvoir.*

R.

Au côté senestre était une autre figure tirant à la face de Monseigneur le duc d'Alençon frère du roi, des pieds duquel sortait une étoile semblant monter au haut de son chef pour dénoter que la bonne et naïve nature, ensemble tout le bonheur du Roi François son aïeul (duquel il porte le nom) est retourné en lui, comme nous voyons que les planètes sont une partie

f. 24
 de l'an sous terre sans nous apparaître, puis retournant sur notre hémisphère reluisent belles et claires au ciel comme devant, au dessous de laquelle figure était écrit,

Φραγκίσκου μεγάλοιο φυὴν μειῶν ἀνεγείρει.
 Sur quoi ont été faits ces vers français,
*Du grand François ornement des grands rois
 La bonne indole et l'ancien génie
 Qui au tombeau lui firent compagnie*

Sont retournés en ce nouveau François.

R.

En l'honneur de tous les trois fut fait par ledit Sieur de Pibrac le sonnet qui s'ensuit,
*Le premier est mon roi, duquel moins je n'espère
Que de ses preux aïeux, qui par illustres faits
D'héroïque, vertu, feux divins se sont faits
Et vont ores roulant au plus haut de la sphère.*

*Le second est un duc que Fortune prospère
A fait vaincre et dompter les guerriers plus parfaits,
Lorsque mal conseillés nous nous sommes défaits
Pour assurer l'état du voisin adversaire.*

*Le tiers un jour n'aura moins de grâce et bonheur
Que de graver au ciel les traits de son honneur,
Par la vertu qu'il a dedans son cœur empreinte.*

*France je ne te puis souhaiter plus de bien
Que voir ses trois par éternel lien
Sous l'honnête devoir d'une amitié non feinte.*

[f. 24v^o]

Sur le milieu de l'arc était un tableau représentant le bronze dans lequel y avait un Mercure d'Égypte ayant deux têtes comme Janus, l'une vieille et ayant longue barbe pour le conseil, et l'autre d'un jeune homme pour l'exécution, dont Ovide parlant en ses Fastes dit,

Hæc atas bellum suadeat, illa gerat.

Et ce pour montrer que rien ne se fait en France sans conseil. Et au bas était écrit en grec,

– Οὐδέν ἄτερ βουλής

Qui veut dire,

Rien sans conseil.

De toutes lesquelles grandeurs de notre roi ne se pouvant ensuivre qu'une liesse publique, et âge doré renaissant en ce royaume, furent mises en deux niches, qui étaient entre les colonnes de chacun côté, deux Nymphes, l'une représentant liesse publique dite Aglaé au côté droit, revêtue de parements honorables et beaux, ayant sur sa tête un chapeau de fleurs en signe de toute honnête liberté, tenant en une main un chariot de triomphe, et en l'autre un gros bouquet de fleurs, une guirlande en écharpe à l'entour d'elle, et plusieurs autres guirlandes et pièces d'or, et d'argent répandues à ses pieds, au-dessus de laquelle était écrit,

Læta fero Gallis, ludos, spectacula, pompas.

Et en l'autre côté une autre nymphe représentant l'âge doré, laquelle semblait descendre du ciel au travers de plusieurs nues, dont elle était demi couverte, ayant son vêtement tout semé d'étoiles, et les

f. 25

bras plus haut élevés que sa tête pour soutenir trois serpents dorés entrelacés l'un dans l'autre, et se mordant par la queue, signifiant les trois âges. À côté d'elle était une faux et plusieurs ronces fauchées, signifiant les noises et dissensions être coupées par le bénéfice de la paix. Et était écrit au-dessus d'elle,

Aurea secla ferens terras Astræa reviso.

Dont ne se pouvant ensuivre qu'une augmentation de l'Empire et monarchie de notre roi, furent mis deux tableaux dans les flancs et côtés de cet arc, en l'un desquels était un Soleil levant enrichi de ses propres ornements, qui sont son chariot et chevaux, et une Aurore allant au devant remplissant tout le vide du ciel de guirlandes, roses, safran et fleurs de lis. Sur l'une des roues duquel chariot était un coq oiseau dédié à telle planète, qui de son naturel imite à son lever et coucher le cours du Soleil.

Au bas de la roue était aussi un Cancre pour représenter le chemin que le Soleil fait à reculons du tropique estival, jusques au Capricorne tropique hivernal, au bas duquel tableau était une grande mer, de laquelle sortait à demi-corps la belle déesse Thétis, recevant entre ses bras le Soleil couchant. Au-dessus apparaissait entre plusieurs nues obscures et rougeâtres l'étoile dite Vesper, sous lequel tableau étaient écrits ces vers de Virgile,

Omnia sub pedibus, qua sol utrumque recurrens

Aspicit Oceanum, vertique regique videbit.

[f. 25v^o]

Et à l'autre tableau était dépeint un grand sceptre porté de biais par l'aire de l'air qui du bout d'en bas touchait la mer, et de celui d'en haut orné de deux ailes touchait le ciel, pour montrer que le sceptre de France n'aura autres bornes de sa victoire que l'océan, et de sa renommée que le ciel, autour duquel sceptre était écrit cet autre vers de Virgile,

Imperium Oceano, famam qui terminet astris.

Et pour faire entendre que cela ne lui est seulement acquis par les grandeurs susdites, mais que la destinée y consent, était une Juno au-dessus, qui nuit ordinairement aux entreprises des personnages de grand cœur, et par mille traverses s'oppose à leur vertu, témoin Hercule, Énée et plusieurs autres vaillants capitaines de l'antique saison, laquelle assise sur le courbe de son arc en ciel, touchait d'une main ce sceptre comme consentant que notre Roi soit seigneur de l'univers et près d'elle était écrit,

Fata sinunt.

Et au-dessous de ce tableau,

Rex cui talis avus, genitor, mater pia, fratres,

Quæ magna accepit, natis majora relinquet.

Au milieu de cet arc dont le fond du berceau était paré d'un compartiment de feuillages, rempli des armes, chiffres, et devises de roi pendait un tableau double, en l'un des côtés duquel regardant la

f. 26

porte Saint-Denis étaient écrits ces vers,

Vous avez pour aïeux d'une heureuse naissance

Tant de rois conquéreurs, et un frère vainqueur,

Un Paris qui vous offre et ses biens et son cœur

Et un si grand royaume en votre obéissance.

Et à l'autre côté regardant vers le sépulcre,

Donc vous surpassez de tous les rois la puissance

Et ne s'en trouvera qui puisse avoir cet heur

De pouvoir à la vôtre égaler sa grandeur

Car roi en terre n'est si grand qu'un roi de France.

B.

Et pour ce que l'heureux et bien fortuné mariage du roi est la principale cause de notre félicité présente, fut mis devant le sépulcre une grande forme de perron, à l'entour duquel étaient deux marches basses, sur lesquelles était porté un grand stylobate d'ordre toscan et dorique de douze pieds de haut, duquel les plaintes à l'entour des encoignures étaient feintes par assiettes de rustique dont le fond de chacun carré représentait une pierre de marbre mixte, sur laquelle était posé un piédestal. Aux quatre coins étaient quatre aigles feints de bronze portant festons de lierre et au-dessus une pile servant de marchepied pour porter un grand Colosse de dix pieds de haut, qui était une nocière Junon, qui préside aux mariages. En l'honneur de la reine sa mère, laquelle ne s'est contentée d'avoir saintement endoctriné Mes-

[f. 26v^o]

sieurs ses enfants, et nourri dès leur jeunesse en la religion très sainte et catholique, soutenu à cause de leur minorité tant de grand<e>s et insupportables affaires. Aurait d'abondant comme très soigneuse mère pourchassé la plus grande et insigne alliance de toute l'Europe et marié notre

roi avec Madame Élisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, en l'intention de ne moins faire à l'endroit de messeigneurs ses frères et de les allier avec le temps aux plus grands monarques, afin d'avoir ce bonheur de voir des enfants issus des siens qui, à la façon des cigognes, la puissent honorer, révéler et soutenir en sa vieillesse, ainsi qu'avec si grande diligence et souci elle les a nourris et préservés en leur si bas âge et étant demeurés orphelins de leur père et seigneur.

Cette Junon était faite de stuc si blanc et bien taillé qu'il n'y avait celui, qui ne le prit pour vrai marbre. Elle était habillée à l'antique ayant un sceptre d'or en main, un croissant près de sa tête, en ses pieds des patins dorés, et l'Iris ou arc-en-ciel près d'iceux, avec l'oiseau duquel Théocrite fait mention en son livre, au bas de laquelle était un grand tableau, dedans lequel était écrit ce sonnet,

f. 27

SON<N>ET
de Pierre de Ronsa<r>d.

*Catherine a régi la (sic) navire de France
Quand les vents forcené la tourmentaient de flots,
Mille et mille travaux a porté sur son dos
Qu'elle a tous surmontés par longue patience.*

*Cette reine qui n'eut sa pareille en prudence
Veillant pour ses enfants nos princes sans repos
Au temps qu'un chaste amour vint allumer leurs os
Les fait reines et rois par nocière alliance.*

*C'est elle qui l'olive en la France ramène
Alliant notre roi à la race germaine,
D'où vient à ce royaume un bonheur renaissant,*

*Et Paris qui la voit si sage et si prudente
Lui donne de Junon la figure présente,
Ensemble corps et biens d'un cœur obéissant.*

[f. 27v^o]

Et à un autre côté étaient écrits ces vers latins,

*Junxerat Italias quæ nubens omine fausto
Juno Jovi Gallos, nunc pronuba jungit eosdem,
Germanis, ut tres populos conjungat in unum
Invictum reliquis, quos magnus continet oris.*

Et à un autre côté était écrit en grec,
Εἰς γάμον ἠρώων γαμετὴ ποτιέρχεται Ἥρη
Voulant dire,

*Aux noces des grands rois Junon faisant bonheur
Assiste volontiers, pour leur porter bonheur.*

B.

Le surplus des singularités qui y étaient se pourra considérer par le portrait qui en est ici représenté.

[n. f.

Illustration]

En l'honneur duquel mariage était devant la fontaine de Saint-Innocent un autre grand colosse de pareille hauteur que celui de Junon, porté sur pareil piédestal et stylobate, de la même mesure, forme et enrichissement. C'était la figure du dieu Hyménée en forme d'un jeune homme, embelli d'une petite barbe follette, crêpelue, et longs cheveux. Il avait quatre flambeaux à l'entour

de lui et un qu'il tenait en l'une de ses mains, faisant le cinquième, pour ce que le nombre quinaire est dédié à ce dieu, de laquelle façon ont usé les anciens Romains au jour de leur mariage, et en l'honneur d'icelui dieu faisaient allumer cinq flambeaux durant la première nuit de leurs noces.

De l'autre main il tenait un voile de couleur jaune duquel les épousées soulaient cacher leur visage à la première vue de leur mari, afin qu'on ne vit la honteuse rougeur de leurs faces. Il était couronné de fleurs entremêlées de marjolaine et de myrte, vêtu d'un long manteau de couleur orange troussé sur l'épaule, et en ses pieds des brodequins de jaune doré.

À l'un de ses côtés était un petit Amour serré par le corps d'un demiceint à grosse boucle, pour dénoter qu'il faut que l'amour de mariage soit arrêté chaste et lié.

À l'autre côté était une Jeunesse, sur laquelle il s'appuyait, signifiant qu'il faut entrer en noces durant la verdeur de l'âge sans attendre si tard, afin de pouvoir voir ses enfants grands et avoir le plaisir de les

f. 29

pouvoir et avancer, qui est le plus grand heur et bien que puisse avoir un grand prince et monarque, par dessus ses autres grandeurs. Sous les pieds de ce petit Amour était une sphère, représentant le monde, pour montrer que rien ne vit en ce monde qui ne soit sujet à l'amour, afin de faire renaître d'espèce un espèce son semblable pour l'entretienement, de l'immortelle mortalité, suivant ce que dit Platon.

Autour de cette sphère étaient force pommes d'oranges et guirlandes fait ès de roses et de lis, qui dénotaient que la jeunesse s'amuse plus volontiers aux choses de plaisir qu'à son profit. Quant aux pommes d'oranges, qui signifient l'or, chacun sait combien l'or est désiré en l'amour, témoin Atalante, qui en fut surprise et vaincue, et aussi que les pommes comme ayant formes rondes, sont toujours dédiées à Cupido<n>. Philostrate en ses images en donne ample connaissance. Sous les pieds de cet Hyménée était un chevreau animal lascif, pour signifier l'ardeur amoureuse de jeunesse laquelle est d'autant plus désireuse du mariage qu'elle est plus chaude et pleine d'humidité. Et tout auprès était une corneille, dénotant la fermeté inviolable qu'on doit s'entregarder en mariage, pour ce que tel oiseau, comme la tourterelle, ne se racouple jamais après qu'elle a perdu son premier parti.

Il y avait aussi des petits enfants et autres animaux qui sortaient de petites pellicules et taies, signifiant le mot grec ὑμην, hymen. Bref pour montrer que toutes choses sont immortelles par le succès de génération.

[f. 29v°]

Au bas de cet Hyménée était ce sonnet dudit Ronsard,
*Heureux le siècle, heureuse la journée
Où des Germains le sang très ancien
S'est remêlé avec le sang troyen
Par le bienfait d'un heureux hyménée.*

*Telle race est derechef retournée
Qui vint jadis du fils Hectorien,
Que Pharamond prince Franconien
Fit regermer sous bonne destinée.*

*O bon Hymen, bon père des humains
Qui tiens l'état de ce monde en tes mains
Bien favorable à ce saint mariage,*

*Qu'un bon accord ne fasse qu'un de deux
Et que les fils des fils qui viendront d'eux
Tiennent la France éternel héritage.*

f. 30

Et à l'autre côté ces vers latins,
Fælix ducit Hymen felicia numina secum,
Hinc Amor est castus, matura sed inde Juventa.
Casta placent superis, vigor est juvenilibus annis,
Hinc soboles Regum pietate armisque potentum.
 Et à l'autre côté en grec,
 Ἄγνος ἔρως νεότης τε νέων εἰς λέκτρα καὶ ἀγνῶν.
 Comme voulant dire,
Le dieu de chaste amour, et la sage jeunesse
Honorent en ce lieu notre Prince et Princesse.

B.

Ne faut omettre qu'outre tant de singularités qui étaient en ce théâtre, y étaient représentés les éléments du feu et de l'eau, à savoir du feu par lesdits cinq flambeaux brûlants, faits d'un odeur aromatique, dont la fumée était plus odorante que de la plus forte civette musc, ou ambre gris que l'on pourrait trouver, et l'eau naturelle par deux gros mufles de bronze venant de la fontaine Saint-Innocent proche dudit théâtre, qui était une chose fort belle à voir. De laquelle fontaine qui mériterait bien un portrait à part ne ferai aucune description pour ce qu'elle se peut encore voir en son être. L'excellence de l'ouvrage de laquelle bien considéré se peut dire l'un des chefs-d'œuvre du monde, en ouvrage de maçonnerie et architecture. Et quant audit théâtre le portrait en est ici au peu près représenté.

[f. 30v°

Illustration]

[f. 31]

Passant plus outre et venant devant le Châtelet en la place nommée l'Apport de Paris se présentait un autre spectacle de plate peinture qui est bien à remarquer. C'était une grande perspective, sur laquelle régnait une corniche représentant le marbre gris, laquelle avait six toises et demie en largeur, sous cinq toises et demie de haut, en laquelle on voyait de loin un double rang de colonnes représentant aussi le marbre gris ornées de leurs bases et chapiteaux tant bien dressés et couchés qu'il semblait combien que ce ne fut qu'une plate peinture, qu'elles fussent vraiment élevées et distantes bien loin l'une de l'autre.

Au-dessus d'icelle se voyait un double rang de fenêtres renfoncé bien avant en perspective, remplies de dames et damoiselles regardant par ces fenêtres comme s'il y eut eu une rue en icelle.

À l'un des côtés étaient deux grandes colonnes telles que le roi les porte en sa devise, avec l'inscription (*Pietate et Justitia*) au bas desquelles étaient les figures de Religion et Justice.

À l'autre côté étaient deux autres colonnes de pareilles grandeur et proportion, en l'une desquelles étaient les armoiries du roi, et en l'autre celles de la reine. Les deux colonnes représentant les maisons de France et d'Autriche, qui se sont ainsi alliées par ce mariage. Au bas d'icelles étaient les figures de Clémence et Félicité comme ayant été ce mariage la principale cause de la clémence dont le roi a usé envers ses sujets par son édit de pacification, et par

[f. 31v°]

conséquent de notre félicité présente et à venir.

Au milieu de cette perspective était un palais bâti d'autres colonnes, à l'entrée duquel et sur un grand perron auquel il fallait monter par cinq, ou six degrés, soit une Majesté sous un pavillon appuyée sur des coussins de velours vert tenant un sceptre d'or en sa main dextre, ayant à ses pieds d'un côté une figure représentant Crainte, au bas de laquelle était écrit (TIMOR). Et à l'autre côté une autre figure, représentant Honte, au bas de laquelle était écrit (PUDOR). Signifiant que dorénavant la Majesté du roi sera plus crainte. Et que chacun venant à son mieux penser, la respectera davantage. Au bas duquel perron y avait une table d'attente en laquelle étaient écrits ces vers,

Magna licet nascens Majestas regia crevit
Quæque suo sub Rege, sed incrementa recepit
Maxima sub Magnis primo et te CAROLE nono.

Et sous les figures de la Religion et de Justice étant sous les colonnes ci-dessus mentionnées était écrit,

*Justicia et pietas veterum custodia Regum
Majestatis habent ante alta palatia sedem,
Stipantes regale latus vi tutius omni.*

Et dessous les figures de Clémence et Félicité étant au bas de deux autres colonnes était écrit,

f. 32

*Sæpe graves Regum Clementia temperat iras,
Pacis ob idque sacram fert dextera pignus olivam
Cui cornes est felix cunctarum Copia rerum.*

Et plus haut sous lesdites armories du roi et de la reine posée contre lesdites colonnes représentant les maisons de France et d'Autriche était écrit,

*Dum stabit junctis Majestas fulta columnis
Francæque Austriacæque, domus durabit in ævum.*

La figure d'icelle ici représentée démontrera le surplus.

[f. 32v°]

[n.f.

Illustration]

f. 33

De là se trouvait le pont Notre-Dame, à l'entrée duquel était un arc triomphal d'ordre toscan et d'une mode qui jamais n'avait été vue, duquel l'ouverture était de douze pieds dans-œuvre sous vingt et deux sous clef, le bas jusqu'à la hauteur de l'architrave fait de rochers parmi lesquels étaient mêlés des coquilles de limaces, et herbages tels qu'on les voit aux bords des rivières.

Sur la clef de ce berceau y avait deux grands dauphins et un cancre au milieu, lesquels dauphins soutenaient une grande table d'attente. Au côté de laquelle étaient deux statues, l'une d'un vieil homme chenu ayant longue barbe, couronné de roseaux et de joncs et l'autre d'une femme ayant grands cheveux, tenant l'un et l'autre un grand aviron et un cruche jetant eau en abondance, sur lesquelles ils s'appuyaient, pour représenter les fleuves de Marne et de Seine qui se rendent en ladite ville, à l'endroit de laquelle eau répandue étaient force petits arbrisseaux et quantité de mousse entremêlés avec plusieurs petits lézards et limaces gravissant.

Au-dessus de la corniche qui régnait pardessus le berceau et voûte de cet arc était un grand navire d'argent, sous laquelle se voyait une rivière. À côté duquel navire, qui représentait non seulement la ville de Paris mais aussi tout le royaume de France (d'autant que ladite ville est l'exemple auquel tous les autres se mirent) étaient les jumeaux Dioscures, qui sont les figures de Castor et Pollux ressemblant de visage au roi et monseigneur, faites d'or et ayant chacun une

[f. 33v°]

étoile d'or sur leurs têtes, lesquels soutenaient ce navire, comme l'ayant sauvé d'une grande tempête et orage, et fut cette représentation prise, sur ce que Castor et Pollux sont étoiles de très heureuse rencontre, et certain présage de temps calme, quand ils apparaissent aux mariniers au plus fort de la tempête. Aussi la présence de ces deux grands princes frères nous signifie non seulement la salvation du naufrage mais toute assurance de repos et tranquillité à l'avenir.

Au-dessous duquel navire en la table d'attente ci-dessus spécifiée était écrit,

*Puisque ces astres clairs Dioscures nous sont
Apparus en ce lieu après si grand orage,
Cette nef et les siens dorénavant pourront
Voguer libres par tout, sans crainte du naufrage.*

B.

Et à côté dessous la figure de Castor,

Nobilium Castor quondam moderator equorum,

*Nuncque ratum, gravis hæc quo salva regente carina.
Et à l'autre côté dessous Pollux,
Dum geminus gemino stabit cum Castore Pollux,
Non metuet savas ratis hæc jactata procella.s*

f. 34

Sonnet de Pierre de Ronsard.

*Quand le navire enseigne de Paris
(France et Paris n'est qu'une même chose)
Était de vents et de vagues enclose
Comme un vaisseau de l'orage surpris,*

*Le Roi, Monsieur, Dioscures esprits
Frères et fils du Ciel qui tout dispose,
Sont apparus à la mer qui repose
Et la (sic) navire ont sauvé de périls,*

*De Jupiter les deux enfants jumeaux
Ne sont là-haut, ni si clairs ne si beaux,
Jamais Argon ne fut si bien guidée :*

*Autres Typhis, autres Jasons encor
Amèneront la riche toison d'or,
En notre France et non point de Médée.*

[f. 34v^o]

Et afin de faire connaître par quel moyen ces deux princes sont aujourd'hui si beaux, clairs, et déifiés, vu les orages, et tempêtes, qui ont été depuis dix ans en la France, était un tableau de peinture dans l'un des flancs de cet arc, auquel était dépeint une mer enflée et un grand monstre marin à l'un des bouts d'icelle, lequel faisait contenance de dévorer à gueule bée les petits glauques ou dauphineaux étant près de l'autre bout de la mer sous la garde et protection d'un grand dauphin, leur progéniteur, lequel les couvrait des ses ailes le plus qu'il pouvait. Mais ce votant pressé par le monstre marin les avalait et recelait en son estomac comme en lieu de toute sûreté, jusques à ce que ledit monstre fut passé outre. Lequel passé, rendait ce dauphin ses petits sains et entiers.

À l'exemple duquel dauphin, la reine a bien u garder nos princes ses enfants petits, et en bas âge, contre toutes advenues et efforts, et en fin iceux rendu sains, entiers et apparents tels qu'ils sont aujourd'hui. De laquelle nature des dauphins Oppian poète grec a doctement écrit, duquel les vers grecs qui étaient sous ce tableau ont été extraits,

*Ἀμφιχανῶν κατέδεκτο κατὰ στόμα, μέσφι ὅτε δειμα,
Χάσσηται, τότε δ' αὖθις ἀνέπτυσε λευκανίηθεν.
Signifiant,*

*Le dauphin pour sauver ses glauques de danger
Quand le monstre marin dévorer les pourchasse,*

f. 35

*Les remet en son corps feignant de les manger
Puis le monstre passé les rend sains en la place.*

Et pour faire entendre d'abondant comme cette dame a sagement procédé pour maintenir l'état de la France, était un autre tableau en l'autre jouée, dans lequel étaient deux ruches à miel, desquelles les mouches sorties avoient une cruelle guerre les unes contre les autres, chaque bande conduite par son capitaine, et une main jetant de la poudre menue par dessus à l'endroit où était le plus grand conflit. Par le moyen de laquelle poudre s'apaisaient et retournaient toutes en leurs ruches.

Par cette main épandant la poudre, était signifiée la prudence et sagesse d'icelle reine, laquelle a accordé les deux partis et fait retourner chacun en sa chacune par l'édit de pacification, duquel ci-après sera fait plus ample mention. Au-dessous duquel tableau étaient écrits ces vers de Virgile,

*Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.*

Le reste de l'arc par en haut était un compartiment dressé fort industrieusement, duquel le portrait est ici rapporté au plus près du naturel.

[f. 35v°

Illustration]

f. 36

Passant le quel arc et entrant dans le pont Notre-Dame, semblait que ce fussent les champs Élysées tant il était revêtu de toutes parts de décoration et magnificence, n'y ayant maison celle part où il n'y eut une nymphe, ou naïade relevée en bosse représentant le naturel, les unes chargées de fruits, les autres de fleurs, autres de raisins, autres d'épis de blé comme les offrant et présentant au roi pour montrer l'abondance de toutes choses être retournée en France par le moyen de son édit de pacification, entre lesquelles y avait des festons de lierre et grandes armoiries entre deux tant dudit sieur roi, de la reine sa mère, messeigneurs ses frères que de la ville de Paris, le tout dressé et couché par mesure et proportion convenable, sans qu'il y eût un point qui passât l'autre. Le dessus était un double compartiment de lierre dressé en plate forme par parquets et entrelacs de mesure parmi lesquels étaient autres armoiries avec chiffres, devises de divers ornements, dont pour n'ennuyer le lecteur est ici représenté le portrait .

[f. 36v°]

[n. f.

Illustration]

f. 37

À l'autre bout était un pareil arc de triomphe décoré et orné tout ainsi comme le précédent. Au haut duquel pour représenter la bonté et clémence de notre Roi, après tant de grandes victoires, et montrer combien se présentant l'occasion de son mariage aurait pour le bien et repos de ses pauvres sujets fait publier l'édit de pacification, s'étant rendu plus bénin qu'il n'était victorieux, et voulu mettre tout maltalent en oubliance. Était sur le haut dudit arc une figure tenant une palme, pour représenter une grande victoire, laquelle était attachée et liée contre un grand olivier. En l'autre côté un dieu Mars avec un visage félon et cruel, lequel était attaché et enchaîné d'une grosse chaîne de fer contre le pied d'un grand laurier, ayant son corps de cuirasse, épée et armes près de lui comme signifiant qu'il n'en avait plus de besoin par la piété, douceur et débonnairété de notre roi, lequel remis toutes les fautes passées, et en ce faisant arrêté du tout la guerre en France, dont s'ensuivra le repos d'icelle, commerce, et trafic de la marchandise, qui se pourra dorénavant exercer en toute liberté comme il était démontré par un grand navire étant entre cette victoire et dieu Mars, pouvant maintenant vaguer partout en sûreté. En la table d'attente du milieu duquel arc étaient ces vers,

*CHARLES victorieux au plus fort de sa gloire
S'est montré doux, clément et gracieux guerrier,
Ayant attaché Mars et sa grande victoire*

[f. 37v°]

L'un à un olivier, et l'autre à un laurier.

B.

Et sous le Dieu Mars étaient ces vers latins,

*Felix Mars alios postquam devicerat omnes,
Vicit ad extremum se dans veniam hostibus ipsum,
Una trium laurus pulcherrima quarta priorum.*

Et sous la Victoire étaient ces autres vers,

Militibus ducibusque triplex victoria multis
CAROLE parta tibi est, tua sed victoria quarta
Propria parta tibi te milite, te duce solo.

Et pour faire entendre que cette victoire retenue et édit de pacification est une chose ferme et stable que sa Majesté veut et entend être inviolablement gardé et observé entre ses sujets y avait un tableau dans l'un des côtés auquel était un autel et sur icelui une pierre carrée signifiant stabilité et fermeté très assurée avec une coupe de vin répandu sur icelle et au devant de l'autel un pontife ayant une mitre en tête, vêtu d'habits sacerdotaux, tenant en l'une de ses mains un agneau prêt à immoler et en l'autre un gros caillou, duquel il était prêt à frapper l'agneau, comme disant que tout ainsi que le vin de cette coupe est répandu en terre, et cet agneau prêt à immoler, puisse être répandu le sang et immolé le corps de celui qui contreviendra en sorte que ce soit aux pasches et convenances de cet édit de pacification.

f. 38

Aux quatre coings de l'autel y avait des boucles que quatre hommes armés tenaient, pour ce qu'il n'était permis au temps passé aux profanes de mettre la main sur la table de l'autel. Lesquels quatre hommes armés représentaient les quatre maréchaux de France commis et députés pour l'exécution et entretenement de cet édit. Au bas duquel autel était écrit,

Fœdus immortale.

Et au bas du tableau ces deux vers d'Homère,

Ὅππότεροι πρότεροι ὑπὲρ ὄρκια πημήνεια
Ἦδέ σφ' ἐγκέφαλος χαμάδις ῥέοι ὡς ὄδε οἶνος.

Sur lesquels ont été faits ces vers français,

Tout ainsi que ce vin est répandu en terre

Puisse être répandu le sang et le cerveau

Et le corps immolé au lieu de cet agneau

De celui qui voudra renouveler la guerre.

B.

En l'autre côté était un tableau double, dans lequel étaient forces corselets, morions, gantelets, rondaches et autre sorte d'armes parmi lesquelles les abeilles faisaient leur cire et miel, signifiant qu'il n'est plus besoin d'armes en France, étant cet édit de pacification bien entretenu, et dessous étaient ces deux vers d'Ovide,

Aspice felici latentur ut omnia pace,

Arma cruor tinxit, nunc ea melle madent.

[f. 38v°]

Et plus bas à même fin, pareilles sortes d'armes, esquelles les araignées faisaient leurs toiles, et dessous ces vers de Théocrite,

– ἀράχνια δ'εἰς ὄπλ' ἀπάχναι

λεπτά διαστήσαιντο, βοᾶς δ'ἔτι μῆδ' ὄνομ' εἶη.

Comme voulant dire,

Là les araignées font dans les armes leurs toiles,

Signe de sûre paix et onbli de querelles.

B.

Dont s'ensuivra (Dieu aidant) une bonne administration de justice, afin de rétablir et remettre toutes choses en leur ancien état sous l'obéissance du roi telle qu'elle lui est due, et d'autant plus qu'il est père du peuple et roi très véritable établi de Dieu pour rendre la justice également tant au grand qu'au petit, et que tout ainsi que par son édit de pacification nous a fait apparoir de sa clémence et piété représentée en l'une des colonnes de sa devise ; s'efforcera par sa justice représentée en l'autre colonne d'icelle devise à nous maintenir en repos et réunir et incorporer tous ensemble en son obéissance.

Voilà en somme quelle fut l'invention et intelligence des ouvrages susdits. Reste à venir au fait et ordre qui fut tenu à ladite entrée.

f. 39

Le mardi sixième jour de mars 1571 le roi arriva environ dix heures du matin au prieuré Saint-Ladre assis au faubourg Saint-Denis, auquel lieu lui avait été dressé un échafaud près le logis du prieur, tant afin de voir passer les compagnies des états de ladite ville que pour ouïr et recevoir les harangues et salutations qui lui seraient faites de la part d'iceux. Et afin que n'y eût aucun désordre, étaient deux grands escaliers l'un pour monter et l'autre pour descendre de cet échafaud, lequel était couvert de riche tapisserie ; et au milieu dressé un haut dais de trois marches couvert de tapisserie de Turquie et dessus un dais tendu de riche valeur, sous lequel était posée la chaire pour soir sa Majesté, couverte d'un riche tapis de velours pers tout semé de fleurs de lis d'or trait.

Si tôt que sa Majesté y fut arrivée commencèrent à marcher au-devant les quatre ordres mendiants qui sont les Cordeliers, Carmes, Augustins et Jacobins, et après eux toutes les autres églises et paroisses d'icelle, vêtus de leurs surplis, marchant tous à pied en ordre de dévotion et humilité.

L'université de Paris suivait après à pied avec bon nombre d'hommes de chacune des facultés d'icelle, à savoir des Arts, Médecine, Décret et Théologie, accompagnés des Lecteurs du Roi tant ès Lettres hébraïques, grecques, latines, Mathématiques qu'autres parties de Philosophie, vêtus de leurs chapes et ha-

[f. 39v^o]

bits accoutumés, suivis du recteur portant robe d'écarlate et chaperon de menu vert, ayant ses douze bedeaux devant lui portant masses d'argent doré. Après lequel étaient les procureurs et messagers des nations qui était une belle chose à voir, vu le grand nombre d'hommes doctes en toutes langues et sciences remarqués en cette compagnie, sans que les longues guerres qui ont été en ce royaume aient diminué le cours d'icelle université la plus cebre et florissante du monde.

Ceux-là passés vint le corps de la ville en l'ordre et équipage qui s'ensuit. C'est à savoir de dix-huit cents hommes de pied choisis et élus de tous les métiers d'icelle, conduits par leurs capitaines, lieutenants et enseignes, dont furent faits trois bandes, avant-garde, bataille et arrière-garde, tous habillés des couleurs du roi. Mais d'une telle ordonnance et si bonne façon que l'on pouvait discerner chacune bande, l'une blanche, l'autre grise et l'autre rouge. Car ceux de l'avant-garde avaient les chausses et pourpoints blancs, chamarrés et bandés de velours rouge, l'écharpe de taffetas gris. Ceux de la bataille, les chausses et pourpoints de gris, bandés et chamarrés de velours rouge, l'écharpe de taffetas blanc. Ceux de l'arrière garde, les chausses et pourpoints rouges, chamarrés et bandés de velours blanc, l'écharpe de taffetas blanc, chacune bande de six cents hommes sous deux capitaines, deux lieutenants et deux enseignes ayant tous morions gravés et dorés, quant aux arquebusiers et quant aux piquiers, tous armés de corselets et bourgui-

f. 40
gnottes, la plupart gravés et dorés, accompagnés de fifres et tambourins en bon nombre marchant sept à sept et tenant si bien leurs rangs qu'il n'était possible de mieux.

Cette compagnie passant par devant sa Majesté la salua d'une escopetterie si bien faite qu'elle montra en recevoir grand contentement, d'autant plus qu'elle les connut tous vrais hommes de guerre, expérimentés et bien adroits au maniement des armes et dignes de lui faire un bon service si l'occasion s'y présentait.

Cette avant-garde, bataille et arrière-garde passées, venaient après les menus officiers de ladite ville jusques au nombre de cent cinquante, portants robes miparties de rouge et bleu, les chausses de même, chacun tenant un bâton blanc en sa main conduits par deux sergents de ladite ville à cheval, vêtus de robes miparties de pareilles couleurs, ayant sur les manches gauches d'icelle un navire d'argent qui sont les armoiries de ladite ville.

Après eux venaient les cent arquebusiers à cheval, ayant trois trompettes devant eux, vêtus de leurs hoquetons d'orfèvrerie aux devises dudit seigneur et armes de ladite ville, le bas duquel était tout couvert et enrichi de broderie, marchant trois à trois après leur cornette, sous leurs capitaine, lieutenant, enseigne et guidon, portant tous la longue arquebuse à l'arçon de la selle, le feu en la main et ayant tous manches de maille.

[f. 40v^o]

Sous autant de drapeaux marchaient les cent archers de ladite ville de même ordonnance et parure, portant chacun la couple de pistoles à l'arçon de la selle.

À leur queue étaient les cent arbalétriers ainsi armés, conduits et équipés que les précédents, ayant aussi chacun d'eux la couple de pistoles à l'arçon de la selle.

Ces trois compagnies passées, marchaient de cent à six vingt jeunes hommes, enfants des principaux bourgeois et marchands de ladite ville, conduits par le seigneur des Prés leur capitaine, duquel le seigneur Marcel le Jeune et Dolu étaient lieutenants, Clairseillier et le Lorrain enseigne et guidon, habillés de casaques à manches pendantes de velours rouge cramoisi haute couleur, si fort chamarrés de passements, cordons et canetille d'argent qu'il restait bien peu de vide, couverts de corps de cuirasse sous leurs casaques, desquels par les brassards paraissant richement gravés et dorés se pouvait considérer de quelle valeur pouvait être chacun de leurs harnais, dont l'armet et gantelets étaient portés par un page que chacun d'eux avoient devant soi, excepté le capitaine qui en avait quatre et les lieutenants, enseigne et guidon, chacun deux.

Ils portaient chapeaux de velours noir, garnis de panaches des couleurs du roi, dont les cordons faits de grosses perles entremêlées de diamants, rubis et autres pierres précieuses étaient de valeur inesti-

f. 41

mable et n'y avait celui d'entre eux qui ne fût monté sur cheval d'Espagne, ou autre beau cheval de service, sur lesquels ils s'étaient exercés quelque temps auparavant en sorte qu'ils étaient quasi tous dressés au galop, en rond, à toutes mains, à courbettes et à passades. Lesquels ils faisaient quelquefois voltiger et pannader, mais de si bonne grâce qu'ils se rendaient toujours en leur rang et place.

La sellerie et harnais de leur cheval étaient de même velours cramoisi que leur casaque, couverts et enrichis de canetille, cordon, passements et houppes d'argent, dont le surplus des singularités se peut considérer par le portrait qui en est ici représenté.

[f. 41v^o]

[f. 42

Illustration]

[f. 42v^o]

Cette compagnie était suivie des maîtres des œuvres, de charpenterie, maçonnerie et capitaine de l'artillerie d'icelle ville, aussi à cheval, vêtus de casaques de velours noir, passémentées d'argent et pourpoints de satin rouge cramoisi, marchant eux trois d'un rang.

Et consécutivement huit sergents de ladite ville à cheval, vêtus de pareilles robes mi-parties, et ayant chacun un navire d'argent sur l'épaule gauche comme les deux précédents, desquels est ci-devant fait mention.

Après eux marchait maître Claude Marcel, prévôt des marchands, ayant une robe mi-partie de velours rouge cramoisi brun et velours tanné, fourrée d'une excellente marte sublime, le saie de satin rouge cramoisi, à boutons d'or. Sa mule harnachée d'un harnais de velours noir, frangée d'or à boucle et clous dorés, la housse bandée et frangée de même, traînant en terre. Au-devant duquel marchaient quatre hommes à pied vêtus de ses couleurs et deux grands laquais à ses deux côtés, dont l'un portait les clés de la ville attachées à un gros cordon d'argent et de soie des couleurs du roi, pendant à un bâton couvert de velours cramoisi, canetillé d'argent.

Après lui marchaient les quatre échevins de ladite ville, à savoir maître Pierre Poullain, secrétaire du roi, maître François d'Auvergne seigneur de Dampont, conseiller au trésor, maître Simon Bouquet, bourgeois, et Simon de Cressé, seigneur dudit lieu, vêtus de pareilles robes de velours que

f. 43

dudit seigneur prévôt, doublée de panne de soie noire, portant bonnets de velours, leurs mules enharnachées de velours noir, bordé de passements de soie noire à boucles et clous dorés, la

housse bandée et bordée de même, ayant chacun deux laquais vêtus de leurs couleurs, marchant devant eux.

Les procureur du roi de la ville, receveurs et greffier d'icelle marchaient après ensemblement, habillés, à savoir, le procureur du roi de robe de velours rouge cramoisi haute couleur, le receveur de velours tanné brun et le greffier semblable aux dits échevins, suivis de vingt-quatre conseillers d'icelle ville, portant robes de satin noir.

Les seize quartiniers venaient après, habillés de robes de damas noir et après eux les maîtres de la marchandise, à savoir quatre gardes de la draperie portant robes de velours noir. Quatre de l'épicerie et de l'apothicairerie de velours tanné. Quatre de la grosserie et mercerie de velours violet. Quatre de la pelleterie de velours pers fourré de loups cerviers. Quatre de la bonneterie, de velours tanné. Et quatre de l'orfèvrerie de velours cramoisi brun, accompagnés de trente-deux des principaux bourgeois et notables marchands de ladite ville fort honnêtement habillés. Lesquelles gardes portèrent au retour le ciel et poêle sur la Majesté du roi, ainsi qu'il sera déclaré ci-après.

La compagnie du chevalier du Guet venait après, étant de cent cinquante hommes, dont cent arquebusiers à pied marchant cinq à cinq tous morionnés,
[f. 43v^o]

vêtus de mandille de broderie des couleurs du Roi et d'une même parure, conduits par l'un de ses lieutenants, accompagnés de bon nombre de tabourins et fifres. Et cinquante à cheval, tous bien armés, montés et équipés, portant chacun la couple de pistoles, ayant saies de broderies de même couleur et parure que les gens de pied, excepté qu'ils étaient plus richement étoffés.

À la tête desquels était le seigneur Testu, chevalier du Guet, armé d'un fort riche corps de cuirasse, revêtu pardessus d'une casaque de velours rouge cramoisi haute couleur, chamarré de cordon d'argent, ayant ses pages et laquais de même livrée, accompagné de ses autres lieutenants et guidon, et tant lesdits hommes à cheval que de pied avaient leur devise accoutumée, qui est une étoile devant et derrière.

Venaient après les onze vingt sergents à pied, tous habillés d'une parure et des couleurs du Roi, dont les deux-tiers arquebusiers tous morionnés, et le reste piquiers armés de corselets blancs, excepté dix ou onze portant hallebardes à l'entour de l'enseigne accompagnés de bon nombre de tambourins et fifres, marchant cinq à cinq.

Tous suivant les quatre sergents fieffés à cheval, d'une même parure.

Et consécutivement les cent notaires, suivis des trente-deux commissaires du Châtelet, vêtus de robes longues et de saies de velours ou satin noir. Et après eux les audiciens dudit Châtelet, à cheval.

f. 4<4>

Les sergents de la douzaine de la garde du prévôt de Paris venaient après à pied, habillés de leurs hoquetons d'orfèvrerie à la devise du Roi.

Le prévôt de Paris venait après fort bien monté et richement armé et habillé, ayant deux pages devant lui, portant l'un son armet, et l'autre ses gantelets, et son écuyer au milieu, tous montés sur braves chevaux d'Espagne.

Ledit prévôt était suivi de trois lieutenants, civil, criminel et particulier, portant robes d'écarlate, et dessus chaperons de drap noir à longues cornettes. Comme aussi faisaient les deux avocats et procureur du Roi. Lesquels marchaient les premiers rangs, avec les vingt-quatre conseillers dudit Châtelet, à la suite desquels étaient aucuns des plus notables et fameux avocats et procureurs dudit siège.

Tous suivant étaient les sergents à cheval avec leurs enseigne et guidon devant eux, tous habillés d'une parure et des couleurs du Roi, ayant chacun la couple de pistoles.

Ceux-là passés, venaient messieurs de la justice en l'ordre qui ensuit.

Et premièrement les généraux des monnaies, ayant leurs six huissiers devant eux avec le greffier, suivis des deux présidents portant robes longues de satin noir et lesdits généraux de damas ou taffetas noir. Partie desquels de robe longue, et le reste de robe courte, accompagnés des principaux officiers de la monnaie et changeurs de ladite ville.

[f. 44v^o]

Les gens de la cour des aides venaient après précédés par leurs huissiers et greffier, dont les présidents portaient robes de velours noir. Avec lesquels marchait le général des finances en la charge de Paris, vêtu d'une robe de satin noir. Et quant aux conseillers de robe d'écarlate et chaperon noir, suivis des élus et autres officiers des greniers à sel de ladite ville.

Tout suivant venaient messieurs de la chambre des comptes, ayant aussi leurs huissiers devant eux et leurs deux greffiers consécutivement, portant robes de damas noir, après lesquels marchaient les six présidents vêtus de longues robes de velours noir. Les maîtres, de satin. Les correcteurs et auditeurs, de damas et taffetas noir, suivis d'aucuns des officiers comptables de ladite ville, aussi honnêtement vêtus.

Messieurs de la Cour de parlement souveraine de ce royaume marchaient après en l'ordre qu'ils ont accoutumé, ayant devant eux leurs huissiers, que suivaient les quatre notaires et greffiers criminel et des présentations, vêtus de robes d'écarlate, le greffier civil après eux seul portant sa robe fourrée de menu vair. Et après lui le premier huissier aussi seul portant robe d'écarlate, un bonnet carré de drap d'or fourré de menu vair épuré.

Messieurs les six présidents venaient après vêtus de leurs grandes chapes d'écarlate, leurs mortiers de velours noir bandé de toile d'or en la tête, ainsi qu'il est accoutumé. Ayant monsieur maître Christophe de

f. 45

Thou, premier président, sur l'épaule gauche de sa chape trois petites bandes de toile d'or à la différence des autres.

À leur queue étaient les présidents des enquêtes et conseillers tant laïcs qu'ecclésiastiques, avec les deux avocats et procureur général, marchant au milieu desdits avocats, tous portant robes d'écarlate et chaperon fourré de menu vair.

Ainsi que les dessusdits arrivaient audit lieu de Saint-Ladre montaient sur l'échafaud ci-dessus mentionné pour faire leurs harangues au Roi en toute révérence et humilité. Près et autour duquel étaient monseigneur le duc d'Anjou, son frère et lieutenant général représentant sa personne en ces royaumes et pays, monseigneur le duc d'Alençon, aussi son frère, monseigneur le duc de Lorraine, son beau frère, monseigneur le prince Dauphin, et plusieurs autres princes et grands seigneurs, et bien près de sa Majesté monsieur le président de Birague conseiller en son conseil privé et ayant charge des sceaux de France, accompagné des maîtres des requêtes qui étaient en quartier jusques au nombre de dix, auquel lieu, par le prévôt des marchands, accompagné des échevins, après avoir fait sa harangue, furent présentées les clés de ladite ville à sa Majesté ainsi qu'il est accoutumé. Et fait s'en retournèrent tous lesdits états après avoir fait leurs harangues, au même ordre qu'ils étaient venus, excepté ledit seigneur prévôt de Pari, qui demeura avec le Roi pour marcher en la troupe des Chevaliers de l'ordre.

[f. 45v^o]

Peu de temps après ont commencé à marcher ceux qui étaient de sa maison et suite ci-après déclarés. À savoir messieurs les maîtres des requêtes, habillés de robes longues de velours noir. Les deux huissiers de la Chancellerie portant robes de velours cramoisi violet et leurs masses au poing Les grand audencier et commis du contrôleur, vêtus de robes de velours noir. Et puis était le seel [sceau] du Roi en son coffret couvert d'un grand crêpe posé sur un coussin de velours pers semé de fleurs de lys d'or, porté par une haquenée blanche caparaçonnée, et couverte d'une grande housse de velours traînant en terre, toute semée de fleurs de lys d'or. Ladite haquenée conduite par les rênes de sa bride par deux grands laquais dudit seigneur de Birague, et à côté étaient à pied les quatre chauffecires qui tenaient les courroies dudit sceau ayant les têtes nues.

Suivant icelui seel [sceau], marchait icelui seigneur président de Birague vêtu d'une robe de velours cramoisi brun, sur sa mule enharnachée de velours et couverte d'une housse de même couleur à frange d'or, ayant autour de lui ses laquais, et était suivi de son écuyer et de son secrétaire étant à cheval.

Quelque espace après suivait le prévôt de monseigneur le duc d'Anjou, accompagné de ses lieutenant et archers. Cent chevaux légers sous la charge du seigneur de Monterand grand prévôt de France. Le seigneur de Camby, capitaine des guides, suivi de ses quatre guides entretenus à la suite du Roi.

f. 46

Après vinrent les pages des gentilshommes de la chambre, capitaines, comtes et autres seigneurs, et après ceux des chevaliers de l'ordre, maréchaux de France mêlés ensemble, montés sur coursiers, roussins, chevaux d'Espagne, et Turcs, portant en leur tête, les uns les armets et lances de leurs maîtres garnies de banderoles, et les armets de beaux et riches panaches. Les autres portaient morions ayant aussi de riches panaches ; et aucuns avaient des rudelles, et corsèques. Lesdits chevaux fort richement enharnachés, une partie bardés, et l'autre partie caparaçonnés, mais tous de diverses sortes, se rapportant toutefois aux habillements des pages qui étaient dessus.

Ledit seigneur de Monterand grand prévôt de France marchait après bien monté et armé. Et après lui suivaient ses lieutenants de robe longue, et de robe courte, exempts et archers. Iceux archers portant hoquetons d'argent à cheval, officiers et sergents de ladite prévôté.

Après eux étaient les capitaines, lieutenants et enseignes de la garde de monseigneur le duc d'Alençon frère du Roi fort bien armés, et montés sur grands chevaux richement enharnachés, et caparaçonnés, suivis de cinquante-six archers compris trois exempts. Tous lesquels archers vêtus de casaques de velours gris fort richement bandées de passement d'argent et de soie orangé<e>.

Les capitaines, lieutenants et enseignes de la garde de monseigneur le duc d'Anjou aussi fort bien armés,

[f. 46v^o]

montés sur grands chevaux, fort richement enharnachés et caparaçonnés, suivis pareillement d'autant d'archers et exempts. Les archers vêtus de casaques de velours vert, aussi fort richement passementés d'argent.

Puis marchaient les gentilshommes de la chambre et avec eux aucuns grands seigneurs. Puis les chevaliers de l'ordre tous richement armés ayant casaques de drap d'or et d'argent, et fort bien montés sur grands et braves chevaux.

Eux passés marchait le comte de Maulevrier sur un petit cheval, comme lieutenant de monsieur le duc de Bouillon son frère pour son absence et maladie, suivi des lieutenant dudit seigneur de Bouillon et des capitaines des gardes des Suisses, de messeigneurs d'Anjou et d'Alençon et iceux Suisses du Roi, et de mesdits seigneurs entremêlés par rang, les uns parmi les autres, chacun d'eux habillés de velours. Ceux du Roi d'incarnat blanc et gris. Ceux de mondit seigneur de vert, blanc et noir. Et ceux de mondit seigneur d'Alençon de gris, blanc, et orangé.

Lesdits Suisses passés vinrent les hautbois et trompettes sonnans de leurs instruments, revêtus et habillés de velours rouge.

Après les poursuivant treize hérauts d'armes, et le Roi d'armes, vêtus de leurs cottes d'armes.

Suivant eux étaient quatre des pages de monsei-

f. 47

gneur le duc de Lorraine. Six de monseigneur le duc d'Alençon. Six de monseigneur le duc d'Anjou tous fort richement habillés et montés sur grands chevaux, excellents, somptueusement enharnachés et caparaçonnés.

Marchaient derrière treize des pages du Roi, étant aussi très richement vêtus et montés, sur aucuns des grands et plus beaux chevaux de la grande écurie fort richement enharnachés et caparaçonnés.

Puis le seigneur du Puizet écuyer d'écurie du Roi, portant le manteau royal. Le seigneur du Rivau aussi écuyer d'écurie qui portait le chapeau royal. Le troisième était le seigneur de Beauvau pareillement écuyer d'écurie portant les gan<t>elets. Et monsieur des Roches premier écuyer l'armet royal couvert du mantelet royal de velours pers, semé de fleurs de lys d'or trait, fourré

d'hermines et couronné d'une grande couronne close. Et étaient tous lesdits écuyers richement armés et habillés, et leurs chevaux caparaçonnés aussi très richement.

Après marchaient messieurs de Damville et de Tavannes maréchaux de France, aussi très richement armés et parés.

À leurs queues venaient à pied les sommeliers d'armes du Roi, vêtus de velours des couleurs dudit seigneur.

Et suivant eux le cheval de parade du Roi entièrement couvert d'un grand caparaçon de velours pers

[f. 47v^o]

semé de fleurs de lys d'or trait traînant en terre. Il portait au côté droit de sa selle la masse dudit seigneur Roi. Et de l'autre côté son estoc, et était ledit cheval mené par deux écuyers d'écurie allant à pied, ainsi qu'il est de coutume.

Monsieur le comte de Charny grand écuyer de France marchait après, armé et monté sur un autre grand et brave cheval du Roi couvert de même caparaçon que ledit cheval de parade. Il portait en écharpe l'épée de parade du Roi, et avait aucuns des autres écuyers et cavalcadours à pied auprès de lui.

Monsieur le duc de Guise grand maître de France était à côté à main droite portant son bâton de grand maître.

Le Roi ayant devant lui l'ordre dessus dit arriva à la porte Saint-Denis, où il fut salué d'un fort grand nombre d'artillerie tant de son arsena<1>, que de ladite ville, auquel lieu lui fut présenté un ciel de velours pers semé de fleurs de lys d'or trait, frangé de même et fort enrichi de broderie d'or, par lesdits quatre échevins. Lesquels le portèrent sur sa Majesté, depuis cette porte Saint-Denis jusques devant l'église de la Trinité, duquel lieu jusques devant l'église Saint-Leu et Saint-Gilles, fut porté par les quatre gardes de la Draperie, qui le mirent entre les mains des quatre maîtres épiciers, lesquels le portèrent depuis icelle église Saint-Leu et Saint-Gilles jusques à Saint-Innocent, où les merciers le reçurent. Et depuis le délivrèrent aux pelletiers qui le portèrent jusques devant

f. 48

le Châtelet, et là les bonnetiers le vinrent prendre pour en faire leur devoir jusques à Saint-Denis-de-la-Chartre, où ils le délivrèrent aux orfèvres, qui le portèrent jusques à Notre-Dame, et encore depuis ladite église jusques au Palais.

Ledit seigneur Roi était armé d'un harnais blanc curieusement poli, gravé et enrichi, et paré pardessus d'un saie de drap d'argent frisé, excellent et très richement garni de canettes et frisé d'argent. Le reste de son habillement étant de même, fort somptueux. Son chapeau de toile d'argent aussi bordé et enrichi, et davantage garni d'un cordon où y avait grand nombre de pierres précieuses d'incalculable valeur, avec un panache blanc semé de grand nombre de belles perles, étant monté sur un parfaitement beau, excellent et brave cheval, bardé et caparaçonné de même parure que son saie, allant sa Majesté et maniant ledit cheval fort dextrement, ayant devant lui ses laquais richement habillés, et écuyers de son écurie étant à pied vêtus tous d'une parure de velours cramoisi, enrichi de broderie d'argent, bottés de bottes blanches, et éperons dorés.

À la queue desdits écuyers était l'un de ses portemanteaux. Et après Nambut huissier de l'ordre et de la chambre du Roi et Boisrigault aussi huissier de chambre, habillés de robes de velours blanc portant leurs masses.

Autour de sa Majesté étaient sur les deux côtés à pied les vingt et quatre archers de la garde du corps

[f. 48v^o]

avec leurs hallebardes et hoquetons blancs fait s d'orfèvrerie aux devises du Roi, et à sa dextre un peu sur le derrière dudit poêle était monsieur le marquis du Maine, grand chambellan de France, étant très richement armé et vêtu, monté sur un beau grand cheval, enharnaché et caparaçonné de même son habillement.

Derrière le Roi près de lui étaient mon dit seigneur le duc d'Anjou son frère et lieutenant général, et monseigneur le duc d'Alençon aussi son frère à côté de lui à main gauche, pareillement excellentement bien et richement armés, vêtus et montés sur très beaux et braves chevaux, très somptueusement enharnachés et bardés.

Après étaient monseigneur le duc de Lorraine beau frère du Roi, et à côté de lui aussi à main gauche monseigneur le prince Dauphin, aussi très richement armés, vêtus et montés.

Suivaient après messieurs les ducs de Nemours à main droite et d'Aumale à main gauche, qui étaient semblablement bien armés, vêtus et montés.

Messieurs de Méru au milieu, ayant monsieur de Thoré son frère à main droite, et monsieur de Candale son beau-frère à senestre.

Et après marchaient messieurs les comtes de Retz et de Lansac, capitaines des deux cents gentilshommes de la maison, suivis de leurs compagnies desdits deux

f. 49

cent gentilshommes, fort bien montés, armés et caparaçonnés tous d'une parure et qu'il faisait fort bon voir.

Puis marchaient messieurs de Nançay, le vidame de Mans et vicomte d'Auchy, capitaines des gardes du Roi, suivis des archers desdites gardes étant sous leurs charges, tous bien armés et montés.

Et le seigneur de Chemaux, maître des cérémonies qui allait et venait pour ordonner tous les ordres ci-devant déclarés, étant aussi fort bien armé et monté sur un grand cheval richement enharnaché et bardé.

Et en cet ordre, compagnie et magnificence sa Majesté entra en ladite ville et cité de Paris, où il fut par les habitants d'icelle avec une joie et allégresse incroyable, criant à haute voix, vive le noble Roi de France, et lui souhaitant tout bonheur, accroissement, prospérité et longue vie. Et passant par la porte aux Peintres et cheminant par la rue Saint-Denis, qui se va rendre au grand Châtelet, et de là par le pont Notre-Dame, prit grand plaisir tant aux ouvrages et devises qui étaient aux arcs de triomphe et autres spectacles, dont ci-devant est fait mention qu'à divers instruments de musique qui sonnaient par tous lesdits lieux, lors que sadite Majesté passait.

Lequel parvenu jusqu'à la porte de l'église de Notre-Dame, descendit pour y aller faire son oraison, comme il est de bonne et louable coutume et avec lui messeigneurs les ducs d'Anjou, et d'Alençon

[f. 49v^o]

et de Lorraine, prince Dauphin, et plusieurs autres princes et seigneurs qui l'accompagnèrent en ladite église. Et afin que ce pendant il n'intervint quelque désordre ou confusion, les deux cents gentilshommes et quatre cents archers s'arrêtèrent partie sur ledit pont Notre-Dame, et partie du côté de Petit-Pont devant l'Hôtel-Dieu, jusques à ce que le Roi fût de retour de ladite église, et passé en la rue de la Calandre pour aller au Palais, où il entra accompagné desdits princes et seigneurs par le grand escalier qui conduit en la salle des Merciers ; et trouva ledit Palais paré et orné non seulement de très belles et riches tapisseries, mais aussi de plusieurs singularités. Le soir en la grand salle dudit Palais fut fait le souper royal, où sa Majesté se rendit avec autres habits que ceux de ladite Entrée, ayant la robe et chausses de satin carnadin, tout fait de broderie, couvert de perles, icelle robe fourrée de lous cerviers. Le collet parfumé, le bonnet de velours noir, garni de fort riches pierreries et d'une plume blanche. Duquel souper l'ordre fut tel.

À l'endroit du milieu et au-dessus de la table de marbre qui est à l'un des bouts de ladite grand salle, était tendu un dais de velours pers semé de fleurs de lys d'or trait, sous lequel fut mise la chaire, en laquelle sa Majesté s'assit pour souper. À sa main droite monseigneur le duc d'Anjou son frère et lieutenant général, un peu au-dessous de lui monseigneur le duc de Lorraine, son beau frère, et monseigneur le cardinal de Bourbon à sa main gauche. Monseigneur le duc d'Alençon aussi son frère, un peu au-dessous de

f. 50

lui monseigneur le prince Dauphin. Audit souper monseigneur le duc de Guise servit de son état de grand maître, [blanc] servit de panetier, monseigneur le duc de Nemours d'échanson, et monseigneur le marquis du Maine d'écuyer tranchant. Et fut la viande portée par les gentilshommes de la chambre.

Au-dessous de ladite table de marbre à main droite tirant jusques à la porte de la salle des merciers fut dressée une autre table ordonnée pour les autres seigneurs ambassadeurs et chevaliers de l'ordre. De l'autre côté de ladite salle à main gauche depuis la chambre du plaidoyer tirant à la chapelle, pour la cour de parlement et autres. Et à l'opposite de l'autre part depuis la porte de ladite salle des merciers allant contrebas vers la porte des petits degrés dudit Palais, pour ceux du corps de la ville. Et pour ce que toutes choses portaient faveur à cette triomphante et joyeuse Entrée, furent faits les sonnets qui ensuivent, tant sur la beauté du jour qu'il semblait que les astres eussent réservé en épargne pour plus grande décoration de cette solennité qu'en l'honneur et mémoire d'icelle, qu'il a semblé ne devoir être omis en ce lieu.

[f. 50v^o]

SONNET.

*Entreꝝ heureusement, ô grand Roi de la France,
Dans la grande Paris reine de nos cités.
Paris ouvre les bras. Seine et ses déités
Baissant leurs vertes eaux fassent réjouissance.*

*Campagnes et forêts d'une bonne espérance
Repreneꝝ vos honneurs. Toutes adversités
Soient mises en oubli. De plaisir incités
Tous de joie faisons heureuse démontrance.*

*O Paris dans tes murs le bon CHARLES ton Roi
Beau, sur un beau cheval en triomphant arroi,
D'armes environné, va faire son Entrée.*

*Les armes cesseront entre les citoyens
Mais si quelque étranger ose attaquer les tiens,
O CHARLES, la défense aux armes est montrée.*

A. d. Baïf.

f. 51

SONNET.

*Voyez le ciel qui rit d'une clarté sereine,
Voyez le fleuve clair qui désenfle ses eaux,
Voyez rebourgeonner les seveux arbrisseaux,
Voyez reverdoyer la montagne et la plaine.*

*Voyez le bon soleil, qui du printemps ramène
La joyeuse saison. Écoutez des oiseaux
Qui réjouissent l'air, mille motets nouveaux
En l'honneur de mon Roi, la joie se démène.*

*Mon Roi fait dans Paris sa magnifique Entrée,
Allégresse par tout nous voyons démontrée,
Présage bien heureux de meilleure saison.*

*Règne la piété, fleurisse la justice.
Vertu soit en bonneur, en mépris la malice,*

Défaille la fureur, commande la raison.

A. d. Baïf.

[f. 51v^o]

SONNET AU ROI.

*Junon qui des vaillants est toujours envieuse,
Hier d'un voile noir emmantela les cioux
Pour faire votre entrée (où le peuple joyeux
De Paris vous reçoit) obscure et pluvieuse.*

*Mais Jupiter chassa cette vapeur nueuse,
Reserenant l'azur de la voûte des dieux,
Pour vous favoriser, et pour contempler mieux
Vous CHARLES, de Francus la race valeureuse.*

*Le Soleil reluisait, comme aux longs jours d'été,
Et s'approcha pour voir si grande Majesté
Qui voisine du ciel envoyait sa lumière.*

*Vous fûtes à ce jour le Soleil du Soleil,
Qui confessa ne voir monarque à vous pareil,
Soit que près, soit que loin il court sa carrière.*

A. Jamin.

f. 52

SONNET.

*Non autrement que le grand Jupiter
Fit son entrée en la voûte éternelle
De son palais, quand Junon l'immortelle
Vint son courage en même lit dompter.*

*On vit des dieux la troupe se planter,
Toute pompeuse en ordonnance belle,
Tout à l'entour pleins de gloire nouvelle,
Et le ciel pour de beautés s'éclater :*

*Une grand nue est toute d'or tendue,
Qui flamboyait sur leur chef répandue
À longs rayons, d'aise tout le Ciel bruit,*

*Telle se vit de ce grand Roi l'Entrée
Qu'à l'environ maint Prince et seigneur suit ;
De cris joyeux retentit la contrée.*

A. Jamin.

[f. 52v^o]

Le lendemain le prévôt des marchands et échevins, avec le procureur, receveur, greffier et autres officiers de la ville furent au Palais présenter au Roi le présent qu'ils lui avoient dédié pour reconnaissance de l'honneur qu'il avait plu à sa Majesté leur faire. Le suppliant très humblement qu'il lui plut d'avoir celui autant agréable, comme il lui était offert d'une entière dévotion, de la part de ceux qui étaient prêts d'immoler à ses pieds (pour son service) leurs vies, leurs corps et tout ce qui était en leurs (*sic*) puissance, que le Roi accepta et reçut de bon cœur, démontrant manifestement qu'il l'avait bien agréable. Duquel comme chose mémorable n'a semblé impertinent faire ici quelque mention.

C'était un grand piédestal soutenu par quatre dauphins, sur lequel était érigé un chariot triomphant, embelli de plusieurs ornements et enrichissements, traîné par deux lions ayant les armoiries de la ville au col. Dans ce chariot était assise Cybèle mère des Dieux, représentant la Reine mère du Roi, accompagnée des dieux Neptune et Pluton, et déesse Junon, représentant messeigneurs frères et madame sœur du Roi. Cette Cybèle regardait un Jupiter, représentant notre roi élevé sur deux colonnes, l'une d'or et l'autre d'argent, avec l'inscription de sa devise, PIETATE ET JUSTITIA. Sus lequel était une grande couronne impériale, soutenue d'un côté par le bec d'un aigle posé sur la croupe d'un cheval sur lequel il était monté. Et de l'autre côté du sceptre qu'il tenait, et ce comme étant déifié.

f. 53

Aux quatre coins du soubassement de ce piédestal étaient les figures de quatre rois ses prédécesseurs, tous portant le nom de Charles. À savoir Charles le Grand, Charles le Quint, Charles septième et Charles huitième. Lesquels de leurs temps sont venus à chef de leurs entreprises, et leurs règnes ont été heureux et prospères après plusieurs affaires par eux mises à fin, comme nous espérons qu'il adviendra de notre Roi.

Dedans la frise de ce piédestal étaient les batailles et victoires grandes et petites par lui obtenues. Le tout fait de fin argent doré de ducat ciselé, buriné et conduit d'une telle manufacture que la façon surpassait l'étoffe.

Au-devant du soubassement qui portait le chariot était écrit,

Fœlix prole parens, qualis Berecinthia mater

Invehitur curru Phrygiæ turrita per urbes,

Læta deum partu, centum complexa nepotes.

Et sur repli du siège de Cybèle était écrit,

Macte sequens exempla patrum sic itur ad astra.

Et près de Jupiter cette devise,

Parcam ego subjectis, debellaboque superbos.

[f. 53v^o]

Et près de Neptune représentant monseigneur le duc d'Anjou,

Magna tibi magno Neptune potentia ponto.

Et près de Pluto<n> représentant monseigneur le duc d'Alençon,

Tertia pars mundi cessit ditissima Diti.

Et près de Juno<n> représentant Madame sœur du Roi,

Me quoque sceptrâ manent, nunc sum virguncula Juno.

Le surplus des beautés artificielles qui y étaient se pourront considérer par le portrait qui en est ici à peu près représenté.

[n. f.

Illustration]

L'entrée du Roi ainsi faite l'on ne pensait rien moins qu'à l'Entrée de la Reine, d'autant qu'estimant que ladite Dame fut enceinte on tenait qu'elle serait différée pour un an, et courut ce bruit jusqu'au dimanche onzième jour de mars, que sa Majesté avec la Reine sa mère et messeigneurs ses frères accompagnés de plusieurs princes, seigneurs, dames et des états de ladite ville furent en procession en l'église Notre-Dame, suivant la bonne, louable et ancienne coutume de ses prédécesseurs. Où lesdits prévôts et échevins mandés en la maison épiscopale d'icelle furent avertis par icelle Reine sa mère, que le couronnement de la Reine était arrêté à Saint-Denis au dimanche vingt cinquième dudit mois, et au jeudi ensuivant son Entrée en ladite ville, que partant eussent à eux tenir prêts et pourvoir à toutes choses comme ils avaient fait pour l'Entrée du Roi.

De cette heure commencèrent à y donner ordre en toute diligence même à faire raccourter les théâtres, portiques et arcs de triomphe, dont partie était commencée à démolir. Ne voulant rien de ce qui avait servi à l'Entrée du Roi fût revu en icelle, ce qui fut observé au mieux qu'il fut possible. Mais la brièveté du temps fut cause que tous leurs desseins ne furent entièrement

exécutés, ainsi qu'ils eussent bien voulu. Dont ne sera fait ici plus ample mention pour venir à l'ordre du couronnement fait à Saint-Denis en France, le dimanche vingt cinquième dudit mois, ainsi qu'il s'ensuit.

FIN.

C'EST L'ORDRE ET FORME

Qui a été tenu au sacre et couronnement de
Très haute, très excellente et très puissante princesse
Madame Élisabeth d'Autriche Reine de France,
fait en l'église de l'abbaye Saint-Denis en France le vingt-cinquième jour de mars,
1571.

À Paris,
De l'imprimerie de Denis du Pré, pour Olivier Codoré,
rue Guillaume Josse, au Héraut d'armes, près la rue des Lombards.
1571.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

[f. 1v^o]
f. 2

C'EST L'ORDRE ET FORME

Qui a été tenu au sacre et couronnement de
Très haute, très excellente et très puissante princesse
Madame Élisabeth d'Autriche Reine de France,
fait en l'église de l'abbaye Saint-Denis en France le vingt-cinquième jour de mars, 1571.

Le Roi et la Reine étant le vingt et troisième jour dudit mois de Mars arrivés audit Saint-Denis, le vingt-cinquième jour dudit mois l'acte et solennité dudit sacre fut fait ainsi qu'il s'ensuit. Il y avait un grand échafaud au milieu du cœur de ladite église assis droit devant le grand autel d'icelle, de la hauteur de neuf pieds ou environ, ayant de longueur vingt-huit pieds sur vingt-deux de large, étant ledit échafaud garni de barrières tout autour, fors à l'endroit de l'escalier, par lequel l'on y montait, qui était du côté dudit grand autel et y avait seize marches en hauteur et puis se trouvait une espace d'environ six pieds de long et aussi large que ledit escalier. Et après l'on montait une autre marche pour entrer audit grand échafaud. Environ le milieu duquel tirant un peu sur le derrière y avait un haut dais de la hauteur d'un peu plus d'un pied où l'on montait deux marches, lequel haut dais et marches qui contenaient de

[f. 2v^o]

neuf à dix pieds de long et environ de six de large, étaient couverts d'un grand drap de pieds, sur lequel fut mis la chaise ordonnée pour asseoir ladite dame, couverte de velours pers semé de fleurs de lys d'or en broderie et au-dessus un dais de semblable parure. Les côtés des barrières au dedans dudit échafaud étaient tendus de deux bandes de drap d'or frisé et par le dehors de tapisserie très riche relevée d'or et d'argent tombant à un pied et demi de terre ; le fond et escalier dudit échafaud planchée de velours cramoisi semé de broderie d'or. À main droite et main gauche dudit dais furent posées deux chaises couvertes de velours cramoisi violet brodées et frangées d'or, ordonnées, à savoir celle de main droite pour madame de Lorraine et l'autre pour madame Marguerite, sœurs du Roi.

À un pied près de la chaise de madite dame de Lorraine à main droite y avait une longue selle couverte de drap d'or frisé, pour y asseoir Madame la princesse Dauphin, mesdames les duchesses de Nemours et de Nevers.

À l'autre côté à main gauche aussi à un pied près de la chaise où s'assoit madame Marguerite y avait une pareille selle couverte et garnie de même où s'assoit madame la princesse de la Roche-sur-Yon et madame la duchesse de Guise.

Devant ledit haut daïs un peu à gauche y avait un petit escabeau couvert de drap d'or frisé et un carreau de même parure, ordonné pour reposer la gran-

f. 3

de couronne après qu'elle serait ôtée de dessus le chef de la Reine et qu'on lui aurait baillé la petite.

À l'entrée dudit échafaud près, mais un peu plus en avant que ladite selle de main gauche y avait un escabeau paré de semblable parure pour asseoir madame la Connétable duchesse de Montmorency et dame d'honneur de ladite Dame Reine.

De chacun côté dudit grand échafaud et non loin d'icelui y en avait deux autres séparés presque de semblable hauteur. Le premier du côté de main droite qui était le plus petit et le plus approchant du grand autel, était ordonné pour asseoir les princes. Et l'autre qui était près et approchant ledit grand échafaud était pour les chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre et autres grands seigneurs capitaines et gens d'apparence.

Le premier du côté de main gauche correspondant à celui desdits princes était pour les ambassadeurs, et l'autre correspondant à celui desdits chevaliers de l'ordre pour les dames et damoiselles de la Reine, au-dessous et attenant duquel y avait un autre petit échafaud ordonné pour les dames qui avaient apporté et baillé à ladite dame d'honneur le pain et le vin et le cierge avec l'argent pour l'offerte, pour après les bailler à ladite dame d'honneur aux princesses et dames pour les présenter à la Reine. Mais pour ce que ladite dame d'honneur était duchesse, elle commanda auxdit<es> trois dames d'aller elles-mêmes porter les offertes aux princesses pour cela or-

[f. 3v^o]

donnée. À savoir à madame la duchesse de Guise les deux pains et à madame de Nevers le vin et le cierge où étaient fichées les treize pièces d'or. Et de l'autre côté de main droite lesdits deux échafauds des princes, chevaliers de l'ordre et gentilshommes y avait un autre élevé de trois à quatre pieds plus haut ordonné moitié d'icelui pour messieurs du conseil privé et l'autre moitié séparée pour les dames et damoiselles de la Reine mère du Roi. Et de l'autre côté un pareil pour les deux cents gentilshommes.

Les barrières de tous les dessus dits échafauds parées diversement, les unes de drap d'or, les autres de velours cramoisi bordés d'or et les autres de très riche tapisserie.

Au bas du côté de l'échafaud desdits ambassadeurs dedans l'enclos du grand autel y avait un banc couvert de drap d'or pour messeigneurs les cardinaux de Bourbon, de Guise, de Pellevé et d'Este et derrière eux était un banc pour les évêques.

Plus avant du même côté assez près dudit grand autel y avait un autre petit échafaud, élevé de trois à quatre pieds pour les chantres de la chapelle du Roi, s tendu par le dehors de fort belle tapisserie. Joignant ledit autel de ce même côté y avait une table honorablement préparée pour y poser les sceptre, main de justice, grande et petite couronnes, avec l'anneau ordonné pour ledit sacre.

f. 4

De l'autre côté à main droite, y avait une chaise couverte de velours violet brodée et frangée d'or avec deux oreillers pour seoir monseigneur le cardinal de Lorraine faisant l'office.

Et derrière du même côté était dressée une table richement et honorablement parée pour y mettre le pain, vin et cierge, attendant que ledit seigneur de Chemaux maître des cérémonies les vint prendre pour les bailler aux dames ordonnées pour les porter, comme dit est ci-dessus.

Derrière le banc de mesdits seigneurs les cardinaux y avait des bancs couverts diversement de toile d'argent et tapis pour les prélats, ordonnés tant pour servir au sacre et couronnement et à la messe que pour y assister.

Le parterre du cœur depuis ledit grand échafaud de la Reine jusques audit grand autel était couvert de velours rouge cramoisi brodé d'or et de grands et riches tapis velus à l'entour dudit grand autel, pardessus lesdits tapis d'un drap de pied de drap d'or.

Hors et joignant le cœur de ladite église entre deux piliers y avait de chacun côté un échafaud tapissé de riches tapisseries pour y mettre en celui de main gauche plusieurs dames et damoiselles, et à l'autre qui était à la main droite, plusieurs gentilshommes et gens d'apparence.

[f. 4v^o]

Et derrière et au côté gauche dudit grand autel étaient dressés deux autres échafauds en forme de théâtre, à cinq marches, tous couverts de tapisserie pour y asseoir plusieurs présidents, conseillers, damoiselles et gens notables venant pour voir cette cérémonie.

Outre tous les dessus dits échafauds, il en fut fait un vis-à-vis dudit grand autel à main droite plus élevé que les autres qui fut couvert et les fenêtres bouchées de cages d'osier et tapissé de riche tapisserie par dedans et par dehors de velours rouge cramoisi fait à broderie d'or et servit ledit échafaud au Roi et à la Reine sa mère, accompagnés de monseigneur de Lorraine et autres grands seigneurs, pour voir lesdits sacre et couronnement.

Ledit jour vingt-cinquième de mars, la Reine se trouva le matin en sa chambre habillée de corset, surcot d'hermines, manteau, ornement de tête et autres habits royaux ; et était son manteau de velours pers, semé de fleurs de lys d'or en broderie, fourré d'hermines ayant la queue de son dit manteau sept aulnes de long.

Son ornement de tête tout garni de pierreries, son dit corset aussi de velours pers couvert de fleurs de lys d'or traits et son surcot garni et enrichi de gros diamants, rubis et émeraudes, le tout de telle excellence, richesse et valeur que le prix en est inestimable.

Messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon frères

f. 5

du Roi et messeigneurs les cardinaux de Bourbon et de Guise allèrent trouver ladite Dame Reine qui était accompagnée des princes, princesses et dames ci-après nommés et de plusieurs grands seigneurs et dames, en grande et honorable compagnie.

Mesdits seigneurs très richement habillés et parés. Et lesdits seigneurs cardinaux revêtus de leurs grandes chapes.

Et quelque temps après amenèrent la Reine partant de sadite chambre jusqu'à la porte de l'église en l'ordre qui s'ensuit.

Premièrement marchaient les Suisses de la garde de mesdits seigneurs et après ceux du Roi. Les deux cents gentilshommes de la maison du Roi. Les gentilshommes de la chambre et chambellans et parmi eux bon nombre de seigneurs capitaines et autres gentilshommes qui se trouvèrent audit sacre et couronnement.

Suivant eux les chevaliers de l'ordre ayant le grand ordre au col.

Après les trompettes et les hérauts revêtus de leurs cottes d'armes.

Puis Nambut huissier de l'ordre et de la chambre du Roi et Boisrigault aussi huissier de ladite chambre, portant les masses.

[f. 5v^o]

Et suivaient après messieurs les prince Dauphin, duc de Nemours, et Marquis d'Elbœuf. Et après eux marchaient monsieur de Guise à main droite portant haut le bâton de grand maître et monsieur le marquis du Maine son frère comme grand Chambellan de France. Puis la Reine menée et soutenue par messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon, étant aussi à côté d'elle un peu plus derrière messeigneurs les cardinaux de Bourbon et de Guise, qui lui aidaient à soutenir les pans de son manteau royal.

Mesdames les princesses Dauphin et de la Roche-sur-Yon et duchesse de Nemours portaient la queue dudit manteau royal de ladite Dame et celles desdites Dames furent portées savoir est celle de madite dame la princesse Dauphin, par monsieur le comte de Chaulne, celle de madite dame la princesse de la Roche-sur-Yon par monsieur de Monpezat, celle de madame la duchesse de Nemours par monsieur la Vauguion.

Après la Reine marchaient mesdites dames les duchesse de Lorraine et madame Marguerite seurs du Roi, les queues de leurs manteaux portées, à savoir celle de madite Dame de Lorraine,

par messieurs de Méru et de Thoré et celle de madite Dame Marguerite par messieurs de Candale et de Turenne.

Suivant elles marchaient mesdames les duchesses de Guise au milieu, de Nevers à main droite et Ma

f. 6

dame la Connétable duchesse de Montmorency à main gauche et étaient les queues de leurs manteaux portées, à savoir de madite dame de Guise par monsieur de Fontaine, de Nevers par monsieur de Bouvines, de madite dame la Connétable par monsieur Clermont d'Entrague.

Lesdites dames et duchesses avaient leurs chapeaux et cercles de duchesses et leurs corsets et manteaux de velours pers et leurs surcots d'hermines enrichis de pierreries de grande valeur, réservé toutefois mesdites dames les princesses de la Roche-sur-Yon et Connétable veuves qui avaient leurs accoutrements sans aucun enrichissement.

La Reine en la compagnie que dessus arrivée à l'église, s'agenouilla devant le grand autel sur un oreiller qui lui fut présenté par monsieur le marquis du Maine grand Chambellan de France. En laquelle église elle trouva monseigneur le cardinal de Lorraine revêtu de ses ornements pontificaux, accompagné de messeigneurs les cardinaux de Pellevé et d'Este, bon nombre d'évêques, abbés et autres prélats étant aux deux côtés dudit grand autel aux lieux pour ce ordonnés.

Mondit seigneur le cardinal de Lorraine bailla à baiser à la Reine (comme elle fit avec grande révérence et honneur) le reliquaire, disant ledit seigneur cardinal l'oraison pour ce ordonnée. Et ce fait fut menée sur ledit grand échafaud élevé devant ledit grand autel et là assise en la chaise posée sur ledit

[f. 6v^o]

haut dais étant soutenue (y allant) par mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon et mesdits seigneurs les cardinaux de Bourbon et de Guise à côté d'elle comme ci-devant est dit.

Après que la Reine fut assise, mesdites dames la duchesse de Lorraine et Marguerite, sœurs du Roi, lui firent une grande révérence chacune et pareillement toutes les autres princesses et dames, mêmes celles qui lui portaient sa queue et s'assirent toutes sur les bancs préparés pour elles, chacune en son rang, ainsi qu'il est ci-devant déclaré.

Pendant que lesdites dames s'assirent en leurs places, mesdits seigneurs les cardinaux de Bourbon et de Guise descendirent et allèrent au banc ordonné pour eux. Et les autres princes qui avaient marché allant à l'église devant ladite dame Reine, se mirent à l'échafaud dressé pour les Princes, ainsi qu'il est ci-devant déclaré.

Et pour le regard de mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon, s'assirent en deux chaises garnies de toile d'or, mises derrière celle de la Reine hors de son haut dais, se tenant prêts, quand ladite dame se levait ou agenouillait pour lui aider à soutenir son grand manteau et la couronne qui lui fut mise sur la tête ainsi qu'il sera ci-après déclaré. Et quand à mesdits seigneurs de Guise et marquis du Maine ils se mirent tout debout aux deux côtés de l'entrée dudit escalier, tenant mondit seigneur le duc de Guise le côté de main droite et mondit seigneur le marquis celui de main gauche, étant auprès de mon

f. 7

dit seigneur le grand maître le seigneur de Chemaux, maître des cérémonies, pour recevoir ses commandemens, afin de faire et accomplir les cérémonies.

Peu de temps après lesdits seigneurs cardinaux se levèrent et retournèrent sur ledit échafaud. Lesquels et mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon menèrent ladite dame Reine devant ledit grand autel, allant devant mondit seigneur de Guise portant son bâton de Grand maître et mondit seigneur le marquis portant ledit oreiller, et fut sa queue portée par les trois Dames dessusdites.

Ladite Dame descendue devant ledit grand autel, se prosterna la face contre bas faisant dévotement son oraison icelle oraison achevée, mes dits seigneurs les ducs d'Anjou t

d'Alençon la levèrent sur ses genoux et ainsi à genoux ladite Dame enclina son chef pour ouïr l'oraison que prononça mondit seigneur le cardinal de Lorraine.

L'oraison par lui dite, il prit la sainte onction qui lui fut présentée par messieurs les évêques de Bayeux et de Saint-Papol. C'est à savoir l'ampoule où était ladite onction par ledit évêque de Bayeux et la platine où fut versée ladite onction par ledit évêque de Saint-Papol. Pendant le temps que ladite oraison se disait mondit seigneur de Guise grand maître et le seigneur de Chemaux maître des cérémonies avec lui allèrent quérir mesdites dames duchesse de Lorraine et madame Marguerite pour servir audit sacre.

[f. 7v^o]

Icelles dames venues, monsieur le cardinal de Lorraine prit ladite onction et en versa en ladite platine telle quantité qu'il vit être nécessaire et en oignit ladite Dame sur son chef qui fut découvert par madite dame de Lorraine et après en la poitrine qui fut découverte par Madame Marguerite, disant mondit seigneur le cardinal l'oraison pour ce ordonnée.

Ledit seigneur cardinal procédant outre audit sacre prit pareillement l'anneau qui lui fut présenté par monsieur l'évêque de Digne et le mit au doigt de ladite dame disant aussi l'oraison pour ce ordonnée.

Ce faisant selon l'ordre ci dessus écrit, ledit seigneur cardinal bailla à ladite dame les sceptre et main de justice, lesquels lui furent présentés par monsieur l'évêque d'Auxerre, grand aumônier du Roi. Et dit mondit seigneur le cardinal l'oraison pour ce accoutumée.

Après icelui seigneur cardinal prit la grande couronne qui lui fut baillée par monsieur l'évêque de Paris. Laquelle ledit seigneur cardinal présenta sur le chef de ladite dame sans la lâcher, étant cependant soutenue par mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon. Et depuis mise ès mains de mondit seigneur le prince Dauphin. Et au lieu d'icelle en fut posée sur la tête de ladite dame par messieurs les ducs d'Anjou et d'Alençon, une autre petite toute couverte et enrichie de diamants, rubis et perles de grandissime prix et excellence. Et en ce faisant ladite

f. 8

dame se déchargea dudit sceptre ès mains de mondit seigneur le duc de Nemours et de la main de justice ès mains de monsieur le marquis d'Elbeuf.

Ledit sacre fait et oraisons dites par mondit seigneur le cardinal de Lorraine, la Reine fut ramenée par mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon et cardinaux de Bourbon et de Guise en sa chaise sur ledit haut dais et marchaient devant elle lesdits seigneurs duc de Nemours et marquis d'Elbeuf avec ledit sceptre et main de justice. Et devant eux mondit seigneur le prince Dauphin tenant élevée ladite grande couronne, dont ladite Dame avait été couronnée, mondit seigneur le marquis du Maine portant l'oreiller et mondit seigneur de Guise grand maître étant devant ladite dame Reine, et marchaient en cet ordre depuis ledit grand autel jusques sur ledit haut dais.

Ladite dame étant ainsi assise pour ouïr messe, lesdits cardinaux s'en retournèrent seoir en leurs sièges. Et mondit seigneur le prince dauphin posa devant elle sur ledit escabeau à ce ordonné ladite grande couronne et se tint ledit seigneur prince à genoux près ledit escabeau.

Aux deux côtés près mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon étaient aussi à genoux, mesdits seigneurs les ducs de Nemours et marquis d'Elbeuf. Icelui seigneur duc de Nemours tenant le sceptre à main droite et ledit marquis d'Elbeuf ladite main de justice à la senestre.

[f. 8v^o]

Ladite dame ainsi assise en sa chaise, la messe commença à être célébrée par mondit seigneur le cardinal de Lorraine, qui fut dite à deux diacres et sous-diacres. Lesdits diacres furent l'évêque de Meaux chantant et qui dit l'Évangile et l'évêque de Chalons assistant. Les sous-diacres furent monsieur l'évêque d'Avranches chantant et qui dit l'épître et monsieur l'évêque de Lodève assistant.

Au commencement de ladite messe madame la Connétable duchesse de Montmorency comme dit est dame d'honneur présenta à la Reine ses heures et un livre d'oraisons et puis s'en retourna asseoir en sa place.

Et quand ce vint à dire l'Évangile mondit seigneur le cardinal de Lorraine donna la bénédiction audit seigneur évêque de Meaux, qui dit l'Évangile et après présenta le livre à mondit seigneur le cardinal de Bourbon, lequel accompagné desdits deux diacres et sous-diacres alla trouver ladite dame et ayant pris dudit évêque de Meaux ledit livre bailla à baiser à ladite dame l'Évangile, laquelle s'agenouilla pour ce faire sur l'oreiller qui avait été posé et laissé devant elle par mondit seigneur le marquis du Maine. S'étant ladite dame tenue debout durant l'Évangile et pareillement toutes les autres dames après avoir fait une grande révérence.

Durant aussi ledit Évangile se tinrent debout mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon frères du Roi, pareillement mondit seigneur le duc

f. 9

de Nemours et marquis d'Elbeuf, ayant lesdits sceptre et main de justice et semblablement mondit seigneur le prince dauphin tenant en ses mains ladite grande couronne élevée, qu'il avait auparavant posée sur ledit petit escabeau.

L'Évangile fini et le Credo dit, les trois dames ordonnées pour porter à ladite dame d'honneur le pain, le vin, le cierge avec l'argent pour offrir étant en leur petit échafaud bas, ci-dessus déclaré, qui furent mesdites dames la maréchale de Damville, de Candale et comtesse de Fiesque, ayant reçu lesdits offertes par les mains dudit seigneur de Chemaulx maître des cérémonies qui les portait sur trois grandes touailles de damas blanc frangées d'or, chacune de cinq aulnes de long, montèrent l'une après l'autre sur ledit grand échafaud. Premièrement ladite dame Maréchale de Damville, avec les deux pains l'un doré et l'autre argenté. Après elles ladite dame de Candale avec le vin et la troisième ladite dame comtesse de Fiesque avec le cierge de cire, auquel étaient attachées treize pièces d'or. Et à mesure qu'elles montaient après avoir fait deux grandes révérences, à l'entrée dudit grand échafaud, l'une vers le grand autelet, l'autre vers la Reine, se trouvèrent vers ladite dame d'honneur pour lui bailler lesdites offertes, qui leur commanda les présenter, savoir est le pain à madame la duchesse de Guise, le vin à la main droite de madame de Nevers et à elle même en la main gauche ledit cierge, auquel étaient attachées lesdits treize pièces d'or et porta madite dame de Nevers lesdites deux offertes pour n'y avoir assez de princesses pour servir audit sacre.

[f. 9v^o]

Et lors partant ladite dame pour aller à l'offerte, se levèrent derechef toutes lesdites dames et lui firent une grande révérence et l'accompagnèrent mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon et cardinaux de Bourbon et de Guise et lesdites deux dames à qui furent baillées lesdites offertes, qui l'une après l'autre les présentèrent à l'autel, lui portant la queue aussi les autres dames à ce ordonnées, mesdits seigneurs les ducs de Nemours et Marquis d'Elbeuf allant devant lesdits sceptre et main de justice, mondit seigneur le prince dauphin portant la grande couronne et mondit seigneur le marquis du Maine portant devant ledit oreiller, marchant pareillement mondit seigneur de Guise grand maître devant ladite dame.

Ladite offerte faite, ladite dame retourna s'asseoir en sa chaise accompagnée comme dessus. Et quand ce vint à l'élévation du *Corpus Domini*, elle se leva de sadite chaise pour s'agenouiller et pareillement madame de Lorraine et madame Marguerite sœurs du Roi et les autres princesses et dames qui lui firent une grande révérence. Mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon toujours aux côtés d'elle et de mesdits seigneurs ducs de Nemours et Marquis d'Elbeuf tenant ledit sceptre et main de justice et pareillement mondit seigneur le prince dauphin ladite grande couronne élevée en ses mains durant l'élévation dudit *Corpus Domini*.

Après ladite élévation et bénédiction dite par monsieur le cardinal de Lorraine, quand ce vint à l'*Agnus dei*, mondit seigneur le cardinal de Bourbon

f. 10

alla baiser mondit seigneur le cardinal de Lorraine officiant et après ladite dame à la joue en signe de paix, laquelle s'agenouilla derechef sur ledit oreiller qui lui fut présenté par mondit seigneur le marquis du Maine.

Après ledit *Agnus dei* et consommation faite du *Corpus Domini* par mondit seigneur le cardinal de Lorraine ladite dame fut menée derechef audit grand autel par mesdits seigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon et cardinaux de Bourbon et de Guise. Les dessusdites trois dames portant la queue de son manteau, marchant aussi les princes qui portaient le sceptre, main de justice, grande couronne et oreiller, et là elle reçut en grande dévotion et révérence le *Corpus Domini* par les mains de mondit seigneur le cardinal de Lorraine. Et après avoir fait son oraison s'en retourna en ladite chaise accompagnée comme dessus, où elle acheva d'ouïr ladite messe.

La messe dite et achevée, la Reine descendit en l'ordre que dessus marchant devant elle mesdits seigneurs les ducs (*sic*) de Nemours et marquis d'Elbeuf avec ledit sceptre et main de justice, mondit seigneur le prince dauphin avec ladite grande couronne, mondit seigneur le marquis du Maine portant ledit oreiller et mondit seigneur de Guise grand maître marchant devant elle.

Et lors mondit seigneur le duc d'Anjou la prit par dessous le bras droit et mondit seigneur le duc d'Alençon par dessous le gauche.

[f. 10v^o]

Et ainsi accompagnée desdites dames, princes et seigneurs, ci-devant nommés, la ramenèrent en sa chambre.

Et faut noter que devant la célébration desdits sacre et couronnement les queues ne furent portées aux princesses et dames qui y servirent et n'y avait sur le grand échafaud que les dessusdites dames assises en leurs lieux comme dit est. Et lesdits princes qui y servirent avec les seigneurs et gentilshommes qui portaient les queues desdites dames quand elles entrèrent et sortirent de l'église, qui se tinrent derrière elles sans faire aucun empêchement. Et pareillement mondit seigneur le grand maître et ledit seigneur de Chemaulx près de lui, auquel il ordonnait ce qui était à faire pour accomplir les cérémonies.

Faut aussi entendre que le seigneur de Nançay l'un des capitaines des gardes et les autres capitaines, lieutenants et exempts de la garde Écossaise, étaient partie dedans le chœur, partie deçà delà, avec quelque nombre d'archers pour garder qu'il n'y eût aucun désordre audit sacre et couronnement, comme aussi n'y en eut-il aucun.

À la fin de ladite messe fut criée, largesse, de par ladite dame au dedans de l'église par un des hérauts d'armes d'une bonne somme d'or et d'argent, qui fut jetées au peuple à diverses fois.

Les ambassadeurs résidant près la personne du Roi qui se trouvèrent audit sacre et couronnement, furent le nonce de notre Saint Père le pape, l'ambassadeur du Roi d'Espagne, celui d'Écosse et celui de la seigneurie de Venise et dînèrent avec mondit seigneur le cardinal de Lorraine.

FIN.

L'ORDRE TENU À
L'ENTRÉE DE TRÈS HAUTE ET TRÈS CHRÉTIENNE
PRINCESSE MADAME ÉLISABETH D'AUTRICHE REINE DE FRANCE

Sa Majesté ayant été sacrée et couronnée en l'église Saint-Denis en France, ainsi qu'il a été discouru ci-devant, il fut quand et quand avisé et résolu qu'au jeudi ensuivant 29^{de} jour de mars mille cinq cent LXXI elle ferait son Entrée en cette ville de Paris, comme elle fit, ainsi qu'il sera ci-après déclaré. Mais premier que d'entrer en l'ordre, seront représentées les devises et inscriptions qui furent mis ès arcs de triomphe dressés ès mêmes endroits, qu'ils avaient été à l'Entrée du Roi, pour plus grande intelligence desquelles a été fait ce petit sommaire.

Qui voudra sommairement repasser quel fut l'état ancien de ce royaume, il trouvera que notre France, autrefois appelée du nom de Gaule, bien qu'elle fût distincte et séparée de la Germanie par ce grand entrejet du Rhin, qui est comme une grande barre entre l'un et l'autre pays. Toutefois si avaient ces deux nobles nations plusieurs rencontres et con-

[f. 1v^o]

formités de mœurs ensemblement et estimèrent quelques notables auteurs, comme Strabon, que le nom de Germain eût été donné à l'Allemagne pour la fraternité qu'elle avait avec la Gaule. Cela fut cause que Pharamond (duquel est ci-devant fait mention) extrait de la Franconie, pays situé dans la Germanie, s'achemina plus aisément en ce pays où il établit sa demeure avec si heureux succès que Clovis l'un de ses successeurs se vit posséder comme lui l'empire de la Gaule et de la Germanie, maintenant appelé France et Allemagne. Ce que pareillement fit Charles le Grand que nous appelions Charlemagne, vivant lors ces deux peuples en paix, concorde et union. Par quoi chacun de nous doit louer Dieu que notre bon roi Charles, à l'exemple de ses prédécesseurs a voulu renouer cette ancienne alliance par le mariage fait avec la reine Élisabeth d'Autriche sa chère épouse, à la diligence et poursuite de la reine sa mère, laquelle ne se lassa jamais de vaquer au bien et augmentation du roi son fils. Alliance certainement qui nous promet tout bonheur en ce royaume et une amitié inviolable et indissoluble entre ces deux nations. Voire nous est certain pronostic que tout ainsi qu'anciennement étant unies ensemble, elles combattirent le superbe Romain, aussi subjuguèrent-elles l'Asie et planteront leurs bannières en tout le reste de l'univers.

Pour donc gratuler à cette nouvelle alliance fut fait à la porte Saint-Denis un avant-portail à la rustique, presque de semblable ordonnance, façon, mesure et enrichissement, que celui qui fut fait pour l'entrée du Roi, sur le haut de l'un des côtés duquel était une figure représentant Pépin roi de France, , d'un grand manteau royal de velours pers, couvert de fleurs de
f. 2

lys d'or, fourré d'hermines, tenant d'une main une épée nue, de laquelle il rétablit la foi chrétienne, déchassa les Sarrasins et infidèles et remit le pape Zacharie en son siège, quoi qu'il fût de petite stature et n'eût que quatre pieds et demi de haut, mais sa magnanimité fut telle qu'il ne trouva rien impossible pour la conservation et augmentation de la foi chrétienne en signe de quoi de l'autre main embrassait une colonne sur laquelle était posée une église.

À l'autre côté était une autre figure représentant Charles fils de ce Pépin, depuis surnommé le Grand pour les hauts faits d'armes qu'il fit, tenant aussi une épée nue en une main et de l'autre embrassant pareillement une colonne, sur laquelle était une (*sic*) aigle, marque de l'Empire, d'autant que de son temps l'empire d'Orient fort affaibli, fut transféré en Occident et mis en sa protection, lequel il ne défendit seulement contre les Sarrasins et infidèles, mais l'augmenta de plusieurs pays et provinces, qu'il subjuga et conquêta sur eux, lesquels après il fit convertir à la foi chrétienne.

Entre ces deux figures étaient les écus du Roi et de la Reine, posées sur un sode, environnées l'un de son ordre et tiare impériale et l'autre d'une cordelière sortant de dessous une couronne royale, à côté desquels étaient deux nymphes, l'une dite GALLIA et l'autre GERMANIA, tenant au-dessus un grand chapeau de laurier, en signe des grandes victoires, que ces deux nations ont obtenues ensemble. Au milieu du

[f. 2v^o]

haut de ce portrait était une cartouche antique, en laquelle étaient écrits ces vers,

*De la religion Pépin fut défenseur,
Des pères saints l'appui et son fils Charlemagne
Remit la Majesté de l'Empire en grandeur
Tenant le sceptre en main de France et d'Allemagne.*

B.

Et sous le Roi Pépin étaient ces vers latins,
*Hanc olim sacram me sustentante columnam
Regni creverunt et opes et gloria Francis.*
Et sous Charlemagne,
*Hanc quoque me Imperii fractam subeunte columnam
Imperium stetit, et nostra stat stirpe nepotum.*

Et pour ce que cette Entrée donna autant ou plus d'admiration aux étrangers qu'avait fait celle du Roi, tant pour le grand nombre de jeune noblesse qui s'y trouva davantage que pour le redoublement de magnificence qui y fut vu, spécialement en la multiplicité des somptueux et riches habits, dont étaient revêtus les princes, seigneurs, dames et damoiselles. Lesquels outre le grand prix que ce pouvait estimer le fin drap d'or et d'argent frisé dont ils étaient, furent la plus part bordés et entourés de grosses perles orientales et pierres précieuses à double rang d'ineestimable valeur, en sorte que l'on eût pensé ce royaume avoir été cent ans paisible. Furent mis dans les flancs de ce portail deux tableaux bien à propos pour tel sujet

[f. 3]

et fort plaisants à regarder.

À l'un desquels était un homme vêtu, étrangement, ayant un visage robuste et comme demi-furieux, lequel marchait et foulait de ses pieds grande quantité de safran fleuri et camomille, qui se montraient non seulement résister à cette foule, mais encore reverdir et fleurir davantage, comme est la nature de ces deux herbes, ainsi que nous voyons être advenu en la France, la grandeur de laquelle tant s'en faut qu'elle eût pu diminuer pour les désastres, qui lui sont advenus, qu'il semble qu'elle en soit augmentée, suivant l'ancien proverbe qui dit, La France plus invincible en adversité, qu'en prospérité, au bas duquel était écrit,

*Tant plus on foule aux pieds la fleur
Du safran, plus est fleurissante,
Ainsi de France la grandeur
Plus on la foule et plus augmente.*

B.

En l'autre était un grand champ, en l'un des bouts duquel y avait un beau verger rempli d'arbres chargés de toutes sortes de fruits. À l'autre bout une quantité de blés en épi et vignes blanches et noires, chargées de raisins et au milieu toutes sortes de fleurs, sur lesquelles était une grande femme nue demi courbée, ayant le visage beau, grave et gracieux et plusieurs mamelles à l'entour d'elle d'où sortait lait en abondance, signifiant l'abondance incompréhensible de toutes sortes de fruits que la France produit.

Au-dessous était écrit,

[f. 3v^o]

*La France riche et valeureuse
Est mère si fertile en biens,
Qu'elle peut de mamelle heureuse
Nourrir l'étranger et les siens.*

Telles étaient les inventions de ce portail duquel le portrait ensuit.

[f. 4

Illustration]

[f. 4v^o]

Par lesquelles figures et inscriptions étant rapportée la mémoire de l'antique alliance des Français et Germains, pour faire mention de celle, par qui cette alliance est renouvelée et a poursuivi et sollicité un si heureux mariage pour notre Roi et augmentation de son royaume, fut mis à la fontaine du Ponceau une figure vêtue d'habits royaux, représentant au naturel la reine mère du Roi, tenant en ses mains une couronne faite de fleurs de lis, qu'elle montrait vouloir poser sur le chef de ladite reine Élisabeth, comme celle sur laquelle elle entendait se démettre avec le temps des grandes charges et insupportables affaires qu'elle a eues, et a à la conservation de cet état. Au-dessous était un tableau dans lequel ces vers étaient écrits en lettres d'or sur champ d'azur,

*Accipe et hæc manuum quæ sint monimenta mearum
Regina et longum socrus testantur amorem.*

À ses pieds étaient les trois Grâces, Thalia [Thalie], Agita [Aglâé], Ephrosina [Euphrosyne], faisant guirlandes et chapeaux de triomphe de toutes sortes de fleurs, en signe de joie et liesse publique, qui se doit ensuivre du renouvellement de l'alliance de ces deux belliqueuses nations. Dont le portrait est ici rapporté.

[f. 5

Illustration]

[f. 5v^o]

Passant plus outre et venant à la porte aux Peintres était un grand arc triomphal d'ordre corinthien à deux faces, quasi de semblable architecture que celui qui fut fait pour l'Entrée du Roi, excepté qu'il fut enrichi davantage et la frise, corniche et architrave faits d'un autre mode, moulure plus exquise et mieux suivant les antiques. Laquelle frise fut enrichie d'un feuillage et fleurons d'or de relief sur un fond blanc qui embellissait et décorait grandement cet ouvrage, même les bases et chapiteaux des colonnes furent dorés de fin or. Les niches feintes de marbre noir et toutes les figures enrichies et dorées en plusieurs endroits, en sorte qu'il ne se reconnaissait rien de ce qui avait servi à ladite Entrée du Roi. Sur le haut duquel, pour démonstration et preuve de l'amitié inviolable de ces deux nations, étaient deux grands Colosses faits d'argent, chacun de dix pieds de haut, portant longs cheveux et par dessus force joncs et roseaux en forme de couronnes et ayant longues barbes, chenuës, pour représenter, l'un le fleuve du Rhône, lequel passant par le lac de Genève (sans se mêler toutefois parmi) vient descendre à Lyon et traversant le pays de Provence, tirant vers le midi se rend à Aigues-mortes, petite ville à côté de Marseille et de là par un seul conduit entre en la mer Méditerranée. L'autre le fleuve du Danube, qui va vers Orient, traversant tout le pays d'Allemagne jusques en Constantinople et passant par une petite île nommé<e> Thomos [Tomes] (en laquelle Ovide fut banni) se va rendre par sept conduits en la mer E<u>xine.

f. 6

Ces deux fleuves comme principaux, l'un de France et l'autre d'Allemagne représentaient l'une et l'autre province et par un accord mutuel supportaient un grand globe terrestre représentant le monde, que ces deux nations doivent assujettir à eux et d'autant plus que non seulement ces deux fleuves, mais encore le Rhin, qui va vers Occident et passant par le pays bas de Flandres se rend par deux conduits en la mer Océane, et le Thésin [Tessin], qui va vers le Septentrion passant par le pays d'Italie, se rend en la mer Adriatique, viennent de la forêt Hersinia [Hercinienne] située entre les Rhètes et Grisons justement entre le pays de France et d'Allemagne, lesquels quatre fleuves venant d'un même lieu, proche et tenant à l'une et l'autre nation et se séparant de telle sorte qu'ils se vont rendre aux quatre coins du monde contre le cours ordinaire des autres, lesquels viennent tous d'Orient et se vont rendre en Occident, est un signe et présage certain que ces deux peuples assujettiront une fois tout le reste du monde à eux Au-dessous était une grande table d'attente, en laquelle étaient écrits ces vers,

*Ut fluvii jungunt in mutua fœdera dextræ,
Gallicus hinc Rhodanus, Germanicus Ister at illinc,
Terrestremque globum sustentat uterque sinistra :*

*Sic donec firma (velut olim) pace manebit
Gallia Germanis juncta, et Germania Gallis
Terrarum imperium gens utraque juncta tenebit.*

Et pour ce que ces deux fleuves et globe qu'ils soutenaient se voyaient autant d'un côté que d'autre,
[f. 6v^o]

furent ces vers latins traduits en français et mis en un autre tableau du côté de l'autre face dudit arc, tels qu'ils sont ici rapportés,

*Comme l'on voit le Rhône et le Danube ensemble
L'un fleuve des Gaulois et l'autre des Germains
D'un naturel accord joindre leurs fortes mains
Quand pour tenir ce globe à l'un l'autre s'assemble,
Ainsi tant que la paix chassant de nous la guerre
Joindra comme jadis les Germains aux Gaulois
Et l'une et l'autre gent tiendra dessous ses lois
De deux n'étant plus qu'un l'Empire de la terre.*

B.

Et pour revenir à l'amitié de ces deux nations, lesquelles n'a jamais été possible déjoindre, quelque mutation ou laps de temps qui soit venu, ne pour quelque désunion qu'autrefois on ait pensé entre eux. Délaissant ce qu'en a écrit l'antiquité, venant au récent et dernier secours qu'ils se sont donnés les uns aux autres, était à l'un des côtés une figure représentant le Roi Henri deuxième de ce nom, ayant ses habits et couronne impériale et tenant son sceptre et main de justice, l'aide duquel iceux Allemands ayant imploré du temps de l'empereur Charles V se serait aussitôt rendu prompt et diligent pour les secourir, les ayant par sa présence conservés en leur liberté germanique. Eux en semblable voyant les troubles derniers et divisions de ce royaume se seraient pareillement divisés pour donner secours à l'un et l'autre parti.

Au-dessous de cette figure étaient écrits ces vers,

f. 7

*Cæperat Henricus moliri, fœdere ut esset
Gallia fida soror Germanæ juncta sorori.*

À l'autre côté était une autre figure représentant notre Roi Charles IX à présent régnant, lequel suivant les traces de ses ancêtres n'a seulement conservé cette amitié des Français et Allemands, mais d'abondant l'a corroborée par son mariage, ainsi qu'il est ci-devant spécifié, au-dessous duquel étaient écrits ces vers,

*Henrici patris inceptum nunc perficit ecce
Germanam jungens sibi CAROLUS ELIZABETAM.*

Du côté de l'autre face étaient les figures de messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon ses frères, l'un tenant une épée nue couronnée et l'autre une hache d'armes, comme étant toujours prêts pour eux employer pour son service et augmentation de sa grandeur, sous lesquels à savoir monseigneur était écrit,

*Pro patris et fratris sociis hic militat ensis.
Et sous monseigneur le duc,
Et mea fraterno pro fœdere militat hasta.*

En l'un des côtés du dedans de cet arc était un tableau de riche et excellente peinture, auquel était dépeint comme en une carte, grande partie de la terre environnée de mer en plusieurs endroits pour rappor-

[f. 7v^o]

ter à peu près du naturel les parties de l'Orient et Occident. Plus haut à chacun des bouts deux grands soleils, l'un représentant l'Orient avec l'Aurore allant devant, et l'autre le Couchant accompagné de l'étoile dite Vesper devise semblable, et dépendant de la signification desdits

fleuves pour toujours confirmer ce qu'a été dit, que ces deux nations unies ensemble, domineront tout le monde et par conséquent l'Orient et l'Occident. Au bas duquel étaient écrits ces vers,

*Quæ divisa prius totum dividerat orbem
Gens, iterum conjuncta occasum junget et ortum.*

À l'autre côté était un autre tableau aussi industrieusement élaboré contenant un grand et beau paysage et au-dessus l'arc en ciel dit Iris, signe de réconciliation comme pronostic, que ce renouvellement d'amitié advenu par ce mariage sera d'éternelle durée et non jamais violable, au-dessous duquel étaient écrits ces vers,

*Æterni dederat signum quem fœderis arcum,
Hunc Gallis Deus hoc et Germanis dedit anno.*

Le surplus des beautés artificielles, qui étaient en ce théâtre, se peuvent remarquer par le portrait, qui en est ici représenté.

[n. f.

Illustration]

[n. f.]

Et afin de faire entendre les grands biens qui nous proviendront de cette alliance, était devant le sépulcre un grand piédestal de même ordre que celui qui était à l'Entrée du Roi, dont les moulures et pièces de relief furent enrichis d'or, sur lequel était une Junon faite d'argent, ayant dix pieds de haut, tenant un nœud gordien, que les anciens ont dit indissoluble, signifiant que telle sera cette alliance entre ces deux peuples, qui apportera à ce royaume abondance et grandes richesses, qui sont représentées par cette Junon, au pied de laquelle était écrit,

Sit sponsis, populis sit non resolubile vinculum.

Le portrait qui en est ici rapporté suppléera le défaut du reste.

[n. f.

Illustration]

Un peu plus loin devant la fontaine Saint-Innocent y avait un semblable piédestal et de pareil enrichissement, portant un Saturne d'or de dix pieds de haut. Lequel d'une main tenait un navire d'argent et de l'autre une faucille pour faire entendre quels biens nous doivent advenir par ce renouvellement d'alliance, lequel ramenant l'âge doré en ce royaume fera que d'ores en avant le marchand pourra trafiquer et négocier librement partout, et le laboureur recueillir et serrer ses fruits avec sûreté, comme il était signifié par le navire et faucille. Au bas de ce Saturne était écrit,

*Plaudite jam Galli redeunt Saturnia regna :
Falx dabit hæc segetes : râtis hæc feret undique merces.*

Le portrait qui ensuit démontrera le surplus

[n. f.

Illustration]

[n. f.]

Quant à la place dite la porte de Paris, la même perspective qui y était à l'Entrée du Roi y fut remise tant pour ce qu'il ne fut possible en si peu de temps (pour la grande espace de lieu) exécuter ce qui avait été dessiné, que pour ce qu'elle y était bien séante, à cause de l'union des maisons de France et d'Autriche y représentées, desquelles deux maisons ainsi conjointes et de nouveau confirmées en amitié dépend le repos universel de la chrétienté et d'autant plus que nous voulons aujourd'hui tous les princes chrétiens être, grâces à Dieu, en union, confédération, alliance et amitié, telle et si assurée que chacun estime qu'elle doit durer éternellement, qui sera l'augmentation du bien et repos de notre foi chrétienne et confusion de l'ennemi d'icelle.

Et pour ce que par les écrits de plusieurs saints et anciens grands personnages a été prédit que des Français et Allemands doit sortir un grand monarque lequel subjuguera outre l'Europe non seulement l'Asie, mais tout le reste du monde que nous espérons devoir être de ce mariage. fut mis au premier portail du pont Notre-Dame un taureau nageant en mer portant une nymphe sur sa croupe, dite Asie. Pour signifier que tout ainsi que l'ancien Jupiter en pareille forme ravit Europe (que iceux Français et Allemands avec leurs confédérés occupent) aussi le Jupiter

nouveau, ou dauphin de France qui doit sortir de ce mariage ravira l'Asie et le reste du monde pour joindre à son empire et soi faire monarque de l'univers.

Au-dessous étaient écrits ces vers,

f. 11

*Par le vieil Jupiter Europe fut ravie :
Le jeune ravira par Isabel l'Asie,
Que d'Europe et d'Asie on taise le renom,
France Allemagne soit de l'univers le nom.*

B.

À l'un des côtés,
*Jupiter Europam rapuit vetus : at novus ecce
Jupiter huc Asiam ducta rapit ELISABETA.*
À l'autre côté,
*Non Asia, non Europa, jam nomina posthac
Sed jam totus erit Germania Gallia mundus.*

Dedans l'un des côtés de ce portail pour honorer le lit d'un si heureux mariage, étaient deux ruches à miel auxquelles les mouches entraient paisiblement, combien qu'elles semblassent avoir eu un grand conflit entre elles auparavant, qu'elles montraient avoir délaissé à la nouvelle de ce mariage. Et dessous était écrit,

*Rursus apes solitas post bella revisite cellas :
Mella super thalamos urnis effundite plenis.*

Et à l'autre côté pour mémoire de ce grand monarque, qui doit venir de ce mariage, était dépeinte une grande mer enflée de vents et orages, qui couraient au-dessus, pour lesquels faire cesser était Æolus [Éole] dieu des vents, lequel avec son trident les déchassait et commandait eux retirer, rendant par ce moyen

[f. 11v^o]

cette mer paisible et calme, pour donner issue à un dauphin premier poisson de la mer, le naturel duquel est tel qu'à sa venue toute tourmente cesse, du nom duquel sont surnommés les premiers mâles de France, qui sera ce grand monarque ci-dessus mentionné que nous espérons, et dessous était écrit,

*Æolus ecce fugat turbantes æquora ventos,
Tutus ut in placidas Delphin novus emicet undas.*

Le portrait en est ici rapporté à peu près.

[n. f.

Illustration]

[n. f.]

Quant au parement du pont Notre-Dame il fut orné tout ainsi qu'il avait été à l'Entrée du Roi, lequel aussi on n'eût su faire autre en si peu de temps, excepté que les armoiries, devises et chiffres de ladite dame y furent mises au lieu de celles qui y étaient.

Sur le portail de l'autre bout dudit pont fut mis un grand navire d'argent représentant la ville de Paris, ayant les voiles tendues et enflées du vent de septentrion venant d'Allemagne, duquel côté apparaissait aussi l'étoile de l'Ourse grande et petite comme guide de ce navire pour le conduire en sûreté par tout. Au bout du haut du mas était cette devise d'icelle ville,

Tumidis velis Aquilone secundo.

Et au-dessous droit au milieu de l'arc ces vers,

*Puisque l'Ourse apparaît pour guider ce navire
Et le vent Aquilon fait ses voiles enfler
Les Français et Germains feront un jour trembler
Tout le reste du monde et joindre à leur Empire.*

B.

Et à côté ces vers,

*Martia conjugio Gallis si jungitur Arctos,
 Flatibus Arctois tumefient vela secundis.
 Et à l'autre côté,
 Gallica in occiduo si sidere nunc regit Arctos
 Vela, quis aequoreis jam sit vagus error in undis ?*

[n. f.

Illustration]

[f. 13]

Quant aux tableaux du dedans ne fut aucune chose changée de l'invention, pour ce qu'ils étaient bien convenables, seulement ce qui était en grec à l'Entrée du Roi fut mis en latin.

À l'un étaient ces vers,
*Utri sacra manu violarint fœdera primi
 Ut vinum hoc, sic diffluat his tellure cerebrum.*
 Et à l'autre,
*Arma super tennes distendat aranea telas
 Posthac : at belli ne sit jam nomen in orbe.*

Telles furent les inventions faites en l'honneur d'icelle dame, lesquelles on eût bien amplifiées, si le temps l'eût permis, dont je ne ferai plus ample mention pour venir à l'ordre d'icelle Entrée.

Donc le jeudi vingt-neuvième jour dudit mois étant ladite dame arrivée sur les neuf heures du matin au prieuré S<t>-Ladre, est montée et s'est assise au haut du même échafaud qui avait été dressé pour le Roi, pour recevoir et ouïr les harangues et salutations de la part de ceux de ladite ville. Et étaient près et autour de ladite dame sur ledit échafaud plusieurs princes, princesses, seigneurs et dames et même Monsieur le président de Birague, conseiller du Roi en son conseil privé et ayant charge des seaux de France.

[f. 13v^o]

Quelque espace de temps après se sont acheminés au devant de ladite dame les quatre ordres mendians et les paroisses, le recteur avec les docteurs, lecteurs et régents de l'université de Paris. Suivant eux six enseignes de gens de pied, élus des dix-sept métiers, fort bien armés et en bon ordre, faisant le nombre de dix-huit cents hommes, tant arquebusiers que piquiers. Après ont suivi les deux sergents de la ville, à cheval et les menus officiers d'icelle ville à pied, vêtus de robes miparties de bleu et rouge. Les trois compagnies de la ville, à savoir cent arquebusiers, cent arbalétriers et cent archers en fort bon ordre et équipage, marchant devant chacune compagnie la cornette, guidon et enseigne déployés. Cela passé sont venus les cent enfants de la ville, tous fort bien montés, équipés et habillés d'une parure, conduits et menés par leurs capitaine, lieutenant, enseignes et guidons aussi déployés. Et au lieu que le jour de l'Entrée du Roi ils portaient corps de cuirasse et brassards dessous leurs casaques, ils avaient tous pourpoints de satin blanc découpés, marchant dix ou douze d'entre eux devant le capitaine, dont aucuns avaient changé d'accoutrements étant habillés de saies de velours blanc, découpés, doublés de toile d'or, passémentés de passément d'or et semés d'une infinité de boutons d'or. Après ont marché le maître de l'artillerie de la ville : les deux maîtres des œuvres de charpenterie et maçonnerie, les huit autres sergents de la ville à cheval, portant à la main gauche sur l'épaule un navire d'argent fait d'orfèvrerie, qui sont les armes de ladite ville. Et après le prévôt

f. 14

des marchands, les quatre échevins, procureur, receveur et greffier, conseillers, quarterniers et bourgeois de ladite ville. Lesdits prévôt et échevins, vêtus de robes miparties de velours cramoisi de haute couleur et de velours tanné, au lieu que le jour de l'Entrée du Roi elles étaient de velours cramoisi brun, et velours tanné. Les maîtres jurés des six états de marchandise tous à cheval, chacun en son ordre et qualité, vêtus et habillés ainsi que le jour de l'Entrée du Roi. Le chevalier du guet fort bien monté, habillé de toile d'argent ayant devant lui un page monté et vêtu de même et après lui ses lieutenants, sergents et archers tant à pied, qu'à cheval. Les onze vingt sergents à

verge à pied, tous les arquebusiers morionnés, hormis quelques-uns qui étaient autour de l'enseigne portant hallebardes. Les quatre sergents fieffés. Les cent notaires, les trente deux commissaires et les audenciers du Châtelet, tous à cheval, habillés selon leur état de robes longues noires. Les sergents de la douzaine du prévôt de Paris, icelui prévôt fort bien monté et au lieu que le jour de l'Entrée du Roi, il était en armes, il était en robe de drap d'or frisé, son habillement enrichi d'un fort large passement d'or, la housse de son cheval de même. Et était devant lui son écuyer monté sur un beau cheval fort bien enharnaché et deux des pages et deux laquais dudit prévôt, vêtus de velours vert passementé d'argent. Ledit prévôt pour la maladie du lieutenant civil était suivi seulement de ses lieutenant criminel et particulier, avocat, procureur et conseillers dudit Châtelet. L'ensei-

[f. 14v^o]

gne des sergents à cheval marchait après, suivie desdits sergents portant tous pistoles à l'arçon de la selle de leurs chevaux et ayant leurs casaques grises passementées d'incarnat et blanc.

Les deux présidents des monnaies marchaient après et étaient suivis des généraux et officiers d'icelles monnaies, lesdits présidents et partie desdits généraux vêtus de robes longues et l'autre partie de robes courtes de divers draps de soie.

Messieurs de la cour des Aides après, ayant leurs huissiers et greffier devant eux. Les présidents portant robes de velours noir. Le général des finances audit Paris vêtu d'une robe de satin et les conseillers vêtus de robes d'écarlate suivis des Élus et autres officiers du Grenier à sel et des Aides de ladite ville.

Messieurs de la chambre des Comptes venaient suivant ladite cour des Aides et avaient aussi leurs huissiers devant eux et étaient pareillement aucuns d'eux vêtus de robes longues et les autres de robes courtes de draps de soie de diverses façons, suivis des officiers comptables établis en ladite ville.

Après eux marchaient messieurs les premiers maîtres d'hôtel du Roi et de la Reine, accompagnés des autres maîtres d'hôtel dudit seigneur et de la Reine.

f. 15

Messieurs de la cour de Parlement souveraine de ce royaume semblablement précédés par leurs huissiers. Les quatre notaires et greffier criminel et des présentations de ladite cour vêtus de robes d'écarlate. Le greffier civil après eux seul, portant sa chape fourrée de menu vert. Et après lui le premier huissier aussi seul habillé d'écarlate, son mortier de drap d'or en la tête fourré de menu vert. Les présidents étaient revêtus de leurs chapes d'écarlate les mortiers en la tête, ainsi qu'il est accoutumé. Monsieur de Thou premier président ayant pour différence des autres trois petites bandes de toile d'or sur l'épaule gauche. Et suivaient après, les présidents des enquêtes et conseillers avec les deux avocats et au milieu d'eux le procureur général du Roi, portant tous robes d'écarlate et leurs chaperons de même, fourrés de menu vair.

Tous les dessus dits ayant trouvé ladite dame sur ledit échafaud marchant en l'ordre et comme ci-devant est dit, lui ont fait leurs très humbles salutations et harangues, puis s'en sont retournés en la ville au même ordre qu'ils étaient allés.

Après les dessus dits rentrés, l'artillerie en grand nombre a tiré et salué ladite dame et cela fait ont commencé à marcher ceux de sa compagnie et suite, à savoir

Le prévôt de monseigneur le duc d'Anjou frère et lieutenant général du Roi, suivi de son lieu-

[f. 15v^o]

tenant de robe courte, de ses deux lieutenants de robe longue et de ses greffier et archers.

Les deux compagnies de chevaux légers du sieur de Monterud, grand prévôt de France et de l'hôtel du Roi conduites par les capitaines, lieutenants et enseignes d'icelles.

Le sieur de Camby capitaine des guides suivi des quatre guides du Roi, entretenus à sa suite.

Ledit sieur de Monterud accompagné de ses lieutenants de robe longue et de robe courte, exempts, greffier et archers de la prévôté de l'hôtel à cheval, ayant leurs hoquetons d'orfèvrerie et chacun un épieu au poing.

Les capitaine, lieutenant, enseigne et exempts de la garde de monseigneur le duc d'Alençon frère du Roi suivis de cinquante archers vêtus de casaques de velours gris, passémentés de passément d'argent et de soie orangée, bien montés et équipés, ayant leurs arquebuses à l'arçon de la selle.

Le capitaine, lieutenant, enseigne et exempts de la garde de mondit seigneur le duc d'Anjou, aussi fort bien montés sur grands chevaux et richement vêtus et accoutrés, suivis de pareil nombre d'archers à cheval, portant casaques de velours vert passémentés d'argent.

f. 16

Après eux sont venus les gentilshommes des princes, princesses, dames et grands seigneurs qui accompagnèrent la Reine et suivant eux grand nombre de gentilshommes servants et écuyers d'écurie du Roi, habillés les uns de drap de soie enrichis de passément d'or, les autres ayant les doublures de leurs capes et manteaux de toile d'or ou d'argent, fort bien montés sur beaux et grands chevaux, avec les housses de même parure que leurs habillements.

Après les gentilshommes de la chambre de monseigneur le duc Alençon, de monseigneur le duc d'Anjou, ceux du Roi et parmi eux plusieurs capitaines et grands seigneurs, jusques environ le nombre de mille, les uns vêtus de drap d'or frisé, les autres d'autres différentes sortes de drap d'or, d'argent et de soie, la plupart, ayant par dessus le drap d'or ou d'argent du passément d'or, ou d'argent, d'enrichissements et belles façons et leurs manteaux et chapeaux semés d'une infinité de grosses perles, pierreries, boutons et fers d'or, tous montés sur grands chevaux d'inestimable valeur, fort somptueusement enharnachés et ayant leurs housses de même parures que leurs habillements.

Eux passés, ont suivi deux huissiers de la Chancellerie, portant robes de velours cramoisi violet brodées de passément d'or et leurs masses. Les grand audientier et au lieu du contrôleur de l'audience, qui

[f. 16v^o]

était malade, son commis revêtus de robes de velours noir et aucuns des secrétaires de la maison et couronne de France diversement vêtus et accoutrés de draps de soie. Messieurs les maîtres des requêtes habillés de robes longues de satin. Monsieur le président de Birague marchant après, vêtu de robe de velours rouge cramoisi, monté sur sa mule enharnachée de velours et couverte d'une housse de même couleur à franges d'or. Allant autour de lui ses laquais et était suivi de son écuyer et de son secrétaire, ainsi qu'à l'Entrée du Roi.

Après sont venus les ambassadeurs résidant près la personne du Roi, précédés par leurs secrétaires ; et était devant et le plus prochain desdits ambassadeurs le sieur Jérôme [Jérôme de] Gondi, commis à les recevoir.

L'ambassadeur de Venise était accompagné du sieur de Meillault, chevalier de l'ordre du Roi.

L'ambassadeur d'Écosse était accompagné de Monsieur le comte de Chaulnes.

L'ambassadeur d'Espagne était accompagné de Monsieur d'Épinay.

Et Monsieur le nonce du pape était accompagné de Monsieur l'abbé de Vendôme.

f. 17

Lesdits ambassadeurs passés, les Suisses de la garde du Roi, de messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon suivaient, ayant devant eux le sieur comte de Maulevrier, frère de Monsieur le duc de Bouillon, habillé de velours blanc à la Suisse et monté sur un petit cheval fort bien enharnaché, et couvert d'une housse de toile d'argent et après lui les capitaines et lieutenant desdits Suisses aussi vêtus de velours blanc à la Suisse, leurs bonnets de même, accoutrés tout au tour de grands panaches blancs, tous semés de pierreries, boutons et fers d'or, lesdits Suisses de la garde du Roi et de mesdits seigneurs étant entremêlés par rangs les uns parmi les autres, vêtus de diverses livrées ainsi qu'à l'Entrée du Roi.

Après marchaient les hautbois et cornets à bouquin et les trompettes et clairons étant à part allaient sonnans sans cesse de leurs instruments.

Les poursuivants d'armes, dix hérauts et le roi d'armes, tous revêtus de leurs cottes d'armes suivaient après.

Après eux marchaient deux pages de la Reine, nues têtes, vêtus et leurs chevaux enharnachés et couverts de toile d'argent jusques en terre, le premier ayant devant lui à l'arçon de la scelle de son cheval le portemanteau de ladite dame et l'autre la boîte aux bagues derrière lui sur la croupe de son cheval.

Joignant eux était un écuyer de ladite dame vêtu de velours blanc monté sur un fort beau cheval

[f. 17v^o]

blanc, enharnaché et couvert de toile d'argent, ainsi que ceux desdits pages.

Le cheval de croupe de ladite dame venait après, étant un page dessus vêtu de la même parure que les deux autres et était ledit cheval blanc tout couvert de toile d'argent frisée traînant jusques en terre, la housse, et la planchette qui était par dessus de même.

Après était la haquenée de parade de ladite dame toute blanche aussi, entièrement couverte jusques en terre de toile d'argent frisée, la housse, et la planchette qui étaient par dessus de même et était menée par deux écuyers de ladite dame habillés de robes de velours blanc et saies de toile d'argent et les pans de ladite housse portés par deux pages habillés de toile d'argent.

Après eux est passé le sieur de Queluz lieutenant des deux cents gentilshommes de la maison du Roi, suivi d'iceux deux cents gentilshommes qui étaient à pied et faisaient haie des deux côtés depuis la Reine en avant, ayant tous robes de draps de soie, de diverses façons enrichies de passements d'or, d'argent, ou de soie, leurs haches en la main et la plupart d'eux de grosses chaînes d'or au col, et étaient joignant eux les sieurs comte de Retz et de Lansac leurs capitaines, ayans leurs grands ordres au col, étant aussi très richement vêtus et parés.

f. 18

Suivaient après les laquais de ladite dame tête nue, habillés de toile d'argent.

Monsieur le prévôt de Paris vêtu et monté comme ci-devant est dit, allait après.

Lui passé ont suivi cinq cardinaux, qui sont messeigneurs les Révérendissimes cardinaux de Bourbon et de Lorraine à côté l'un de l'autre ; devant eux messeigneurs les Révérendissimes cardinaux de Guise, de Pelvé et d'Este ensemble; tous revêtus de leurs rochets et portant leurs chapeaux de cardinaux sur leurs têtes.

Monsieur le comte de Fiesque, chevalier d'honneur de ladite dame était devant sa litière, tirant sur la main gauche, fort bien vêtu et monté.

Monseigneur le duc de Guise, grand Maître de France, portant en sa main le bâton de grand Maître, était sur la main droite plus près de la litière de ladite dame monté sur un beau cheval d'Espagne, enharnaché et lui très richement vêtu.

Les deux huissiers de chambre du Roi, vêtus de velours blanc, étaient à pied portant leurs masses comme ils faisaient à l'Entrée du Roi.

La Reine venait après dedans une litière découverte, dont le fond par dedans et par dehors était couvert de toile d'argent traînant en terre ; les mulets qui la portaient tous couverts de toile d'argent frisée,

[f. 18v^o]

aussi traînant en terre, et les pages qui montaient lesdits mulets et menaient ladite litière habillés de toile d'argent les têtes nues.

Ladite dame était habillée de surcot d'hermine, couvert de pierreries de très grande excellence et inestimable valeur, de corset et manteau royal, portant sur la tête une couronne d'or enrichie d'infinies perles et pierreries très exquisement appliquées, et était seule dedans ladite litière, aux deux côtés de laquelle étaient mondit seigneur le duc d'Anjou, frère et Lieutenant général du Roi à la main droite, et mondit seigneur le duc d'Alençon, aussi son frère à la main gauche, tous deux très richement habillés, leurs habillements semés d'une infinité de pierreries, et étaient montés sur grands chevaux d'Espagne, bravement et superbement enharnachés.

Joignant la litière de ladite dame étaient quatre de ses écuyers d'écurie marchant à pied, tous habillés de robes de velours blanc et saies de toile d'argent.

À l'entour de ladite dame étaient les vingt-quatre archers du corps du Roi à pied, revêtus de leurs hoquetons tous blancs faits d'orfèvr<er>ie.

Au-dessus de ladite dame était un poêle de drap d'or fort riche, et fut porté ainsi et par ceux même qui portèrent celui du Roi le jour de son Entrée.

f. 19

Madame la duchesse de Lorraine et Madame Marguerite, sœurs du Roi, suivaient après dedans une litière, couverte et parée tout ainsi que celle de la Reine, accoutrées et vêtues de surcot et manteau ducal, enrichis d'une infinité de pierreries et autres singularités convenables à leur grandeur et étaient accompagnées de monseigneur le duc de Lorraine à main droite, et de Monsieur le prince Dauphin à main gauche.

Après marchaient

Madame la princesse de Condé accompagnée de Monsieur le duc de Nemours.

Madame de Montpensier, accompagnée de Monsieur le marquis du Maine.

Madame la princesse Dauphin, accompagnée de Monsieur le marquis d'Elbeuf.

Madame la Princesse de la Roche-sur-Yon, accompagnée de Monsieur le maréchal Damville.

Madame la duchesse de Nemours, de Monsieur de Méru.

Madame la duchesse de Guise, de Monsieur de Thorey.

Madame la connétable, dame d'honneur de la Reine, de Monsieur de Candale, son gendre.

[f. 19v^o]

Toutes lesdites dames sur haquenées blanches enharnachées de toile d'argent et elles habillées de surcot d'hermines, corsets, manteaux et cercles de duchesses, les queues de leurs dits manteaux portées par leurs écuyers marchant à pied après elles, tous vêtus de velours, ou satin blanc, et chacune d'elles suivies de deux laquais de même parure, ayant lesdites dames leurs dits surcots et manteaux enrichis de grande quantité de pierreries, excepté les veuves qui portaient leurs accoutrements et couronnes sans aucun enrichissement.

Suivant elles marchaient

Madame la maréchale Damville, accompagné de Monsieur le vicomte de Turenne.

Madame la maréchale de Cossé, de Monsieur de Carnavalet.

Madame la maréchale de Tavanès, de Monsieur de la Chapelle des Ursins.

Madame la comtesse de Fiesque, de Monsieur de Saint-Sulpice.

Madame la comtesse de Retz, de Monsieur de la Vauguyon.

Madame de Villeguier l'aînée, de Monsieur de Montpezat.

f. 20

Madame de Byron, de Monsieur de Strossy.

Madame de Froze, de Monsieur de Canaples.

Madame de la Tour, de Monsieur de Sourdis.

Toutes lesdites dames, vêtues et parées de toile d'argent enrichies d'une infinité de perles et pierreries et montées sur haquenées blanches, enharnachées de housses de même parure.

Après lesdites dames suivaient quatre chariots de ladite dame Reine attelés et tirés chacun de quatre chevaux hongres enharnachés de toile d'argent, conduits par des cochers hongres de nation, vêtus de même parure à la hongresque, lesdits chariots étaient couverts seulement par le haut de toile d'argent, enrichis de houppes d'argent et de soie blanche et les bois, rouages, limons et tout ce qui dépend esdits chariots argenté d'argent fin ; en chacun desdits chariots étaient six damoiselles de ladite dame toutes revêtues de robes de toile d'argent, enrichies d'une infinité de boutons d'or, de perles et de pierreries.

Suivant lesdits chariots étaient les capitaines des gardes du Roi, avec leurs lieutenant, enseignes et guidons, les exempts et tous les archers desdites gardes montés à cheval et revêtus de leurs hoquetons d'orfèvr<re>rie à la devise du Roi.

Ladite dame Reine en l'ordre et magnificence que dessus entra dedans ladite ville de Paris, et passant par la porte et rue S<t->Denis et de là, par le pont Notre-Dame qu'elle trouva parés et raccourtrés des

[f. 20v^o]

portiques, d'arcs triomphants, devises et dictons ci-devant déclarés arriva à l'Église Notre-Dame, où elle descendit pour y faire son oraison, et avec elle messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon et de Lorraine et prince Dauphin, duc de Guise et autres princes et mesdames de Lorraine et Marguerite, sœurs du Roi et pour porter la queue de la Reine descendirent aussi Madame de Montpensier, Madame la princesse Dauphin et Madame la princesse de la Roche-sur-Yon.

Quant à celle de madite <d>ame de Lorraine, elle fut portée par [blanc]

Et celle de madite dame Marguerite par [blanc]

Et celle de mesdites dames de Montpensier, princesses Dauphin et de la Roche-sur-Yon par les Seigneurs pour cet effet ordonnés.

Après que ladite dame eut achevé son oraison elle s'en alla au Palais où à la descente sa queue lui fut aussi portée par lesdites dames, ainsi qu'en l'Église Notre-Dame.

Le soir s'est fait le souper royal, avec les cérémonies et solennités qui seront dites ci-après.

f. 21

La Reine s'est assise au même endroit que le Roi fut assis le jour de son Entrée et sous un dais de velours pers semé de fleurs de lis d'or. À sa main droite étaient assises. Madame la princesse de Condé, Madame la princesse Dauphine, Madame de Nemours et Madame la Connétable, et à sa main gauche Madame de Montpensier, Madame la princesse de la Roche-sur-Yon et Madame de Guise.

Monsieur de Guise servait audit souper de grand maître, Monsieur de Nemours de panetier, Monsieur le marquis du Maine d'échanson et écuyer tranchant, pour ce que Monsieur le prince Dauphin devait servir de panetier demeura trop à venir.

Quant au reste du festin et des autres tables ordonnées en la grand salle, il y fut tenu et gardé un même ordre que le jour de l'Entrée du Roi, et sans aucune différence, sinon que la table qui fut servie à la dite Entrée pour aucuns princes et seigneurs a été pour les autres dames et damoiselles qui ont tenu rang à ladite Entrée.

[f. 21v^o]

Le lendemain ladite dame alla o<u>ir la messe en l'église Notre-Dame, accompagnée de Madame la duchesse de Lorraine, Madame Marguerite, sœurs du roi, et plusieurs princesses, dames et damoiselles et quelques gentilshommes de leur suite, où le prévôt des marchands et échevins suivis du greffier, receveur, procureur, conseillers et aucuns des enfants de la ville, vinrent au devant de sa Majesté pour la supplier leur faire cet honneur vouloir prendre son dîner en la maison épiscopale d'icelle église, suivant l'humble requête qu'ils lui en avaient fait le jour précédent, ce que volontairement elle leur octroya. Et fut conduite par une galerie faite exprès régissant depuis la porte de l'église jusques à un grand escalier fort magnifiquement orné et décoré, par lequel elle monta en la grande salle préparée pour cet effet, où entrant fut saluée d'un grand nombre de trompettes, clairons et cornets, témoignant la joie incroyable que chacun recevait de sa venue.

Arrivée en ce lieu se mit et tous ceux de sa suite à contempler les singularités d'icelle salle, en laquelle outre l'excellence de la tapisserie à personnages faite de soie, rehaussée d'or et d'argent, dont elle était tendue partout, y avait une frise au-dessus de dix pieds de large, en laquelle étaient dix-neuf tableaux spatés également entre les piliers en forme de termes soutenant le plafond de cette salle, lequel était de fine toile blanche de lin sur compartiments de feuilles de li<e>rre en quadrature, enrichis d'or cliquant, parmi lesquels étaient plusieurs rosaces d'or élevée, chiffres, devises et armoiries de ladite

[f. 22]

dame, que de la ville.

En ce plafond étaient aussi cinq grands tableaux dépendant des dix-neuf ci-dessus mentionnés qui sont en tout vingt-quatre, contenant une fort belle histoire non auparavant vue, ne mise en lumière, laquelle fut extraite du livre de Nonnus, poète grec, dont la conclusion était comprise en ces cinq derniers tableaux, desquels le plus grand était au milieu, auquel était dépeint un grand navire, dans lequel Cadmus représentant un roi ou prince du peuple était avec son épouse Harmonie, qui est la paix, gouvernant quatre autres navires, par lesquels les quatre états étaient représentés, mis ès quatre coins dudit plafond, tous cinq flottant en mer, apparaissait au naturel en ce haut qui donnait fort bonne grâce et contentement à l'œil d'un chacun, et attachés à quatre chaînes, qui dépendaient du grand navire susdit, l'une d'or, l'autre d'argent, un<e> autre de cuivre et l'autre de plomb. À quoi sa Majesté et ceux de sa suite s'arrêtèrent longuement, car outre la beauté du sujet de cette histoire qui fut trouvée bien à propos, ces tableaux avaient été faits par le premier peintre de l'Europe, de sorte que par la diversité d'iceux on ne se pouvait souler de les regarder, ce qui méritait bien un livre à part, mais pour n'ennuyer le lecteur sont ici seulement rapportés les distiques de chacun tableau faits par Jean Dorat, poète du Roi, duquel est ci-devant fait mention.

Et quant aux cinq navires flottant en mer, dedans le plafond, était au plus grand étant au milieu

[f. 22v^o]

Au premier étaient ces vers,

1

*Dum tecum altitonans Pluto formosa quiesci,
Fulmen Amorae Jovi clam surripit, ane Typhæus ?*

2

*Dii metuunt sua tela timenda Gigantibus olim :
Nec cælum, sed terra tonat : stellis sola pugnant.*

3

*Consultant superi : placet hæc sententia tandem :
Furacem Cilicem furacior opprimat Arcas.*

4

*Cadme relinque ratem, pastoria sibila finge :
Fas superare dolo, quem vis non vincit aperta.*

5

*Incantam volucrem sic cautus decipit auceps :
Fistula fulminibus potitur, pastorque Gigante.*

6

*Plaudite Pastori qui vicit fraude Typhæum :
Plaudite Mercurio, qui furtum a fure recepit.*

7

*Redduntur sua tela Jovi : servare memento
Tela pater, ne mox subeas graviora pericla.*

8

*Excussus somno quærit cum fulmine furem :
Mercurium Cadmus nebulae sed servat amictu.*

9

*Frustratus vanas exercet barbarus iras :
Vastat agros Cilices, Nymphas fugat arva colentes.*

f. 23

10

*Advocat auxilio socios ad bella Gigantes :
Immanes cœunt fratres : diis bella parantur.*

11

*Montibus ingesti montes ad sidera surgunt :
Tela trabes fiunt et montibus eruta saxa.*

12

*Semiferi invadunt cælum : trepidantia retro,
Sidera diffugiunt : it saxæus imber in altum.*

13

*Juppiter offensus dignas Jove concipit iras :
Ipse sua victus tumulatur mole Typhæus.*

14

*Ecce Jovi superi lætum pæana canentes
Victori, ducunt cælo plaudente triumphum.*

15

*Jam Nymphæ et Satyri saltant : jam pascua saltus
Et segetes gaudent pulso terrore Typhæi.*

16

*Navigat in Thracem Cadmus : Caducifer adstat
Et Pitbo : Harmoniæ thalamum petit arte faventum.*

17

*Apparent arces Thracis domus Emathionis :
Electraque hospes Cadmus venit, et gener ibit.*

18

*Est opus arte deæ Veneris Suadæque favore,
Nobilis Harmoniæ vir ut ignotus sit et hospes.*

19

*Festa celebrantur connubia : Juppiter adstat :
Musa canit : diis terra frequens est alter Olympus.*

[f. 23v^o]

*Quatuor una regit navis stans firma per illas
Concordem Harmoniam vehit ars qua provida Cadmi.*

À celui où était représentée la Religion,
*Hæc Semelem vehit et Bacchum Jovis igne creatum
Relligiosa (sic) cohors, sacra cui sunt orgia cura.*

À celui où était représentée la Justice,
*Pentheus hæc vehitur superum vindex et Agave
Index Justiciæ quas nec sua pignora novit*

À l'autre où était représentée la Noblesse,
*Hæc vehit Antonoen agitatoremq; ferarum
Actæona : notat quæ Nobilis ordinis arma.*

Et à l'autre représentant la Marchandise,
*Hæc Juno vehitur, maris et cui cura Palæmon,
Quas Mercatorum est vaga per maris æquora turba.*

Sa Majesté ayant quelque temps contemplé les beautés de cette salle lui fut présenté l'eau pour laver et aux princesses de sa suite. Puis se mit à table où elle fut servie selon la saison de tous les poissons rares et exquis tant de la mer que des rivières, que l'on pourrait souhaiter.

Le prévôt des marchands lui servit de maître

f. 24

d'hôtel ; et portaient après lui les plats les gentilshommes et officiers de la maison de ladite Dame marchant au devant les trompettes et clairons à chacun mets que l'on lui portait.

Il y avait quatre autres tables, pour les seigneurs, dames, gentilshommes et damoiselles qui s'y trouvèrent esuelles les échevins faisaient pareil office de maître d'hôtel, suivis des enfants de la ville portant la viande, vêtus des mêmes habits qu'ils avaient été le jour précédent. Et fut le

service si bien ordonné outre l'excellence et diversité de viandes et bons vins que plusieurs des seigneurs et gentilshommes témoignèrent n'en avoir vu de leur vie le semblable.

Le Roi pour la magnificence qu'il avait entendue de ce festin s'y voulut trouver en personne avec messeigneurs les ducs d'Anjou et d'Alençon ses frères. Avec lesquels prit le plaisir au bal après le dîner et autres gentilshommes qui y survinrent, ce qui dura assez longuement et jusques à ce que ladite Dame fut suppliée par lesdits prévôts des marchands et échevins prendre la collation en une autre salle prochaine où elle se rendit avec les princesses susdites et dames de sa suite, comme aussi plut au Roi s'y trouver avec messeigneurs ses frères et plusieurs princes et grands seigneurs, lesquels admirèrent tous la nouveauté de cette collation.

En laquelle outre le nombre infini de toutes sortes de confitures sèches et liquides, diversité de dragées,
[f. 24v^o]

cognac, massepains, biscuit et autres singularités qui y étaient. N'y a sorte de fruit qui se puisse trouver au monde en quelque saison que soit, qui ne fût là. Avec un plat de toutes viandes et poissons, le tout de sucre, si bien ressemblant le naturel que plusieurs y furent trompés, même les plats et écuelles esquels ils étaient, étaient faits de sucre.

Davantage pour plus grande décoration furent entremêlés parmi, six grandes pièces de relief aussi de sucre, dont n'a semblé impertinent faire quelque mention.

L'INTERPRETATION DES SIX HISTOIRES FAITES DE SUCRE POUR LA COLLATION DE LA REINE.

La première histoire contenait la naissance de Minerve, laquelle naît du cerveau de Jupiter et est reçue par deux déesses ou nymphes, le tout étant enveloppé d'une nue d'où sortait une pluie d'or comme une largesse du ciel. La Minerve signifie la sagesse, laquelle ne vient que du ciel et n'a père que Dieu, qui la départ aux rois et reines et toutes gens de conseil selon qu'il lui plaît. La pluie d'or signifie la grande abondance de tous biens qu'apporte sagesse. Minerve naît toute grande, car la sagesse qui vient de Dieu est toujours parfaite. Le sens allégorie est tel, mais pour le présent, l'histoire représente par Minerve notre reine Élisabeth, laquelle comme toute céleste et divine a été par la singulière faveur de Dieu mise en terre pour é-

f. 25

tre épouse d'un roi de France et causer le bonheur, paix et prospérité des Français.

La seconde histoire contenait la nourriture de Minerve étant assise au milieu d'un jardin de plaisance, auquel y avait une vigne entrelacée de rosés et plusieurs autres sortes d'arbres et fruits, comme oliviers, myrtes, cyprès et fleurs de lis. Près cette Minerve étaient trois nymphes, qui la servaient portant plats pleins de fruits d'une main, de l'autre l'une des trois portait un globe, la seconde une balance, la troisième un compas pour montrer les trois parties de la divine sagesse. Celle qui tenait le globe était la Théologie, celle qui tenait la balance, la Politique, ou administration des affaires publiques. La troisième qui tenait le compas signifiait tous arts, engins métiers et inventions artificielles pour l'usage et service des hommes. Bref les trois nymphes représentaient toutes sciences et vertus, entre lesquelles a été nourrie Minerve, qui signifie la bonne nourriture qu'a eu notre roi étant sous sa mère l'Impératrice princesse pleine de toute vertu, bonté, prudence, piété et pudicité.

La troisième histoire contenait l'apparition de Minerve, quand elle se montra près du palus, ou lac Tritonien avec sa hache et targue comme prête à exécuter quelque grand ouvrage et exploit de sa main. Signifiant que la sagesse divine après avoir été nourrie et entretenue en bon exercice et discipline de jeunesse, a puissance de faire quelque grand effet pour perpétuelle mémoire. Ainsi qu'a fait

[f. 25v^o]

notre reine, laquelle venue à la connaissance de notre roi si bien née, nourrie, instruite et comme choisie de Dieu et préparée pour un tel mariage, nous a causé un si grand bien, à savoir d'avoir remis la paix en France à sa venue.

La quatrième histoire contenait comme Minerve armée avec son bon chevalier Persée tua la Gorgone, qui avait trois têtes et un œil servant aux trois. Signifiant que le conseil de Pallas ou Minerve mis en exécution par la force de Persée rompt tout effort de guerre, sédition et trouble provenant d'aveuglée ignorance. Ainsi qu'a fait notre roi, lequel soutenu comme Persée et favorisé de sa Minerve, a chassé et abattu tous les troubles et séditions qui étaient en ce Royaume.

La cinquième contenait comme Minerve avec son Persée fait son entrée triomphante en la ville d'Athènes, la Gorgone étant abattue aux portes de ladite ville. Qui signifiait l'Entrée du roi et de la reine en cette ville de Paris, ville excellente en toutes bonnes disciplines et diverses langues, comme jadis Athènes. Le roi était monté sur le Pégase, cheval ailé, né du sang de la Gorgone. Pour signifier que la renommée du Roi volera par tout le monde pour ses vertueuses prouesses, tant par la bouche des hommes que par les écrits des historiens et poètes, qui ont la plume à la main, comme le Pégase aux flancs. Au côté de Persée sont plusieurs hommes tournés en pierres par le regard de la Gorgone, qui signifiait l'épouvantement qu'auront et ont déjà

f. 26

tous les ennemis du Roi, étonnés de sa gloire, magnificence et prospérité en toutes affaires, qu'il conduira par le bon conseil de sa Minerve.

La sixième contenait la ville d'Athènes, où Neptune d'un côté, Minerve de l'autre débattant le nom de la ville, qui n'était encore imposé et fut accordé que celui qui inventerait le don plus profitable aux hommes nommerait la ville. Neptune de son trident frappe contre une roche, d'où sort un cheval d'armes ; Minerve frappe de sa hache sur la terre et fait sortir un bel olivier qui signifie paix. Persée est au milieu comme juge, qui choisit l'olive de Minerve et méprise Neptune et son présent guerrier. Qui signifie la prudence de notre roi, lequel par le bon heur et faveur de sa Minerve la reine, a planté la paix en ce royaume, et pour ce mérite que non seulement la ville de Paris comme Athènes, mais toute la France soit nommée et renommée du nom d'icelle très heureuse et vertueuse Minerve Élisabeth Reine de France.

Plus contenait icelle histoire un navire venant de Libye chargé de plusieurs sortes d'animaux et oiseaux étrangers, conduits par un Maure monté sur un chameau, présentant ledit navire en signe de congratulation, ou hommage à Persée et Minerve. Et signifiait ce navire venant de Barbarie que l'Asie un jour viendra se soumettre à notre Persée et Minerve (qui sont le roi et la reine) ou aux enfants, qui sortiront de leur très heureux mariage comme témoignent plusieurs prophéties, disant que du sang

[f. 26v°]

des Français et des Allemands rejoints ensemble doit naître un prince qui dominera sur tout le monde.

Leurs Majestés ayant quelque temps contemplé cette collation et pris leur réfection, ensemble ceux de leur suite tant que bon leur aurait semblé, fut ladite dame conduite en une chambre prochaine, en laquelle était dressé sur une grande table un buffet d'argent vermeil doré, ciselé, de grande valeur, et lequel pour l'excellence de l'ouvrage d'icelui et beauté des histoires convenables et dépendantes des choses susdites dont il était orné par tout, mériterait bien une description à part. Ce buffet lui fut présenté et offert par lesdits prévôt des marchands et échevins, non comme chose digne de sa Royale Majesté mais pour reconnaissance de l'honneur qu'il lui avait pu faire à ladite ville. Lequel elle accepta et montra avoir non seulement agréable, mais outre offrit qu'elle aurait tous jours les affaires de ladite ville en singulière recommandation envers le roi son Seigneur et époux.

Ce fait se retirèrent leurs Majestés au Palais, où le soir furent faites plusieurs belles et magnifiques mascarades, desquelles ne sera fait ici autre mention, d'autant que cela n'est du fait d'icelle ville.

FIN.

SIMON BOUQUET cujus Parisiensis, populi suffragio nominatus et ab omnibus urbis ordinibus designatus, Regiæque Majestatis autoritate confirmatus, ad rerum urbanarum administrationem et ædilitiam potestatem gerendam anno Domini milless. quingentess. septuagesimo CAROLO Nono invictissimo regnante. Eo ipso anno cum Rex civilium bellorum tumultibus toto regno compositis et fœlicissimo suo matrimonio cum serenissima Principe Elisabeta Maximiliani Augusti filia perfecto, ingressum sibi parari in eandem urbem Parisiensem jussisset et Præfecto urbis, quatuorque Ædilibus curationem ejus apparatus rite commisisset, distributione facta suarum cuique partium dictus Bouquet provinciam triumphalium arcuum, statuarum, tabularum pictarum, inscriptionum et omnium quas ad ornamentum tanti spectaculi erant necessaria sortitus est. In quibus ille obeundis operam dedit ut omnia (sicuti veteri consuetudine in hujusmodi apparatibus receptum est) temporum conditioni responderent : iisque à Majestate Regia probatis et in lucem emitti iussis, idem ea collecta atque digesta in commentarium redegit ad perpetuam rei memoriam. In quibus omnibus disponendis et explicandis siquid erroris obrepserit, aut si stylus impolterior visus fuerit, norit candidus Lector, hoc esse ipsius velut præludium, in quo nihil operæ; ei ponere vacaverit, nisi raptim et horis succisivis propter maximas et assiduas occupationes, quibus per id omne tempus publicè privatimque distinebatur.

GRÆCI ET LATINI VERSUS PRÆTER EOS QUI EX ANTIQUIS SUNT EXCERPTI SUNT AURATI POETAE REGII, GALLICI VERO QUI R. LITERA SUBNOTANTUR, RONSARDI, QUIBUS B. LITERA SUPPONITUR, DICTO BOUQUET ASCRIBENDI.

[n. f.]

[n. f.]

Au Roi
Congratulation de la paix faite par sa Majesté entre ses sujets
l'onzième jour d'août 1570.

*Puisque Dieu qui les cœurs des grands rois illumine,
Sire, vous a fait voir des vôtres > la ruine,
Et que nous regardant d'un œil plein de pitié,
Avez dans vos pays replanté l'amitié
Qui s'était quelque temps d'entre nous égarée
Par une passion follement bigarrée :
Que vous par un discours plus certain que vos ans
Seul avez combattu la rage de ce temps,
Ayant pour premier trait de votre apprentissage
Fait entre vos sujets un chef-d'œuvre si sage,
Chef-d'œuvre où le prudent ne voulait aspirer,
Chef-d'œuvre que le bon n'osait presque espérer.
Et vraiment je serais ingratement bien chiche,
Si ores je voulais tenir ma plume en friche.
Pour n'entonner à tous d'un magnifique arroi
Par ce grand univers la gloire de mon roi,*

[n. f.]

*Et faire à l'étranger plus fin que nous entendre
Qu'un CHARLES de Valois dès sa jeunesse tendre
(Âge propre à la lance, âge propre à l'écu)
A d'un coup et son âge et soi-même vaincu.
Sire très grande fut, et plus qu'on ne peut croire
Et la première et l'autre et la tierce victoire,
Que par trois divers ans, que par trois divers jours
Vous obtîntes de Dieu en trois cruels estours.
Quand sous mots acharnés nous tous portions la pique,
Qui pour le Huguenot, qui pour le Catholique.
Grande fut la défaite auprès de Moncontour,
Mais s'il vous plaît peser chaque chose à son tour,
Bien que du Ciel vous fût cette victoire offerte,
Si est-ce que sur vous tombait sans plus la perte,
N'ayant lors devant vous autre but ou objet
Que de voir mettre, hélas, à sac votre sujet,
Et en le ruinant sur une même trempée,
Se filait peu à peu votre ruine même.
Donnant occasion au subtil étranger,
D'ourdir encontre vous un plus fâcheux danger,
Pendant qu'il connaissait s'épuiser sans ressource,
Le sang de vos sujets, et leur vie et leur bourse.
Étranger qui vous a, dans la paix plus battu
Que si à guerre ouverte il vous eût combattu,
Quand il sut dextrement détourner la tempête
Contre vous, qui s'allait éclater sur sa tête.*

[n. f.]

Et afin que sachiez (Sire) de quel effet

Et de quelle suite est la guerre qui se fait
 De sujet à sujet en une république,
 Je vous veux figurer cette bête horrifique,
 Et en peu de papier comme sur un tableau
 Vous pourtraire au naïf tout son bon et son beau.
 Ce monstre hideux qui est une bête allowvie,
 Plein de feu, plein de sang, d'un masque prend sa vie,
 (Car rien de vrai il n'a) mais pour tous ses parents
 Met le masque du bien public dessus les rangs.
 De ce seul père il prend sa première naissance
 De folle opinion s'allait son enfance.
 Qui pour lait le nourrit du vent de vain espoir,
 L'empennant dès le bers d'ailes de haut vouloir.
 Comme son père est beau et sa nourrice belle,
 Aussi sur son entrée est sa jeunesse telle :
 Par elle ce glouton sait surprendre en ses rets
 Grands, petits, sages, fols, par mille doux attraits,
 Qui courent à l'envi sous l'aile de ce monstre
 Tant les commencements en sont de belle monstre.
 Mais croissant peu à peu par les ans, il prend cœur
 Dedans l'ambition, l'insolence et rancœur.
 Et plus en le paissant de sujet on l'anime,
 Plus contre ses suppôts lui-même s'envenime
 Rongeant une ruine enchaînée en son sein,
 Redorée du miel d'un spécieux dessein.

[n. f.]

Comme une autre Circé, au son de ses aubades,
 Tout homme qui le suit fait œuvres rétrogrades.
 Car soudain qu'il nous a dedans ses lacs surpris
 Aussi tôt il retourne à l'envers nos esprits :
 Tout ce guide à rebours d'un jugement folâtre.
 L'on abhorre la paix, la guerre on idolâtre :
 L'un court à l'étranger contre sa parenté,
 L'autre prend la prison répit de sa seurté.
 La majesté des rois étant ensevelie
 Sous le simple artisan tout l'état se manie.
 Et n'y a ni de loi ni de religion
 Sinon de tant que veut sa brusque ambition.
 Les villes qui étaient de frontière couvertes,
 Sont lors à la merci des gendarmes ouvertes :
 Et le pays qui fut limitrophe et frontier,
 Franc et quitte du mal reste à demi entier.
 Le grand fait son profit de la perte publique,
 Dessus le plat pays le soldat tyrannique,
 Se donnant tout tel jeu qu'il lui plaît à son tour,
 Va volant, ravageant et pillant le labour.
 Et pendant que tout est ainsi sans discipline,
 Nous humons à doux trait chétifs notre ruine,
 Ne sentant (enivrés d'un esprit éperdu)
 Que nous perdions sinon lors que tout est perdu.
 Le fruit que ce discord intestin nous apporte

f. 3

*Est d'ouvrir au barbare en nos pays la porte,
 Et où en autre guerre il y vient à tâtons,
 Nous au doigt et à l'œil lui montrons les cantons,
 Le guidons à la main par les gués et peu sages
 Lui enseignons les lieux, les villes, les passages,
 Par où mieux, par où moins, il nous peut assaillir,
 Et par où il pourra quand il voudra saillir
 En un mauvais succès : le tout sous une amorce
 Qu'il vient pour (nous tuer) joindre avecque nous sa force.
 Mais lui non apprenti de morgues nous repaît,
 Et rien que notre perte en son cœur ne lui plaît.
 Car plus nous nous heurtons contre notre querelle,
 Plus il est retenu et demeure en cervelle,
 Se faisant seulement spectateur de nos jeux,
 Quand nous à yeux bandés jouons à qui mieux mieux,
 Et que chacun pipé d'une vaine dépouille,
 Lui même dans son sang ses mains cruelles souille,
 Combattant or son père, ores son propre enfant,
 Pour se rendre de soi non d'autre triomphant.
 Ainsi tandis que l'un de tout point se conserve
 Et que l'autre s'expose à la mort sans réserve,
 Faisant de sa victoire un fantastique gain,
 Nous enseignons la voie au barbare inhumain
 De dresser un état nouveau de nos ruines,
 Lui qui ne s'était mis des nôtres que par mines.
 Ainsi le Goth, l'Alain, le Lombard, le Germain.s
 S'agrandirent jadis au dépens du Romain :*

[f. 3v°]

*Ainsi le Turc prenant chez nous par vous adresse,
 Surprit à la parfin l'empire de la Grèce :
 Ainsi prit Saladin notre Jérusalem
 S'armant encontre Guy, comte de Lusignem.
 Bref ainsi prennent fin tous états, toutes villes,
 Par les divisions de leurs guerres civiles.
 Nous eûmes de ce mal presque un échantillon
 Lorsque l'Orléanais et le fier Bourguignon
 Sous faux titre empruntant le nom du roi leur sire
 S'ébattaient à l'envie de nous perdre et détruire :
 Quand l'un rendu plus faible introduisit l'Anglois
 Qui dans Paris planta dix et huit ans ses lois.
 Mais en fin fut chassé par la sage conduite
 D'un roi de même nom et de même mérite
 Que vous, Sire, lequel rétablit sous sa main
 Tous ses biens et pays par œuvre plus qu'humain :
 Grand fut vraiment le mal, voire quasi suprême,
 Que lors courut, mais non si aigu ni extrême
 Que le nôtre, de tant que la religion
 Produit en nos esprits plus forte passion.
 Elle fait que celui qui sous elle s'enflamme
 Perd gaiement le corps cuidant sauver son âme :*

*Qu'il épouse les feux, les gibets, estimant
Que mourant pour sa foi il meurt heureusement :
Et ne veut s'enquérir si sa créance est vraie,
Si de Dieu, si du Diable, ains lui suffit qu'il croie.*

f. 4

*Si que soudain qu'on vient pour son opinion,
De la parole aux mains, cette désunion
Est un sûr pronostic de totale ruine,
Car plus vous surmontez plus le vaincu provigne.
Tout ainsi comme l'Hydre : et ne rend les abois,
À celui qui l'assaut pour deux chutes ni trois,
Ainçois en se flattant toujours se fait accroire
Que Dieu pour fin de jeu lui garde la victoire
(Soit que sa foi soit telle, ou que le désespoir
Pour ne pouvoir de mieux lui cause tel espoir)
Sous cette opinion chacun d'une humeur âcre
S'entretue, se perd, se noie, se massacre,
Se meurtrit, se ruine et plus de mal il fait,
Plus cruel il se plaît et baigne en son méfiait,
Et d'une piété teinte de sanglant vice
Il estime en tuant faire à Dieu sacrifice.
Qui voudra balancer le profit au vrai poids
Que rapporte ou la paix ou la guerre à nos rois
Cettuy là trouvera qu'en une guerre ouverte
Y a cent et cent fois, plus qu'en la paix de perte :
Et qu'en la guerre aussi qu'on fait à l'étranger
Y a moins, qu'en la guerre interne, de danger.
Il trouvera encor que la guerre civile
Est bien plus supportable et s'il faut dire utile,
Qui se fait par les grands pour leur ambition,
Que celle qui se fait pour leur religion :*

[f. 4v^o]

*Car même outre la foi, ceste ci souvent couve
Sous soi tout le venin qui dans l'autre se trouve.
Mais sur tout il verra qu'en vain c'est s'abîmer
En discours de cuider que pour bien escrimer
Et jouer des conteaux nous ôtions la racine
Des erreurs, il y faut toute autre médecine.
Quand Dieu voulut jadis son peuple délivrer
Des mains des Pharaons tyrans et le livrer,
Lors pauvre, lors chétif, sous la sage conduite
De Moïse il voulut aussi d'une suite
Que pour planter sa loi dedans Palestin,
Chacun d'un bras d'acier meurtrit le Philistin,
Qu'aucun d'eux n'épargnât en la cause commune,
Non plus le sang du vieil comme le sang du jeune,
Et pour s'être à pitié encontre eux attaché
Des mains du roi Saül fut le sceptre arraché.
Car tel était le vœu que ce grand chef Moïse
Avait juré à Dieu ; mais quand à notre Église
S'il vous plaît repasser quel a été le cours,*

*Depuis son premier plan, c'est tout autre discours.
 Quand Jésus Christ, duquel comme d'une grande bonde
 Flue la vraie foi, vêtit un corps au monde,
 Pour établir sa loi et sa religion,
 Il se pouvait armer de mainte légion
 D'anges du ciel pour faire aux mécréants la guerre.
 Le fit-il ? non vraiment, ainçois lorsque saint Pierre*

f. 5

*Mû d'un zèle indiscret frappa de son couteau,
 Il le lui fit soudain rengainer au fourreau,
 Et à l'instant faisant sa voix aux Juifs entendre,
 Par trois fois il fit choir ceux qui le venaient prendre.
 Montrant que ce n'était du glaive temporel
 Qu'il bat ses ennemis, ains du spirituel ;
 Et jamais sur la mort il n'eut tant d'avantage
 Que quand il prit la mort en la croix pour partage.
 Tellement qu'à tous ceux qui lui ont succédé
 Il leur a pour leur lot la même croix cédé.
 Non croix flottant aux champs d'une guerre civile
 Mais la croix qu'on souffrait pour prêcher l'évangile.
 Et comme ce grand Christ doit être seul patron
 De nos déportements, aussi depuis Néron
 Jusques à Constantin le Grand, n'y eut prud'homme,
 Qui pour sa probité tint les clefs dedans Rome,
 Lequel ne fut aussi par cruels jugements
 Pour le nom de son maître exposé aux tourments ;
 Et tant que fut leur vie en ce point languissante,
 Tant fut entre Chrétiens l'Église florissante,
 Croissant comme la palme et par tourments divers,
 S'accrut non en l'Europe, ains par tout l'univers :
 Elle épandit ses fruits par toutes les provinces
 Malgré l'ire des temps, mais soudain que les princes
 Tournèrent leurs propos impiteux en pitié,
 Aussitôt s'altéra l'Église de moitié,*

[f. 5v^o]

*Aussitôt se logea dans le christianisme
 L'ambition, l'erreur, l'hérésie, le schisme :
 Et pendant qu'on défend non la foi, mais son bien,
 Dieu d'un juste courroux suscite l'Arien
 Que l'on veut supprimer après plusieurs conciles,
 Par le glaive tranchant et par guerres civiles,
 Mais comme en ces discours charnels on se promet
 D'emporter le dessus par armes, Mahomet
 Épiant son apoint, se met à la traverse,
 Qui sur ce seul objet en l'Orient reverse
 Tout ce que d'un long trait en notre affliction
 Nous avions épandu de la religion.
 Tout de ce même sens naguères en Allemagne
 Nous vîmes étendards ondoyer la campagne,
 Tout en feu, tout en sang, tout en combustion,
 Tous se bouleverser par double faction,*

*Pour cuider extirper la semence erronée
 Dont elle avait été par Luther étrennée.
 Mil meurtres déplaisants et au monde et à Dieu ;
 Mais après longs combats, pour clôture du jeu,
 Au lieu d'avoir banni le Luthérianisme,
 En tiers pied se planta chez eux l'anabaptisme.
 Aussi devons nous tous tenir pour arrêté
 Que soudain que l'on s'est à la guerre apprêté
 Pour deux religions : aussitôt la fortune,
 Qui se tient aux aguets, sous main en engendre une*

f. 6

*De ces dissensions, d'effet plus dangereux,
 Que l'autre qui première avait produit ses feux,
 Fille qui tue en fin et sans que l'on y pense,
 Les deux religions dont elle prit naissance.
 Et pour dire en un mot. Sire, oncques on ne vit
 Que le chrétien tirât de ces guerres profit,
 Ou ce profit causait cent fois plus de dommages
 Et à l'âme et au corps : témoins les longs volages
 Qu'entreprîmes jadis à crédit outre-mer
 Quand à flottes nous tous apprenant à ramer
 Pour recouvrer dévots par croisades nouvelles
 Ce que sur nous avaient conquis les infidèles,
 Fîmes d'un coup de pied sourdre de toutes parts
 À cette grande emprise, un monde de soudards,
 Qui tous y accouraient de volonté non feinte,
 Étant ce leur semblait cette querelle sainte.
 Mais quel en fut le fruit? non autre, fors qu'au bout
 En gagnante, aussitôt nous reperdîmes tout :
 Et avecques les mœurs de ce Turc barbaresque
 Nous vîmes notre foi se tourner en grotesque,
 Lorsque le faux templier de venin infecté,
 Le voulut transplanter dedans la chrétienté.
 Ainsi l'événement de ces sacrées guerres,
 N'apporta au chrétien gain d'âmes ni de terres
 Mais fit que le Levant, après maint exploit beau,
 Devint de notre foi et de nous le tombeau :*

[f. 6v°]

*Instruis par là que Dieu ne veut point que sa vigne
 Par les guerres, ainçois par prêches se provigne,
 Instruite que Dieu ne veut autre glaive ou harnais
 Pour combattre l'erreur sinon l'homme de choix
 Qui ait exemple, sens, mœurs et littérature,
 Ains qu'il soit appelé à quelque prélature,
 Que l'Évêque s'armant d'une dévotion
 Chasse bien loin de lui l'ardente ambition,
 L'ignorance, l'erreur, l'avare hypocrisie :
 Voilà les vrais couteaux meurtriers de l'hérésie.
 Tous ces discours vous sont par un grand don des cieux,
 Sire, en vos jeunes ans passés devant les yeux,
 Et mille autres plus beaux que ceux qui ont la force*

*Ne goûtèrent jamais que par dessus l'écorce.
 Mais vous grand roi, guidé d'un aspect plus bénin
 Seul avez en vainquant découvert le venin
 Que couvait dessous soi cette histoire tragique.
 Vous avez reconnu que votre république
 Toute vivait en vous, que les mêmes outils
 Pour vaincre l'étranger étaient les deux partis,
 Qu'avengles nous faisons heurter l'un contre l'autre,
 Si que l'un d'eux perdant, la perte en était vôtre,
 Et que tant qu'en nos cœurs ce discord eut vécu
 Vous seul en surmontant par vous étiez vaincu.
 Qui voudra RÉUNIR avec RUINER mettre
 Il verra qu'il n'y a transport que d'une lettre*

f. 7

*Et qu'en réunissant vos villes ruinées,
 Et qu'en les ruinant vous les réunissiez.
 Car dans un RÉUNIR le RUINE se treuve,
 Dont vos pauvres sujets ont fait dernière épreuve.
 Vous avez découvert que le hasardeux gain
 Des batailles ne vient d'un jugement humain,
 Ains qu'il advient souvent qu'aux plus belles journées
 Les petites défont les plus grandes armées,
 Et que le désespoir qui commande en un camp
 Le fait journellement maître et seigneur du champ.
 Vous avez estimé que la force étrangère
 Qui vous donnait secours, n'était que passagère,
 Même que ce secours étranger de soldats,
 Pour en dire le vrai, ne servait que d'appâts
 De plus ample ruine, et qu'un seigneur qui règne
 Prend de l'œil ses conseils, comme le temps le mène :
 Que celui qui vous est naturel étranger
 Peut en vain sa nature en autre instinct changer.
 Vous avez vu qu'ainsi comme la main prudente
 De l'expert médecin parfois la veine évente,
 Tirant tantôt de l'un, tantôt de l'autre flanc
 Le bon, pour épuiser aussi le mauvais sang,
 Mais qui à tous propos, comme d'une fontaine
 Voudrait du patient évacuer la veine,
 Ce serait l'affaiblir de tant, qu'à la parfin
 En le voulant guérir on lui donrait sa fin :*

[f. 7v°]

*Ainsi en était-il au magistrat suprême,
 Aux affaires d'état et des siens, tout de même,
 Que tuer sans respect le mauvais et le bon
 Tant de fois, c'était mettre un sceptre à l'abandon.
 Vous avez encor vu que de donner votre ordre
 Pour récompense à tous était un grand désordre :
 Que créer tant d'états nouveaux et tant d'honneurs,
 Ce n'était faire autant de piliers, mais pilleurs ;
 Et que d'un état neuf en vendre d'exercice
 A un jeune homme neuf, c'était aussi grand vice.*

*Que faire, que défaire et refaire une loi
 C'est apprendre au sujet de contemner son roi,
 Et que tout ce qu'un roi doit en son cœur empraindre
 C'est d'être respecté et non pas de contraindre.
 Aussi que d'établir en tous lieux gouverneurs,
 C'était un long aller tout autant de seigneurs,
 De ducs, de potentats, de comtes et de princes,
 Que vous établissiez par dessus vos provinces :
 Lors que la plupart d'eux sans aucun contrerole
 Jouait, comme il voulait dans l'eau trouble son rôle ;
 Qu'ainsi en Italie autrefois le débat
 Du guelfe et gibelin, altéra leur état,
 S'étant de ses discords provigné à la honte
 De l'empire germain, là un duc, là un comte.
 Bref vous avez connu que dedans le chaos*

f. 8

*De ces troubles civils tout mal était enclos.
 Par quoi d'un bon enclin vous avez pensé, Sire,
 De nous rendre la paix que le bien né désire,
 Afin que dans la paix vous puissiez rétablir
 Tout l'heur que le discord nous avait su tollir.
 Et si avez voulu par royale ordonnance
 Que notre maltalent passât par oubliance :
 Étant peu de la paix, si aussi notre deuil
 N'était enseveli d'un éternel cercueil.
 Ayant plus regagné par un seul trait de plume
 Que n'eût fait en dix ans Vulcan sur son enclume.
 Roi vraiment uni à la divinité,
 Roi sage, roi bénin, qui avez mérité
 De voir d'une main forte engraver votre gloire
 A jamais au plus haut du temple de mémoire,
 Je veux éternisant maintenant votre honneur
 Prophétiser à tous de même voix votre heur.
 Ni l'orage sur mer, ni la malle fortune
 Qui court sur les maisons n'est à tous jamais une,
 Ni onc en son printemps roi ne fut mal traité
 Qui n'ait après senti un très heureux été :
 Pourvu qu'à l'avenir du mal il se souviene,
 Et que le souvenir en cerveau le retienne.
 Et vous Sire, que Dieu à la paix a guidé
 De vous seul pouvez être en ce sujet aidé.
 Car si contre l'avis même du plus sage,
 Discourant nos malheurs en votre plus bas âge,*

[f. 8v^o]

*Par un grand paradoxe avez à l'impourvu,
 Au plus chaud de la guerre à notre paix pourvu.
 Que pouvons-nous de vous désormais vous promettre
 Fors qu'un heur et revoir toutes choses remettre
 Après un long desroi en leur ancien train ;
 Quand vous Sire, tenant aux affaires le frein,
 Et réglant vos sujets d'une même balance*

*Ferez entretenir la paix en notre France ?
 Quand vous pour nettoyer de tout point le venin
 Serez autant aux uns comme aux autres bénin,
 Arrachant de leurs cœurs la malheureuse crainte
 Qu'une sourde rumeur avait dans eux empreinte.
 Ainsi et prince sage et prince diligent,
 Vous saurez faire épargne et d'hommes et d'argents.
 Ainsi, tous deux unis en vous leur capitaine
 Ferez sourdre (ô miracle) un amour de la haine,
 Et chacun demeurant dévot envers son roi,
 Sera dans sa maison désormais en requoi,
 Vivant selon sa foi, content, en sa patrie,
 Avec ses chers enfants et sa douce partie,
 Jusques à ce que Dieu regardant d'un œil doux
 Son peuple mi-parti, étanche son courroux,
 Et que las de nous voir vaguer en cette guise
 Nous réunisse en fin sous une même Église.
 Courroux qu'alentirons indubitablement,
 Lorsque d'un cœur contrit nous tous ardemment*

f. 9

*En nous humiliant devant sa sainte face,
 Dévots, lui requerrons que son vouloir se fasse :
 Quand nous à jointes mains pour trouver guérison
 Par aumônes, par dons, par fréquente oraison,
 Par pleurs, par charité, par jeûnes et par larmes,
 Combattons pour son nom et non point par les armes
 Et quand nous ne verrons promus aux dignités
 Les flatteurs en l'Église, ains les mieux mérités ;
 Lorsque les bons prêcheurs moins entachés de vices
 Seront récompensés des plus grands bénéfices,
 Et que les évêchés n'iront à l'abandon
 En la main du mauvais, ains seulement du bon :
 Bref lors que l'on verra renaître en notre Église
 Les vénérables mœurs de l'antique prêtrise.
 Ce sont les instruments par lesquels en effet,
 Nous pouvons réparer tout ce qui est défait,
 Et non à coupe-gorge entre nous introduire
 Un long mépris de Dieu, au lieu de nous réduire :
 Jà la commune voix disait que le soldat
 Tant d'un parti, que d'autre était du tiers état,
 Voulant dire que fol il élevait la crête,
 Contre son Dieu, lequel il n'avait plus en tête.
 Par quoi ce n'est assez (Sire) que d'avoir fait
 Votre édit de la paix, s'il n'est du tout parfait.
 Il faut que pour ôter ci-après toute doute
 Encore à votre édit cet article on ajoute.*

[f. 9v^o]

*L'on dit qu'ayant jadis le sage Athénien
 Souvent senti l'effort du Salaminien,
 Il fit paix avec lui, et pour la rendre stable,
 Il ordonna par loi non jamais violable*

*Que nul à l'avenir ne parlât d'annuler
Cette paix et que cil qui viendrait pour parler
De faire à Salamine autre guerre nouvelle,
Cestuy-là fût de tous réputé pour rebelle ;
Ne voulant sur projet fantastique éprouver
Ce qu'autrefois le temps lui avait fait trouver.
Sire, que cette loi soit en France préchée :
Qu'à clous de diamant elle y soit attachée,
Que celui qui voudra encontre votre édit
Par raison sophistique apporter contredit,
Ou sous mots partiaux de papiste, fidèle,
Catholique, huguenot, remuer la querelle
Qui presque a mis l'état de France en désarroi,
Cestuy comme ennemi de France et de son roi
Bien loin à tout jamais de nous on extermine,
Et que chassé il soit, rongé de la vermine,
Qu'enseveli soit-il dans le ventre des loups,
Ce sophiste, pipeur, du commun bien jaloux,
Lequel pour un repos affecté qu'il trafique
Troublera le repos de la chose publique.*

E. Pasquier Parisien.